

Gestion de la demande en eau en Méditerranée, progrès et politiques

ZARAGOZA, 19-21/03/2007

Etude régionale

Coopération internationale et aide au développement dans le secteur de l'eau en Méditerranée

PLAN BLEU

**Le secteur de l'eau dans la politique de coopération
avec
les pays méditerranéens**

Georges Corm

Février 2007

Table des matières

Résumé et conclusions -----	6
L’agenda international de l’eau depuis 1972 -----	11
La mobilisation du secteur privé et du secteur associatif au service d’une meilleure gestion des ressources en eau-----	12
L’Agenda européen et méditerranéen sur l’eau-----	14
Le stress hydrique dans les pays du bassin méditerranéen et les réformes préconisées -----	17
Méthodologie de l’étude-----	20
Premier niveau de classement : regroupement des opérations par destination -----	24
Deuxième niveau de classement : regroupement des opérations par localisation géographique--	26
Troisième niveau de classement : regroupement par nature des actions financées -----	27
La combinaison des trois systèmes de classification -----	28
Analyse en dollars courants et en dollars constants ; engagements et déboursments -----	30
Couverture des organismes multilatéraux de financement par l’OCDE -----	31
Plan du Rapport -----	32
I. Analyse des données globales -----	33
Evolution et structure générale de l’aide au secteur de l’eau -----	33
Ressources d’aides en provenance des institutions régionales de financement -----	37
L’APD aux pays méditerranéens par rapport à d’autres régions du monde -----	39
La structure de l’ensemble des opérations -----	41
Analyse de la concentration par montant des projets-----	41
Analyse de la concentration des projets par donateurs et bénéficiaires -----	43
Evolution de l’APD par tête d’habitant des pays bénéficiaires-----	47
Répartition de l’APD au secteur de l’eau par nature de ressource financière -----	49
Le degré de liaison de l’APD et la part des équipements dans le montant de l’APD-----	51
Analyse des déboursments-----	54
Analyse des objectifs de l’aide -----	59
Part de l’APD au secteur de l’eau dans le total d’aide reçue par les bénéficiaires-----	61
Conclusion : L’ADP au secteur de l’eau et les objectifs du millénaire -----	62
II. Analyse des politiques des principaux donateurs -----	65
Les quatre donateurs principaux-----	65
Les Etats-Unis -----	65
Politique d’aide au secteur de l’eau -----	65
Les données du fichier OCDE -----	68
L’Allemagne-----	70
La politique d’aide au secteur de l’eau -----	70
Les données du fichier OCDE -----	72
Le Japon-----	74
La doctrine japonaise en matière de coopération dans le secteur de l’eau -----	74
La politique du Japon dans les régions MENA, Europe de l’Est et l’Europe centrale : -----	75
Les organismes donateurs -----	76
Les données du fichier OCDE -----	78
La France-----	80
La doctrine en matière de coopération dans le secteur de l’eau -----	80
Les données du fichier OCDE -----	83
Comparaison de l’aide des quatre donateurs principaux -----	85
La Commission européenne et la Banque Européenne d’investissement -----	89
Autres pays donateurs-----	95

Les organismes internationaux -----	99
Les opérations de la Banque mondiale -----	99
La nature des opération de prêts de la Banque au secteur de l'eau -----	100
Le Rapport d'évaluation des opérations de la Banque au secteur de l'eau (2003)-----	101
Le Programme d'assistance technique pour la protection de l'environnement méditerranéen - METAP-----	103
Conclusion : Mettre en accord l'approche par l'offre et celle par la demande -----	104
Conclusion générale : Orientation et priorités de la coopération -----	105

Annexes

Annexe I Politique et prêts de l'Agence française de développement (AFD) au secteur de l'eau en Méditerranée -----	109
Annexe II Prêts de la Banque Mondiale au secteur de l'eau dans la région MENA -----	119
Annexe III BIBLIOGRAPHIE -----	132

Liste des tableaux

Tableau 1. Quantités d'eau utilisée actuelles dans le bassin méditerranéen -----	18
Tableau 2. Nombre et montants d'opérations par codes de l'OCDE -----	22
Tableau 3. Nombre d'opérations recensées par intitulé de secteur CAD -----	23
Tableau 4. Le degré de concentration des opérations à partir de la classification OCDE -----	24
Tableau 5. Regroupement des opérations par destination -----	25
Tableau 6. Classement par localisation des opérations -----	26
Tableau 7. Classement par nature d'opérations -----	28
Tableau 8. Correspondance entre les catégories et la composition (nature) des opérations -----	29
Tableau 9. Comparaison de l'APD au secteur de l'eau en dollar courant et constant (1973-2004) -----	30
Tableau 10. Comparaison des montants alloués au secteur de l'eau en dollar constant et courant -----	31
Tableau 11. Opérations de financement du secteur de l'eau par les organismes internationaux -----	32
Tableau 12. Evolution historique des catégories de projets au secteur de l'eau -----	34
Tableau 13. Evolution des montants des opérations consacrés à des améliorations -----	37
Tableau 14. Montant et part du secteur de l'eau dans l'APD des institutions régionales arabes -----	38
Tableau 15. Opérations de la Banque Africaine de développement en faveur des pays méditerranéens	38
Tableau 16. Pourcentage moyen de l'aide au secteur « eau et assainissement » (code 140) dans l'APD totale (1973-2004) -----	39
Tableau 17. Part de l'APD au secteur de l'eau dans le total de l'APD -----	40
Tableau 18. Concentration des projets par montants -----	41
Tableau 19. La répartition des opérations au-dessus de 150 millions de dollars (constants) -----	42
Tableau 20 La répartition des opérations au dessous de 50 000 dollars (courants) -----	42
Tableau 21. Répartition de l'APD par donateurs et par bénéficiaires -----	43
Tableau 22. Répartition de l'APD par donateurs et par bénéficiaires -----	44
Tableau 23. Répartition de l'APD au secteur de l'eau entre pays européens -----	45
Tableau 24. Classement des pays donateurs par APD au secteur de l'eau et par tête d'habitant de leur population -----	46
Tableau 25. Moyenne annuelle de l'APD au secteur de l'eau -----	48
Tableau 26. Répartitions des dons au secteur de l'eau entre grands pays donateurs -----	50
Tableau 27. Répartitions des prêts au secteur de l'eau entre grands pays donateurs -----	51
Tableau 28. Classement de l'aide des pays donateurs suivant le degré de liaison des financements -----	52
Tableau 29. Part des équipements dans les aides au secteur de l'eau -----	53
Tableau 30. Engagements et déboursements par année d'engagement -----	55
Tableau 31. Les déboursements par ordre d'importance des catégories de projets -----	56
Tableau 32. Répartition géographique des projets de grandes infrastructures -----	59
Tableau 33. Répartition des projets relatifs à l'eau dans l'agriculture -----	59
Tableau 34. Répartition des projets relatifs au traitement ou à la préservation des eaux -----	60
Tableau 35. Composantes des projets dans le domaine des eaux usées -----	60

Tableau 36. Répartition des opérations d'APD relatives -----	61
Tableau 37. Evolution de la part du secteur de l'eau dans l'APD reçue par les pays bénéficiaires-----	61
Tableau 38. Orientation de l'APD des Etats-Unis au secteur de l'eau en Méditerranée -----	68
Tableau 39. Evolution des différentes catégories d'APD des Etats-Unis au cours de la période 1973-2004-----	69
Tableau 40. Répartition de l'APD des Etats-Unis entre prêts et dons -----	70
Tableau 41. Orientation de l'APD de l'Allemagne au secteur de l'eau (1973-2004)-----	72
Tableau 42. Evolution de la répartition de l'aide allemande par période quinquennale-----	73
Tableau 43. Canaux de distribution de l'APD du Japon (1973-2004)-----	78
Tableau 44. Répartition de l'aide japonaise par catégories d'opérations (1973-2004)-----	78
Tableau 45. Evolution de la répartition de l'aide japonaise par période quinquennale-----	79
Tableau 46. Répartition de l'aide japonaise entre prêts et dons -----	79
Tableau 47. Répartition de l'aide française au secteur de l'eau par catégorie de projets -----	83
Tableau 48. Evolution de la répartition de l'aide française au secteur de l'eau -----	83
Tableau 49. Répartition de l'aide française au secteur de l'eau par type de ressources -----	84
Tableau 50. Répartition de l'aide française au secteur de l'eau par organisme -----	84
Tableau 51. Répartition de l'APD des quatre donateurs principaux -----	87
Tableau 52. Montant annuel des engagements de la CE pour le secteur de l'eau-----	93
Tableau 53. Répartition de l'aide de la CE par catégorie de projets -----	94
Tableau 54. Répartition de l'APD de la CE entre prêts et dons -----	94
Tableau 55. Répartition de l'APD des pays scandinaves par catégorie de projets (1973-2004)-----	96
Tableau 56. Répartition de l'APD des pays scandinaves par localisation de projets (1973-2004) -----	96
Tableau 57. Répartition de l'APD par type de ressources -----	97
Tableau 58. Répartition de l'aide des pays européens autres que la France et l'Allemagne par catégorie de projets -----	98
Tableau 59. Evolution de la part de l'aide au secteur de l'eau dans l'APD des pays scandinaves-----	98
Tableau 60. Evolution de la part de l'aide au secteur de l'eau dans l'APD des autres pays européens	99
Tableau 61. Evolution des opérations du groupe de la Banque Mondiale pour le secteur de l'eau----	100
Tableau 62. Nature des prêts de la Banque mondiale au secteur de l'eau en Méditerranée -----	101

Liste des graphiques

Graphique 1. Evolution de l'APD au secteur de l'eau 1973-2004 -----	33
Graphique 2. Evolution annuelle de l'APD au secteur de l'eau 1990-2004-----	34
Graphique 3. Evolution des principales catégories d'opérations-----	35
Graphique 4. Evolution des autres catégories -----	36
Graphique 5. Evolution récente des opérations visant à une meilleure gestion du secteur de l'eau ----	36
Graphique 6. Part de l'APD au titre de "Distribution d'eau et d'assainissement"-----	39
Graphique 7. Concentration de l'APD par pays donateurs (\$ courant)-----	43
Graphique 8. Concentration de l'APD par pays donateurs (\$ constants)-----	44
Graphique 9. Concentration de l'APD au secteur de l'eau par pays bénéficiaires -----	47
Graphique 10. Evolution de l'APD au secteur de l'eau par tête d'habitant-----	48
Graphique 11. Evolution de la répartition de l'APD entre prêts (« loans ») et dons (« grants»)-----	49
Graphique 12. Répartition de l'APD en type de ressources pour les donateurs principaux (1973-2004 cumulés)-----	50
Graphique 13. Evolution de l'APD de tous les pays donateurs suivant le degré-----	51
Graphique 14. Evolution de la déliaison de l'aide (1984-2004)-----	53
Graphique 15. Pourcentage de déboursements annuels aux engagements annuels pour les principales catégories d'APD au secteur de l'eau suivant classement OCDE-----	54
Graphique 16. Variation des deux ratios de déboursements par rapport aux engagements-----	56
Graphique 17. Pourcentage des déboursements 1990-2004 par rapport -----	57
Graphique 18. Evolution des déboursements annuels par principaux pays-----	58
Graphique 19. Evolution des déboursement par codes OCDE principaux-----	58
Graphique 20. Evolution de l'aide au secteur de l'eau en part de l'APD totale-----	62
Graphique 21. Evolution de la répartition de l'aide américaine sur les pays bénéficiaires -----	69
Graphique 22. Evolution de la répartition de l'aide allemande sur les pays bénéficiaires -----	73
Graphique 23. Structure gouvernementale des canaux d'APD au Japon-----	76
Graphique 24. Evolution de la répartition de l'aide japonaise selon les pays bénéficiaires -----	79
Graphique 25. Répartition de l'aide française par pays bénéficiaire-----	85

Graphique 26. Evolution comparée de l'APD des quatre principaux donateurs -----	86
Graphique 27. Répartition des montants cumulés d'engagements -----	86
Graphique 28. Comparaison des domaines d'intervention des principaux donateurs -----	88
Graphique 29. Evolution du pourcentage de l'APD au secteur de l'eau -----	89
Graphique 30. Répartition de l'APD de la CE par pays bénéficiaires -----	95
Graphique 31. Evolution de l'aide des pays scandinaves au secteur de l'eau -----	95

Résumé et conclusions

1. L'eau est au centre des préoccupations en matière de coopération internationale. En effet, l'accès à l'eau potable pour toutes les catégories de la population mondiale contribue fortement à réduire les problèmes de santé. Toutefois, l'augmentation de la population mondiale d'un côté et l'accroissement des sources de pollution des eaux de l'autre côté, réduisent fortement les disponibilités en eau potable. La région méditerranéenne connaît sur ce plan un stress hydrique particulièrement important dans plusieurs pays. Aussi, diverses initiatives internationales et régionales ont vu le jour pour promouvoir une gestion intégrée des ressources en eau, assurer la qualité de l'eau et préserver et augmenter ces ressources.
2. La présente étude a pour but d'examiner dans quelle mesure les financements apportés par la coopération internationale aux pays méditerranéens sont-ils adaptés aux besoins de ces pays dans le secteur de l'eau et conformes aux recommandations exprimées dans les divers sommets mondiaux qui ont abordé la question de l'eau, mais aussi aux recommandations du Plan d'Action pour la Méditerranée et de la Commission méditerranéenne de développement durable qui préconisent d'améliorer la gestion intégrée des ressources en eau en Méditerranée en mettant l'accent sur la gestion de la demande en eau.
3. L'analyse qui est faite ici s'est basée principalement sur un dépouillement de la base de données de l'OCDE sur l'aide publique au développement. Nous avons identifié 2039 lignes dans cette base qui ont trait à des opérations de prêts ou de dons au secteur de l'eau durant la période 1973-2004 pour un montant de 13,9 milliards de dollars courants, équivalent à 21,4 milliards de dollars exprimé en valeur constante (en base du dollar 2004).
4. Nous avons procédé à des systèmes de classement et de regroupement des projets de la base de données quelque peu différents de celui organisé par les codes de l'OCDE afin de parvenir à une analyse plus fine des données disponibles. La méthodologie de ce travail de dépouillement et de classement des opérations est exposée dans la partie I du rapport.
5. Il est important de signaler ici que le résultat de cette mise en ordre et en forme de la base de données reste insuffisant, car les informations descriptives des projets financés et de leurs composantes sont très sommaires. Les opérations de la Banque mondiale n'y figurent pas, pas plus que celles des organismes régionaux arabes de financement qui, comme on le verra dans le rapport, apportent des ressources conséquentes au secteur de l'eau. La série concernant la Commission européenne n'est pas complète et il ne semble pas que les financements de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) y soient inclus. C'est pourquoi les différents reclassements que nous avons effectués ne donnent qu'une idée, certes utile, mais qui reste globale et approximative, des évolutions qui se sont manifestées au cours de la période étudiée et couverte par la base de données OCDE.
6. Il en ressort que la coopération pour le secteur de l'eau a été massivement concentrée durant la période sur les projets de grandes infrastructures ; 108 projets

de plus de 50 millions de dollars sur 2039 opérations ont absorbé plus de 55% de l'aide au secteur. Ces projets ont été exécutés en milieu urbain plus qu'en milieu rural pour ce qui concerne la catégorie alimentation, assainissement et évacuation des eaux usées. Les projets relatifs à l'appui à une meilleure conservation de l'eau ne représentent qu'une infime partie des financements (142,5 millions de dollars entre 1990 et 2004) ; les opérations d'appui institutionnel sont plus conséquentes, mais ne représentent aussi que 2,9% du total des financements (en base du reclassement opéré par nous-mêmes et en dollar constant sur toute la période).

7. Un nombre infime de projets concernant le secteur de l'eau sont situés directement sur le littoral et ont pour but la préservation de l'environnement ; il en est de même pour les zones désertiques, pourtant si importantes, dans plusieurs pays de la rive sud de la Méditerranée.
8. Compte tenu des descriptions très brèves des projets mentionnés dans le fichier de l'OCDE, il a été impossible d'identifier des projets directement orientés sur la mise en place de projets de gestion de la demande en eau (GDE). Certes, un nombre important de projets ayant pour but d'améliorer la gestion institutionnelle du secteur de l'eau peut contribuer à l'introduction future de la GDE, mais il ne nous a pas semblé à ce stade que cette dernière constituait une priorité dans la coopération internationale en faveur du secteur. Comme on le verra, on trouve dans l'exposé de la politique de certains grands donateurs une mention de certaines mesures relevant de la GDE (zéro gaspillage, économies d'eau ou plus grande efficacité de son utilisation dans le secteur agricole, utilisation efficace de l'eau lorsqu'elle est limitée). Toutefois, ces composantes partielles de la GDE sont comprises dans la notion plus générale et moins précise de « gestion intégrée de l'eau » qui constitue le thème principal des actions en faveur du secteur.
9. Sur le plan de la concentration des financements par pays donateurs, quatre grands donateurs (Etats-Unis, Japon, Allemagne et France) ont financé 76,4% (en \$ constants) du total de l'aide au secteur durant la période étudiée (1973-2004), cependant que cinq pays méditerranéens (Egypte, Turquie, Maroc, Tunisie, Territoires palestiniens) ont été les bénéficiaires de 87,7% du total de l'aide au secteur (en \$ constants). Dans le cas de la Turquie et de l'Egypte, il faut noter qu'il ne s'agit pas de pays souffrant de stress hydrique. La Commission européenne et les aides bilatérales des pays européens représentent 48,4% (en \$ constants) du montant de l'aide attribuée au secteur.
10. L'analyse de l'évolution générale des engagements de financement montre que ces derniers ont connu deux grandes pointes : l'une entre 1980 et 1986 (phase de construction des grands barrages hydro-électriques et de réseaux d'irrigation), l'autre entre 1991 et 1998 (phase d'extension des grandes infrastructures urbaines en alimentation et réseaux d'égouts). La première phase a atteint son niveau le plus haut de un milliard de dollars (en valeur constante) en 1985 et la seconde de 1,5 milliards (valeur constante) en 1998. Depuis cette date, l'aide au secteur de l'eau dans la région n'a pas retrouvé ces niveaux ; depuis 2000, elle a fluctué en valeur constante entre un maximum de 734 millions de dollars en 2002 et un minimum de 263 millions en 2001.

11. Parallèlement, l'aide publique au développement (APD) au secteur de l'eau par tête d'habitant a elle aussi considérablement fluctué entre un minimum de 0,47 dollar (en valeur constante) en 1979 et un maximum de 9,11 dollars (valeur constante) en 1997 ; elle est retombée à des niveaux beaucoup plus bas par la suite, fluctuant depuis 2000 entre un minimum de 1,97 dollars et un maximum de 5,99 dollars. La moyenne de l'APD au secteur de l'eau par tête d'habitant sur toute la période a été de 3,7 dollars (constant), mais les Territoires palestiniens ont joui de 47 dollars par tête d'habitant, contre 13 pour l'Albanie et 8,6 pour la Tunisie. Pour les autres pays, la moyenne per capita se situe entre 0,123 (Israël) et 5,5 (Liban).
12. Quant à la part du secteur de l'eau dans le total de l'APD accordée aux pays méditerranéens, elle a été inférieure durant la période 2000-2004 (6,9%) à ce qu'elle a été durant toute la période 1973-2004 (8,8%), ce qui est indicateur négatif de la diminution de l'importance accordée au secteur de l'eau, en dépit de toutes les recommandations. L'étude montre aussi que les deux grands donateurs qui ont accordé une importance majeure à la coopération dans le secteur de l'eau durant la période étudiée sont le Japon avec une part de l'eau dans le total de l'APD égale à 19,6% et l'Allemagne avec 16,6%. En revanche, la France n'a accordé que 9,4% de son aide au secteur et les Etats-Unis 5,5% seulement. Les pays scandinaves n'ont accordé que 6,4 % de leur aide totale au secteur de l'eau et les autres pays européens y ont consacré en moyenne 8,3%.
13. Le rapport contient aussi une analyse des déboursements des opérations pour lesquelles la base de données OCDE est différente de celle des engagements et la série statistique ne commence qu'en 1990. L'analyse de cette série montre une accélération sensible des déboursements depuis l'année 2000. Toutefois, de ce fait, il est inquiétant de constater que les engagements annuels nouveaux sont désormais inférieurs aux déboursements annuels.
14. L'aide a été accordée à hauteur de 55% sous forme de prêts et de 45% en dons. C'est au cours des dernières années que la part des dons a sensiblement augmenté. De même l'aide n'a été déliée qu'au cours des dernières années. Sur toute la période, la part de l'aide totalement ou partiellement liée a été de 55%.
15. Tous les gouvernements donateurs et leurs organismes spécialisés de coopération affichent un désir certain d'augmenter leur aide au secteur de l'eau et de l'orienter vers une meilleure gestion du secteur et une conservation des ressources, ainsi que sur un plus grand accès des couches défavorisées de la population à l'eau potable. Toutefois, dans la réalité, les composantes majeures des projets de coopération dans le secteur de l'eau n'ont pas encore véritablement changé.
16. L'aide souffre d'une dispersion d'efforts, d'une fragmentation en petits programmes, d'une absence de données fiables et d'indicateurs de gestion. Deux grands rapports d'évaluation, l'un de la Banque mondiale (2003) et l'autre de la Banque européenne d'investissement (2001) confirment ce diagnostic.
17. En dépit des nombreuses recommandations prises ces dernières années pour le secteur de l'eau par diverses instances régionales et internationales et de nombreuses initiatives visant à améliorer la gestion des ressources en eau, l'accent

n'est mis sur la gestion de la demande que de façon accessoire. L'action sur l'offre reste encore une motivation prédominante, compte tenu des nombreux besoins à satisfaire dans les pays en développement, en particulier pour les couches défavorisées de la population de ces pays. Ces besoins ont été bien définis dans les objectifs du Millénaire pour le développement dont la réalisation requiert des investissements massifs dans la plupart de ces pays. La préférence pour l'action sur l'offre résulte aussi des théories néo-libérales et des efforts pour assurer au secteur privé une part plus grande dans la gestion du secteur de l'eau, ce qui ne manque pas de retarder la prise de conscience de l'importance de l'approche du secteur de l'eau par la rationalisation de la demande, en particulier dans les pays méditerranéens. Sur ce plan, il serait souhaitable que des efforts additionnels soient faits pour mieux individualiser la spécificité des problèmes de l'eau dans la région méditerranéenne et faire inscrire la gestion de la demande comme une priorité majeure dans les interventions de coopération dans cette région du monde.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer ici nos remerciements à M. Moustafa Nabli, économiste en chef de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient à la Banque mondiale qui nous a fourni la liste des prêts accordés par la Banque au secteur de l'eau dans les pays méditerranéens (voir annexe 1), ainsi que le très important rapport d'évaluation de la Banque sur ses opérations dans le secteur de l'eau qui nous a été très utile. Nos remerciements vont aussi à l'Agence française de développement qui nous a très aimablement fourni une note sur sa politique dans le secteur de l'eau en Méditerranée, ainsi que la liste des opérations dans les pays concernés (Annexe 2).

Nous remercions également Gaëlle Thivet du Plan Bleu qui a accompagné l'élaboration de cette étude par ses commentaires et suggestions et nous a fourni des compléments d'information sur l'agenda pour le développement du secteur de l'eau en Méditerranée, ainsi que Angela Klauschen du Global Water Partnership pour la Méditerranée (GWP Med) qui nous a communiqué ses commentaires sur l'étude.

Introduction : le secteur de l'eau dans l'Agenda international et Méditerranéen

La question de l'exploitation des ressources en eau fait l'objet depuis plusieurs années de l'attention des décideurs économiques. Plusieurs facteurs importants ont contribué à ce que la question de l'eau devienne prioritaire. Tout d'abord l'augmentation des besoins en eau du fait de l'augmentation de la population mondiale, ensuite l'augmentation des sources de pollution qui contaminent la qualité de l'eau disponible (eaux usées industrielles et urbaines, salinisation, emploi intensif d'engrais et de pesticides dans l'agriculture, infiltration dans polluants dans les nappes phréatiques). Diverses initiatives internationales ont été lancées ces dernières années pour faire face à la dégradation de la situation hydrique à l'échelle mondiale. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte internationale contre la pauvreté, les objectifs du Millénaire définis en 2000 ont intégré la question de l'accès à l'eau potable des couches de la population les plus défavorisées dans les différentes régions du monde.

La région méditerranéenne est une des régions du monde où le stress hydrique se fait le plus sentir. C'est pour cela que diverses initiatives ont été lancées ces dernières années, aussi bien au niveau de l'Union européenne et du Programme MEDA, qu'au niveau de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient (MENA) et qui seront passées en revue ci-dessous.

Toutes ces initiatives visent à améliorer de façon substantielle les modalités de gestion nationales, internationales et régionales du secteur de l'eau et, plus particulièrement, à susciter une gestion plus économe des ressources hydriques par une rationalisation de la demande aussi bien d'origine rurale (irrigation) qu'urbaine par une gestion intégrée du secteur associant les différentes parties prenantes à la demande et à l'offre d'eau (Etat central, collectivités locales, associations d'usagers, ONG, sociétés privées exploitantes d'infrastructures d'alimentation et d'évacuation des eaux).

Toutefois, il semble bien que cette attention accrue au secteur de l'eau ne soit pas traduite par une augmentation des ressources financières disponibles pour parvenir à une gestion intégrée et économe des ressources en eau. Les gouvernements nationaux et les collectivités locales dans les pays méditerranéens ont du mal à augmenter leurs ressources fiscales face à des besoins croissants d'intervention dans divers domaines prioritaires, tels que l'éducation, la santé, la protection sociale, la défense et la sécurité.

Les aides publiques au développement (APD), bien qu'en augmentation depuis les engagements pris par les pays riches au Sommet de Monterrey au Mexique en 2002, n'ont pas été substantiellement réorientées vers le secteur de l'eau. Depuis le milieu des années quatre vingt dix, la tendance à la réduction des financements d'APD au secteur de l'eau n'a pas été vraiment renversée, comme va le montrer l'analyse des chiffres disponibles qui sera faite dans cette étude.

Bien plus, il n'apparaît pas au travers des données disponibles que l'APD soit parvenue à concrétiser la réorientation attendue des opérations de coopération et d'aide dans le secteur de l'eau vers les domaines d'intervention permettant de parvenir à une rationalisation de la gestion du secteur, un meilleur encadrement de la demande, une augmentation de l'offre tout en préservant, voire en reconstituant, les réserves existantes dans les nappes phréatiques.

L'agenda international de l'eau depuis 1972

Les multiples conventions et conférences internationales dans le domaine de l'eau ont graduellement orienté les objectifs de la coopération internationale vers la promotion de la gestion intégrée des ressources en eau et l'accès de tous à l'eau potable et aux services d'assainissement. En 2000, les objectifs du Millénaire pour le développement ont ciblé, entre autres, la réduction d'ici 2015 de moitié de la population n'ayant pas accès à l'eau potable et à l'assainissement. La coopération internationale en matière d'eau, qui a débuté il y a plus de trente ans, n'a pas réussi, cependant, jusqu'aujourd'hui à atteindre ses objectifs, puisque près d'un milliard d'êtres humains n'ont pas encore aujourd'hui accès à l'eau potable et l'assainissement¹. Les conférences et les conventions internationales sur l'eau tentent de mieux définir les objectifs et les priorités de la coopération à l'échelle internationale afin de garantir une plus grande efficacité et d'atteindre ces objectifs.

C'est ainsi qu'en 1972, la «*Déclaration de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement*» à Stockholm a incité les décideurs à accorder plus d'attention aux conséquences environnementales de leurs actions. En 1977, se tient la *Conférence des Nations unies sur l'Eau* tenue à Mar del Plata en Argentine (...) et qui s'est concentrée sur le problème de l'évaluation et de l'utilisation des ressources en eau. C'est la première conférence internationale de grande envergure relative au secteur de l'eau, ayant adopté comme principe de base la nécessité de l'accès de tous les êtres humains à une eau potable de qualité et en quantité suffisante². En outre, l'objectif de la «*Décennie internationale de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement*», proclamée par les Nations Unies en 1981, avait déjà pris pour objectif d'assurer l'approvisionnement des populations en eau potable et en installations sanitaires de base, d'ici 1990.

En 1990, la Déclaration de New Delhi, Environnement et Santé, issue de la «*Consultation mondiale sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement pour les années 90*», organisée par le PNUD, a insisté sur deux objectifs principaux afin de satisfaire les besoins essentiels des populations, à savoir l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement de l'environnement.

Avec le début des années quatre-vingt-dix, les relations entre développement et l'environnement sont au cœur des débats, notamment à travers la Déclaration de Dublin sur l'eau dans la perspective d'un développement durable, adoptée lors de la Conférence internationale sur l'eau et l'environnement (1992). La même année se tient à Rio de Janeiro la *Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement*, dite «*Sommet de la Planète Terre*», organisée par la CNUCED.

Cependant l'eau ne deviendra une priorité de l'agenda international qu'avec le premier *Forum mondial de l'eau* qui se tient à Marrakech en 1997. Ce Forum affirme la nécessité de «*reconnaître le besoin humain fondamental d'avoir accès à l'eau saine et à l'assainissement, établir un mécanisme efficace pour la gestion d'eaux partagées,*

¹*Ibidem.*

² «*Plan d'action de Mar del Plata, recommandation A : Mise en œuvre d'une évaluation systématique des ressources en eau*», in *Rapport sur la Conférence des Nations Unies sur l'eau, Mar del Plata, 14-25 Mars 1977*, Publication des Nations Unies, Sales No. E.77.II.A.12.

soutenir et conserver les écosystèmes, encourager l'utilisation efficace de l'eau...³ ». En 2000, la déclaration de la « Vison mondiale de l'eau » présentée au *Second Forum mondial de l'eau* à La Haye définit plusieurs priorités, à savoir la participation de toutes les parties intéressées à la gestion intégrée des ressources en eau, le renforcement de la coopération au sein des bassins fluviaux et internationaux, l'accroissement massif des investissements dans le domaine de l'eau, etc.

En 2000, la « Déclaration du Millénaire des Nations Unies » propose huit objectifs essentiels pour le développement qui vont de la réduction de moitié de l'extrême pauvreté à l'éducation primaire pour tous, en passant par l'arrêt de la propagation du VIH/sida. L'objectif relatif à l'environnement durable recommande clairement de « réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion des personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable ou qui n'ont pas les moyens de s'en procurer⁴ ». Le *Sommet mondial sur le développement durable* tenu à Johannesburg en 2002 réaffirme les objectifs de développement du Millénaire, entre autres l'objectif relatif à l'environnement durable, tout en élaborant un plan d'action pour régler les problèmes de l'assainissement de l'eau. L'Organisation des Nations Unies a décrété l'année 2003 « année internationale de l'eau douce » en même temps que se déroulait le *Troisième Forum mondial de l'eau* à Kyoto au Japon. Les conclusions concernant les besoins d'investissements au sein du secteur de l'eau, adoptées lors de ce troisième Forum en mars 2003 et de la Conférence ministérielle tenue à cette occasion, ont été intégrées au Plan d'action sur l'eau du Sommet du G8 à Evian tenu en juin de cette même année.

Le *Quatrième Forum mondial de l'eau* au Mexique (2006) a proposé une nouvelle approche aux problèmes liés au secteur de l'eau dans le monde, en plaçant les acteurs locaux au cœur du débat. Dernièrement, plus de 200 participants de 140 pays se sont réunis à Stockholm pour une série de sessions, d'ateliers et de séminaires durant la *Semaine Mondiale de l'Eau*, tenue du 20 au 26 août 2006⁵.

Comme nous allons le voir plus en détail au cours de l'étude, l'abondante littérature des organismes des Nations Unies et des différentes initiatives régionales et internationales sur l'eau évoquent constamment la nécessité d'arriver à une gestion intégrée du secteur de l'eau, mais la question de la gestion de la demande en eau (GDE), en tant qu'élément clé de la gestion intégrée, ne paraît pas suffisamment mise en valeur. Si elle commence à être prise en compte au niveau de certaines initiatives méditerranéennes, sur le plan des actions de coopération internationale pour le secteur de l'eau en Méditerranée, la GDE ne figure pas encore directement parmi les priorités de base du secteur, ainsi que le montrera la suite de l'étude.

La mobilisation du secteur privé et du secteur associatif au service d'une meilleure gestion des ressources en eau

Au cours des dernières années, une plus grande attention a été donnée au rôle que pouvaient jouer le secteur privé et le secteur associatif dans le secteur de l'eau, face au monopole traditionnel des Etats ou des collectivités locales dans la gestion du secteur et son développement.

³ « La Déclaration de Marrakech », Le Conseil mondial de l'eau, www.watercouncil.org, 2006.

⁴ *Déclaration du Millénaire des Nations Unies*, (A/RES/55/000) art.19, 18 septembre 2000.

⁵ Le rapport est toujours en cours de préparation par l'Institut international de l'Eau de Stockholm (SIWI).

L'énormité des besoins en nouvelles infrastructures, notamment dans les pays en développement, entraînant la nécessité de mobiliser le capital privé, voire de l'associer à la gestion du secteur, a amené les grands organismes de financement internationaux à préconiser différentes formes d'association du capital privé à la gestion du secteur. Un rapport spécial a été commandé à un panel d'experts, présidé par l'ancien directeur du FMI, M. Michel Camdessus, sur l'initiative d'instances internationales en matière d'eau (le Partenariat Mondial pour l'Eau (GWP), le Conseil Mondial de l'eau). Le rapport intitulé *Financing Water for all* a été publié en mars 2003. Il a visé à encourager les gouvernements à se tourner vers le secteur privé pour assurer le développement du secteur de l'eau.

Toutefois, les expériences dans les pays émergents n'ont pas toujours été concluantes, car le résultat peut être de surcharger le coût de traitement et d'acheminement de l'eau vers les usagers et clients, ce qui se traduit par une augmentation des tarifs au profit de sociétés privées, sans efforts préalables ou parallèles pour parvenir à une gestion plus rationnelle de la demande en eau qui ne peut être le souci de sociétés privées, mais bien celui de l'Etat, des collectivités locales et des usagers et clients. C'est ce que confirme indirectement un rapport récent de la Banque mondiale qui évalue l'impact de ses conditionnalités sur les prêts accordés au secteur de l'eau et qui reconnaît que le partenariat public-privé (PPP) dans ce secteur se heurte à beaucoup d'obstacles, notamment les hausses tarifaires importantes qui doivent permettre la rémunération du capital privé ou parfois les contrôles insuffisants de la qualité de l'eau⁶. De même, l'association du capital privé, et donc du profit, dans la gestion du secteur de l'eau peut être contradictoire avec la priorité reconnue dans l'agenda international et les objectifs du Millénaire de faire bénéficier les couches les plus pauvres des populations dans les pays émergents d'un approvisionnement régulier en eau potable de qualité.

En revanche, et comme le montre très bien une étude récente sur le rôle que jouent les organisations de la société civile⁷, l'intervention de la société civile peut considérablement contribuer à exercer un contrôle sur les politiques suivies dans le domaine de l'eau dans le sens de la bonne gestion et de la bonne gouvernance du secteur, mais peut aussi aider les usagers à s'organiser et à être éclairés et éduqués sur l'importance de leur mode de consommation de l'eau. En effet, les nécessités d'une gestion intégrée et économe des ressources en eau appellent à un effort d'éducation adapté à chaque catégorie d'utilisateurs (agriculteurs, industriels, ménages urbains et ruraux) et à un dialogue entre les utilisateurs et les administrations (publiques ou privées) en charge de la gestion du secteur. Les interventions de la société civile sont bénéfiques, non seulement sur le plan de la pression qu'elles peuvent exercer en faveur de la protection de l'environnement et des ressources aquifères, mais aussi sur celui de la réalisation des objectifs du Millénaire en termes d'accès des populations pauvres à un approvisionnement régulier en eau. On verra que la question de la protection de l'environnement reste encore très peu abordée dans les politiques de

⁶ *Efficient, Sustainable Service for all? An OED Review of the World Bank's Assistance to Water Supply and Sanitation*, Report N° 26443, septembre 2003, Operations Evaluation Department, The World Bank, Washington D.C.

⁷ Voir le chapitre « Water : A Global Contestation », dans *Global Civil Society 2006/7*, dirigé par Mary KALDOR, Martin ALBROW, Helmut ANHEIR, Marties GLASIUS, SAGE publication, Londres, 2006, pp.122-143.

l'eau en dépit des recommandations, voire des conditionnalités mises parfois à l'APD au secteur de l'eau par les organismes donateurs⁸.

L'Agenda européen et méditerranéen sur l'eau

Dans le domaine de la coopération régionale, la gestion de l'eau a été définie comme une priorité méditerranéenne depuis 1992. Durant la première conférence euro-méditerranéenne sur la gestion locale de l'eau de Marseille en novembre 1996 les ministres et chefs de délégations se sont accordés sur la nécessité d'améliorer la gestion de l'eau en Méditerranée et de « donner une impulsion nouvelle à la coopération euro-méditerranéenne dans le domaine de la gestion de l'eau et d'établir les lignes directrices d'une coopération dans ce secteur⁹ ».

Les Parties Contractantes à la Convention de Barcelone, réunies en novembre 1997, ont adopté les recommandations de la Commission Méditerranéenne du Développement Durable (CMDD)¹⁰ soulignant le caractère prioritaire de la « gestion intégrée des ressources en eau » (GIRE), de la « gestion de la demande en eau¹¹ » (GDE) et du renforcement de la coopération régionale, surtout à travers le Partenariat Euro-Méditerranéen (PEM)¹².

Définition de la gestion de la demande en eau

La « gestion de la demande en eau » (GDE) comprend l'ensemble des mesures visant à accroître les efficacités techniques, sociales, économiques, institutionnelles et environnementales dans les différents usages de l'eau. Complémentaire aux politiques de l'offre (barrages, pompes, transferts à longue distance, dessalement,...), la GDE est une voie prioritaire pour contribuer à atteindre deux objectifs au centre du concept de développement durable : l'évolution des modes de consommation et de production non viables d'une part et la protection et la gestion durable des ressources naturelles aux fins du développement économique et social d'autre part.

La GDE vise à :

- réduire les pertes et mauvaises utilisations ;
- optimiser les usages de l'eau en assurant une allocation raisonnée de la ressource entre les différents usages, tout en tenant compte des besoins des écosystèmes, de l'objectif de préservation du renouvellement et des qualités des ressources et du développement des utilisations d'eau *in situ* (sans prélèvement) (activités récréatives, aquaculture et pêche, énergie) ;
- créer plus de développement durable pour chaque unité de ressource mobilisée ;
- permettre d'importantes économies d'infrastructures et financières pour les pays, les villes et les entreprises ;
- anticiper et éviter les crises annoncées par des scénarios tendanciels de type « au fil de l'eau » (*business as usual*).
- contribuer à modérer les pressions sur les ressources, notamment à réduire et arrêter les exploitations non durables (sur-exploitations, exploitations de ressources non renouvelables, groundwater mining)

⁸ Voir le rapport de la Banque Mondiale, cité en note 6 ci-dessus.

⁹ *Déclaration de Marseille*, Conférence euro-méditerranéenne de Marseille sur la gestion locale de l'eau, 25-26 novembre 1996.

¹⁰ « Recommandations pour la gestion des demandes en eau formulées par la Commission Méditerranéenne de développement durable et adoptées par les parties contractantes de la Convention de Barcelone en 1997 à Tunis », in *L'eau des méditerranéen : Situation et perspectives*, MAP Technical Report Series N°158, PNUE/PAM, Athènes, 2004.

¹¹ t.

¹² Créé lors de la Conférence de Barcelone des 27-28 novembre 1995, processus de Barcelone.

La GDE a donc vocation à devenir une **composante essentielle de la gestion intégrée des ressources en eau** (GIRE) et des **politiques urbaines et rurales, agricoles et industrielles**. Elle suppose la mise en place de panoplies d'outils (stratégies, politiques et plans, outils économiques, outils institutionnels et réglementaires, campagnes d'information et de sensibilisation, intégration dans les cursus de formation...).

Le Sommet de Johannesburg sur le développement durable a notamment appelé à l'élaboration de « **plans d'efficience** » (*water efficiency plans ou plans d'utilisation rationnelle des ressources en eau*) et de plans de gestion intégrée des ressources en eau. Les plans d'efficience peuvent être élaborés et mis en œuvre à diverses échelles (pays, bassins versants, nappes, villes, périmètres d'irrigation). Un nombre croissant de villes en mettent actuellement en œuvre dans le monde.

Une question importante pour le futur est celle de l'évolution de la **place relative des politiques d'offres et de demandes**. Compte tenu des limitations de ressources, des coûts des politiques d'offre et des gisements d'économies possibles (de l'ordre de 20 à 25% pourraient être récupérés par simple réduction des pertes et mauvaises utilisations), la GDE a vocation à prendre une place centrale dans les politiques de l'eau en Méditerranée. Si le recours croissant au dessalement de l'eau de mer peut être justifié dans les régions disposant de ressources très limitées et pour éviter des dégradations irréversibles, et malgré le fait que les quantités concernées resteront limitées, le risque existe d'une « fuite en avant » vers le dessalement plutôt que l'engagement résolu vers des politiques de GDE naturellement plus complexes à mettre en œuvre. Les conséquences croissantes prévisibles en termes de coûts et d'impacts environnementaux (notamment pour le littoral) en seraient non négligeables.

L'eau constitue elle-même l'une des six priorités pour la coopération économique et financière du PEM. Ainsi que l'affirme le programme de travail en annexe de la Déclaration de Barcelone : "La Charte méditerranéenne de l'eau a été adoptée à Rome en 1992. L'eau est une question prioritaire pour tous les partenaires méditerranéens et son importance ne fera que croître à mesure que les ressources en eau se feront plus rares. La coopération dans ce domaine aura pour but de : faire le point sur la situation en tenant compte des besoins actuels et futurs ; définir les moyens de renforcer la coopération régionale ; faire des propositions en vue de rationaliser la planification et la gestion - en commun, le cas échéant - des ressources en eau ; contribuer à la création de nouvelles sources en eau"¹³.

La composante environnementale du PEM est le Programme d'action prioritaire à court et moyen termes pour l'environnement (SMAP) qui a été adopté lors de la Première conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur l'environnement qui a eu lieu à Helsinki le 28 novembre 1997. Le SMAP se concentre sur cinq domaines d'actions prioritaires dont la gestion intégrée de l'eau.

Un mois plus tard, la Conférence euro-méditerranéenne des 27 Directeurs de l'Eau se tient à Naples pour la mise en place du Système euro-méditerranéen d'information sur le savoir-faire dans le domaine de la gestion de l'eau (SEMIDE).

La déclaration de Turin a été adoptée lors de la Conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur le renforcement des capacités de la gestion locale de l'eau qui a eu lieu les 18-19 octobre 1999 et, en 2001, la Commission européenne a engagé 40 millions d'euros dans le but de mettre en œuvre les dispositions de la déclaration de Turin.

En octobre 2002, le *Forum de Fiuggi* en Italie, organisé sous l'égide de la CMDD, est tenu sur le thème « Avancées de la gestion de la demande en eau en région

¹³ Déclaration de Barcelone, www.semide.org, 2006.

Méditerranée » et vise, entre autres, à « mettre en oeuvre des stratégies nationales et des dispositifs institutionnels pour la gestion de la demande en eau avec des objectifs ambitieux mais réalistes à moyen et long termes (...)»¹⁴.

En septembre 2002, lors du Sommet de Johannesburg, l'initiative MED EUWI - la composante Méditerranéenne de l'Initiative Eau de l'UE - soutient les décisions du Sommet et vise surtout l'augmentation de la coopération dans le domaine de l'eau en Méditerranée. Nous en reparlerons dans la partie II du rapport relative aux politiques des pays donateurs et des organismes régionaux et internationaux de financement.

La Déclaration d'Athènes en mai 2003, adoptée à l'issue de la *Conférence internationale*, qui devient une référence essentielle, porte sur le thème « Un développement durable pour une paix pérenne : partage de l'eau, partage de l'avenir, partage du savoir » pour la promotion de la gestion durable des ressources en eau transfrontières en Europe du Sud-Est et dans la région méditerranéenne.

En novembre 2005, les Parties Contractantes à la Convention de Barcelone ont adopté, sur proposition de la CMDD, la « Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable » (SMDD) annoncée au Sommet de Johannesburg. Le premier domaine d'action prioritaire de la Stratégie est « l'amélioration de la gestion intégrée des ressources et demandes en eau », avec pour objectifs principaux :

- le renforcement des politiques de gestion de la demande en eau pour stabiliser la demande grâce à une atténuation des pertes et des mauvaises utilisations et pour augmenter la valeur ajoutée créée par m³ d'eau utilisé (amélioration des efficacités),
- la gestion intégrée des bassins hydrographiques, incluant les eaux de surfaces et souterraines, les écosystèmes et des objectifs de dépollution,
- donner priorité à l'utilisation des ressources renouvelables et réduire les surexploitations,
- l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour atteindre les « objectifs du Millénaire pour le développement »,
- la promotion de la participation, des partenariats et de la coopération.

La SMDD a également comme objectif transversal le renforcement de la solidarité, de l'engagement et des financements en faveur du développement durable à l'échelle régionale, nationale et locale.

Lors de la Conférence des directeurs de l'eau des pays euro-méditerranéens et des pays de l'Europe du sud-est qui a eu lieu à Athènes (Grèce) les 6 et 7 novembre 2006, les directeurs de l'eau ont apporté leur soutien à la prise en considération de l'eau en tant que priorité dans le cadre du nouvel Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat, ainsi qu'à la fourniture d'une assistance substantielle pour des actions concrètes, à la fois au niveau national et régional, afin de faire face aux défis en matière d'eau comme condition nécessaire au développement des pays et à l'amélioration des conditions de vie.

¹⁴ « Résumé des recommandations de Fiuggi 2002 » in *L'eau des méditerranéens : Situation et perspectives*, MAP Technical Report Series N°158, PNUE/PAM, Athènes, 2004.

Puis, le 20 novembre 2006, lors de la Conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur l'environnement tenue au Caire, les Ministres euro-méditerranéens de l'environnement ont adopté le calendrier élaboré pour l'Initiative « Horizon 2020 » en faveur de la dépollution de la mer Méditerranée d'ici à 2020, et approuvé l'initiative de la Commission européenne instituant une « Stratégie environnementale pour la Méditerranée » qui souligne l'approche adoptée par la Commission pour sa coopération environnementale dans la région pour les prochaines années.

Il convient aussi de noter que les pays méditerranéens arabes participent à d'autres initiatives en faveur d'une meilleure gestion du secteur de l'eau. On signalera, en particulier, la création en 2004 du Conseil arabe de l'eau (The Arab Water Council – AWC) qui regroupe l'ensemble des pays de la Ligue arabe. Le Conseil, outre la coopération entre pays arabes riverains de cours d'eau communs, a pour objectifs d'aider les pays membres à promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau, à renforcer les capacités institutionnelles pour la gestion du secteur de l'eau et à améliorer les législations et réglementations en matière d'eau, à développer la coopération scientifique et l'assistance technique entre pays membres, à assurer le contact et la coordination avec les autres initiatives en matière d'eau, à faire prendre conscience à l'opinion publique de l'importance des questions relatives à l'eau¹⁵. De plus, il faut signaler l'existence du Centre pour l'environnement et le développement de la région arabe et de l'Europe (CEDARE), institution intergouvernementale reconnue, créée en 1992 à l'initiative du gouvernement égyptien, du PNUD et du Fonds arabe de développement économique et social.

On signalera de même, au niveau africain (regroupant les pays arabes d'Afrique du Nord et ceux de l'Afrique sub-saharienne), la création d'une Facilité africaine pour l'eau (African Water Facility - AWF), gérée par la Banque africaine de développement, ainsi que la formation du Conseil des ministres africains chargés de l'eau dans le but de faciliter la réalisation des objectifs du Millénaire dans le domaine de l'accès à l'eau potable.

Le stress hydrique dans les pays du bassin méditerranéen et les réformes préconisées

Les ressources en eau du bassin méditerranéen sont non seulement limitées, mais réparties géographiquement de façon très inégale. En effet, deux pays de la rive nord (France et Italie) et la Turquie concentrent les deux tiers de ces ressources sur 1/5 du bassin. Le reste des pays méditerranéens, qui s'étendent sur les 4/5 du bassin, ne disposent que d'un tiers des ressources.

Il est estimé que 30 millions de Méditerranéens n'ont pas accès à l'eau potable et que 27 millions sont privés d'un système d'assainissement adéquat¹⁶.

¹⁵ Voir www.arabwatercouncil.org et *Middel East and North Africa Regional Document*, Mexico 2006 4th World Water Forum qui décrit bien la situation de stress hydrique de l'ensemble des pays arabes, encore plus grave que celle des pays méditerranéens, compte-tenu du caractère désertique de nombreux pays de la péninsule arabique.

¹⁶ Voir *Méditerranée Les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement*, dirigé par Guillaume BENOIT et Aline COMEAU, Editions de l'Aube/Plan Bleu, 2005, p. 86.

Suivant un rapport récent du Plan Bleu, les pays les plus affectés par le manque de ressources en eau naturelles renouvelables disponibles sont Israël (276 m³ par habitant/an) et les territoires palestiniens de Gaza (51) et Cisjordanie (359), la Libye (155), l'Algérie (472), la Tunisie (438), Malte (128), Chypre (1000), l'Égypte (859), le Maroc (971). La disponibilité en eaux exploitables pour ce groupe de pays est encore plus faible avec un minimum de 45 m³ par habitant/an pour Gaza et un maximum de 813 m³/hab/an pour l'Égypte¹⁷.

Les ressources moyennes en eau exploitables par habitant par sous régions géographiques du bassin méditerranéen en 2000 confirment cette inégalité de répartition avec 2 254 m³ par habitant par an au nord, 1 339 à l'Est et seulement 572 au sud du bassin.

L'agriculture constitue, dans les pays méditerranéens, le secteur le plus gros consommateur d'eau. Dans les pays du sud les plus affectés par le stress hydrique, l'irrigation représente 80% de la demande en eau (90% en Libye). Les quantités requises varient directement en fonction de la nature des cultures entreprises ; ainsi, parmi les cultures méditerranéennes, la culture de la canne à sucre ou du bananier sont-elles les plus gourmandes en eau (2 000 mm), suivies par celle du coton (1000 mm) par rapport à d'autres cultures, telles que les légumes (500)¹⁸.

Le tourisme est également une activité fortement consommatrice d'eau. La masse de touristes nationaux et internationaux qui est de 250 millions de personnes augmente la demande locale en eau potable.

Les quantités d'eau utilisées effectivement dans les pays du bassin méditerranéen sont données dans le Tableau 1.

Tableau 1. Quantités d'eau utilisée actuelles dans le bassin méditerranéen

Sous-régions (dans le bassin méditerranéen)	Volume d'eau utilisée par secteur (km ³ /an)				Total km ³ /an
	Collectivités	Agriculture	Industrie non raccordées	Centrales thermiques km ³ /an	
Nord	10	29,6	10,4	21,6	71,6
Est	3,1	10,1	1,2	0	14,4
Sud	3,4	54,1*	8	0,2	65,7
Total	16,5	93,8	19,6	21,8	151,7
%	10,6	61,8	12,9	14,4	100

* Compte tenu des réutilisations d'eau de drainage en Égypte.

Source: MARGAT Jean, *L'eau des méditerranéens, situation et perspectives*, Les Dossiers du Plan Bleu 1, Plan Bleu, 2006, p.3-19

Le bilan que tire le récent rapport du Plan Bleu fait le point sur la disponibilité et l'efficacité d'utilisation des ressources en eau. Nous reproduisons ci-dessous le diagnostic alarmant qui y est fait:

¹⁷ Jean MARGAT, *L'eau des méditerranéens, situation et perspectives*, Les Dossiers du Plan Bleu, 1, avril 2006.

¹⁸ *Ibidem*, p. 3-9

« Les méditerranéens utilisent-ils tous l'eau avec les soucis d'économie et d'efficacité que sa rareté devrait motiver et que les traditions laissent entendre ? C'est loin d'être le cas. Les gaspillages côtoient encore souvent les pénuries.

« Une part notable des eaux prélevées ou produites est inutilisée du fait des pertes pendant le transport dans les réseaux d'adduction et de distribution. Les rendements (rapports eaux distribuées / eaux produites) sont souvent médiocres. Dans les réseaux d'eau potable, il y a de 10 à 60% de pertes, plus de 30% en général, plus de fuites chez les usagers (particuliers ou publics). Les pertes de transport des réseaux d'irrigation vont de 5 à 40%.

« Les procédés d'irrigation de faible efficacité (irrigation gravitaire et submersion) sont encore prépondérants, surtout au Sud. Le recyclage est encore peu pratiqué dans les usages industriels.

« Plus difficiles à éviter, les pertes par évaporation des retenues, au Sud surtout, se chiffrent en km³/an (10 pour le seul réservoir d'Assouan).

« Enfin, les déversements directs d'eaux usées en mer, conséquence de l'urbanisation du littoral méditerranéen, restreignent beaucoup les retours d'eau remobilisable.

« Dans tout le bassin méditerranéen, les pertes de distribution d'eau urbaine et les fuites chez les usagers domestiques ou autres représentent environ 12 km³/an. Les pertes, plus le manque d'efficacité des eaux d'irrigation sont d'environ 60 km³/an. Au total les quantités d'eau mobilisées inutilisées ou mal utilisées actuellement sont probablement de l'ordre de 75 km³/an, soit 40% des prélèvements totaux »¹⁹.

Le rapport du Plan Bleu sur les perspectives de l'environnement et du développement en Méditerranée met lui aussi en évidence un diagnostic inquiétant sur la situation du secteur de l'eau. Les ressources en eau du bassin méditerranéen y sont décrites dans leur irrégularité et leur fragilité. La demande croissante en eau, d'origine agricole ou urbaine, générée par la forte progression démographique des pays du sud et de l'est méditerranéen, exerce de fortes pressions sur les ressources existantes, en particulier les nappes non renouvelables. Le rapport montre bien que l'eau régularisée par les barrages devient une ressource non durable, en raison de l'envasement des retenues particulièrement actif, ce qui diminue considérablement la capacité de stockage de l'eau. En bref, le rapport estime que « les prélèvements croissants et leurs infrastructures associées modifient le régime naturel des eaux » et que « l'accumulation des prises d'eau a inévitablement réduit le débit de nombreux cours d'eau méditerranéens, particulièrement en période d'étiage. Globalement, environ 80 milliards de mètres cubes/an sont actuellement soustraits aux cours d'eau du bassin méditerranéen, ce qui ne peut pas être sans effet sur le régime et la fonctionnalité de beaucoup de fleuves, notamment au Sud »²⁰.

Le rapport décrit, en outre, la dégradation de la qualité des eaux et des écosystèmes, ainsi que la pollution des eaux souterraines, l'augmentation des coûts d'accès à l'eau. Afin de remédier à ces situations, le rapport préconise de nombreuses actions, telles

¹⁹ Jean MARGAT, *op.cit.*, p. 3-12, 3-13.

²⁰ BENOIT Guillaume et Aline COMEAU, *Méditerranée, les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement, op. cit.*, pp. 82-83.

que le traitement des rejets polluants, l'augmentation du potentiel exploitable de façon durable, notamment en milieu aride, une meilleure gestion de la demande pour permettre des économies d'eau (pouvant, selon les hypothèses retenues, atteindre près d'un quart de cette demande en eau), ce qui exige la mise en place de politiques de gestion de la demande qui associeraient les usagers à cette gestion à travers des associations des différents types d'usagers qui pourraient dialoguer avec les gestionnaires publics ou privés des ressources en eau. Ceci suppose, estiment les auteurs du rapport, de bien connaître la structure de la demande et d'œuvrer pour opérer « un changement profond des pratiques et des mentalités ». L'enjeu serait de « réussir à combiner des approches de type « techniciste » (mettant l'accent sur la technique et les infrastructures d'approvisionnement), avec des approches de type « sociétal » (tentant d'agir avec l'ensemble des acteurs, pour rechercher la meilleure valorisation possible de chaque mètre cube d'eau, sans oublier les besoins de la nature. Plus généralement, ajoute le rapport, il s'agit de remettre l'homme au cœur des préoccupations, lui qui n'est pas seulement un usager ou un client mais aussi un « citoyen », acteur responsable d'une gestion patrimoniale de l'eau »²¹.

On ne s'étonnera pas dans ces conditions de la nécessité pour les pays de l'est et du sud méditerranéen de mettre en place des politiques intégrées de gestion de l'eau et des systèmes de régulation de la demande adaptés à la situation de stress hydrique dont souffrent la plupart de ces pays. L'aide publique au développement que pratiquent les pays riches de l'OCDE et les organismes multilatéraux et régionaux de financement est-elle vraiment adaptée à la situation décrite ici et permet-elle d'aider les pays concernés à gérer de façon plus économe et plus efficace leurs maigres ressources en eau ?

La présente étude s'efforcera de répondre à ces questions en analysant l'évolution des flux de l'APD en prêts et dons au secteur de l'eau vers les pays du sud et de l'est de la méditerranée octroyée par les pays du Comité d'aide au développement (CAD).

Méthodologie de l'étude

Comme requis par les termes de référence de l'étude, nous avons procédé à une analyse détaillée du fichier du CAD contenant la description de toutes les opérations d'APD relatives au financement du secteur de l'eau dans les pays méditerranéens. Les principaux projets sont classés dans le fichier CAD dans sept secteurs, portant le code principal 140 « distribution d'eau et assainissement ».

²¹ *Ibidem*, p. 95.

**Code et sous-codes relatifs à l'ADP au secteur de l'eau
suivant la classification de l'OCDE**

140 DISTRIBUTION D'EAU ET ASSAINISSEMENT

14010 *Politique des ressources en eau et gestion administrative*

Politique des ressources en eau, planification et programmes ; législation et gestion ; renforcement des capacités institutionnelles et conseils ; évaluation et études des ressources en eau ; nappes phréatiques, études sur la qualité et le partage de l'eau ; hydrogéologie ; à l'exclusion des ressources en eau à usage agricole (31140).

14015 *Protection des ressources en eau*

Eau douce de surface (rivières, lacs, etc.) ; préservation et rétablissement des nappes phréatiques ; lutte contre la pollution de l'eau par les produits chimiques agricoles et les effluents industriels.

14020 *Distribution d'eau et assainissement – systèmes à grande échelle*

Usines de dessalage ; adductions, stockage, traitement, stations de pompage, systèmes de transport et d'approvisionnement ; assainissement des eaux ; usines de traitement des eaux usées (domestiques et industrielles).

14030 *Distribution d'eau potable de base et assainissement de base*

Approvisionnement en eau et services d'assainissement utilisant les technologies à coût réduit telles que pompes manuelles, captage des sources, systèmes d'alimentation en eau par la gravité (châteaux d'eau), collecte des eaux de pluie, citernes, systèmes de distribution à petite échelle ; latrines ; égouts superficiels, traitement sur place (fosses septiques).

14040 *Aménagement de bassins fluviaux*

Projets de bassins fluviaux ; régularisation des cours d'eau ; barrages et réservoirs [à l'exclusion des barrages hydroélectriques (23065) et barrages pour l'irrigation (31140) et activités liées au transport fluvial (21040)].

14050 *Traitement des déchets*

Au niveau municipal et industriel, y compris les déchets dangereux et toxiques ; enlèvement et traitement ; zones d'enfouissement des déchets ; compost et recyclage.

14081 *Éducation/formation dans la distribution d'eau et l'assainissement*

Note : Pour faciliter la distinction entre « distribution d'eau potable de base et assainissement de base » d'une part, et « distribution d'eau et assainissement-systèmes à grande échelle » d'autre part, il convient de considérer le nombre de personnes à desservir et le coût par tête de la fourniture des services.

- Les systèmes à grande échelle permettent d'assurer à une communauté la distribution d'eau et l'assainissement grâce à un réseau auquel chaque foyer est raccordé. Les systèmes de base sont généralement communs à plusieurs foyers.
- Dans les zones urbaines, la distribution d'eau et l'assainissement nécessitent en principe l'installation d'un réseau. Pour classer les projets de cette nature, il y a lieu de considérer le coût des services par tête. Le coût par tête de la distribution d'eau et de l'assainissement par des systèmes à grande échelle est supérieur de plusieurs ordres de grandeur au coût des services de base.

Ces projets, cependant ne représentent environ que 70% du total de l'APD en provenance des pays industrialisés de l'OCDE au secteur de l'eau, comme on peut le voir à la lecture du tableau suivant qui montre aussi la modestie des montants consacrés à l'éducation/formation (14081) ou à la protection des ressources en eau (14015) ou encore au traitement des déchets (14050).

Tableau 2. Nombre et montants d'opérations par codes de l'OCDE
(en milliers de US \$ courants)

N° des codes OCDE	Nbre d'opérations	% au total	Montant	% au total
14010	438	21.5%	2,142,116	15.4%
14015	73	3.6%	26,198	0.19%
14020	701	34.4%	6,538,388	47.0%
14030	287	14.1%	1,016,559	7.3%
14040	60	2.9%	276,461	2.0%
14050	17	0.8%	77,670	0.56%
14081	28	1.4%	4,556	0.03%
<i>Total</i>	<i>1,604</i>	<i>78.7%</i>	<i>10,081,948</i>	<i>72.5%</i>
Autres codes	435	21.3%	3,823,827	27.5%
Total général	2,039	100%	13,905,775	100%

En effet, dans la constitution de notre base de données, nous ne nous sommes pas contentés des projets inscrits dans ces secteurs spécifiques au domaine de l'eau, mais nous avons extrait dans les autres secteurs du fichier tout projet dont la description contenait une composante eau. Nous avons donc inclus, dans la base de données que nous avons constituée, des opérations relevant de 37 autres secteurs de la classification du fichier CAD et qui touchent à tous les domaines, comme on peut le voir dans le Tableau 3 ci-dessous.

Sur cette base, le nombre d'opérations financées en Méditerranée par dons ou prêts durant la période de 1973 à 2004 et que nous avons extraites du fichier CAD s'est élevé à 2039 pour un montant total de 13,9 milliards de US dollars en dollars courants.

Tableau 3. Nombre d'opérations recensées par intitulé de secteur CAD
(en milliers de US \$ courants)

Intitulé du secteur (CAD)	N° du code	Nbre d'opérations	Montant ('000 US \$)	Moyenne ('000 US \$)
HEALTH POLICY & ADMIN. MANAGEMENT	12110	10	20,639	2,064
BASIC HEALTH CARE	12220	1	850	850
BASIC HEALTH INFRASTRUCTURE	12230	1	58	58
WATER RESOURCES POLICY/ADMIN. MGMT	14010	438	2,142,116	4,891
WATER RESOURCES PROTECTION	14015	73	26,198	359
WATER SUPPLY & SANIT. - LARGE SYST.	14020	701	6,538,388	9,327
BASIC DRINKING WATER SUPPLY AND BASIC SANITATION	14030	287	1,016,559	3,542
RIVER DEVELOPMENT	14040	60	276,461	4,608
WASTE WATER MANAGEMENT	14050	17	77,670	4,569
EDUC./TRNG:WATER SUPPLY & SANITATION	14081	28	4,556	163
ECONOMIC AND DEVELOPMENT POLICY/PLANNING	15110	2	3,096	1,548
GOVERNMENT ADMINISTRATION	15140	1	53	53
HUMAN RIGHTS	15162	2	157	78
SOCIAL/WELFARE SERVICES	16010	3	474	158
MULTISECTOR AID FOR BASIC SOC. SERV.	16050	1	61	61
POWER GENERAT./NON-RENEWABLE SOURCES	23020	3	2,467	822
ELECTRICAL TRANSMISSION/DISTRIBUTION	23040	1	1,310	1,310
HYDRO-ELECTRIC POWER PLANTS	23065	58	1,431,816	24,686
SOLAR ENERGY	23067	4	224	56
AGRICULTURAL POLICY & ADMIN. MGMT	31110	5	5,050	1,010
AGRICULTURAL DEVELOPMENT	31120	2	62,035	31,017
AGRICULTURAL LAND RESOURCES	31130	26	134,531	5,174
AGRICULTURAL WATER RESOURCES	31140	265	1,892,952	7,143
AGRICULTURAL INPUTS	31150	1	8,000	8,000
AGRICULTURAL EDUCATION/TRAINING	31181	1	150	150
AGRICULTURAL SERVICES	31191	2	1,783	892
INDUSTRIAL POLICY & ADMIN. MGMT	32110	2	69	35
AGRO-INDUSTRIES	32161	2	645	322
ENGINEERING	32171	1	14	14
ENVIRONMENTAL POLICY AND ADMIN. MGMT	41010	4	4,172	1,043
BIOSPHERE PROTECTION	41020	3	963	321
BIO-DIVERSITY	41030	2	265	132
SITE PRESERVATION	41040	2	585	293
FLOOD PREVENTION/CONTROL	41050	4	3,231	808
ENVIRONMENTAL RESEARCH	41082	1	75	75
MULTISECTOR AID	43010	5	3,386	677
URBAN DEVELOPMENT AND MANAGEMENT	43030	2	25,469	12,735
RURAL DEVELOPMENT	43040	3	1,694	565
FOOD SECURITY PROGRAMMES/FOOD AID	52010	1	1,469	1,469
EMERGENCY/DISTRESS RELIEF	72010	5	1,255	251
RECONSTRUCTION RELIEF	73010	1	148	148
ADMINISTRATIVE COSTS	91010	1	24	24
SUPPORT TO NON-GOVERNMENTAL ORGANISATIONS	92000	4	206,692	51,673
SUPPORT TO NATIONAL NGO'S	92010	2	137	68
SECTORS NOT SPECIFIED	99810	1	7,829	7,829
Total		2,039	13,905,775	6,820

Toutefois, compte tenu du fait que l'affectation des opérations à l'une ou l'autre de ces rubriques n'est guère réalisée de façon rigoureuse dans le fichier OCDE et ne donne pas une idée exacte de la nature et de l'objectif des opérations financées, et conformément aux termes de référence de l'étude, nous avons créé trois niveaux de regroupements des 2039 opérations (par destination, par localisation géographique et par nature des actions financées), permettant une analyse plus fine des données disponibles.

A ce stade du regroupement, cependant, on ne peut s'empêcher de remarquer à la lecture du Tableau 4 ci-dessous, que 93,6% du montant des financements et 85,8% de leur nombre sont concentrés sur cinq des 45 codes extraits de la base de données de l'OCDE. En particulier, le code 14020 qui regroupe les opérations dites de « grands

systèmes » représente à lui seul 47% du montant total des financements et 34% du nombre d'opérations, cependant que le code 14030 qui devrait regrouper, suivant la description de l'OCDE, les opérations relatives à de « petits » systèmes », ne représente que 7,31% des montants (mais 14,1%) du nombre total d'opérations.

Tableau 4. Le degré de concentration des opérations à partir de la classification OCDE
(% basé sur montants en US \$ courants)

Intitulé du secteur (CAD)	N° du code	% par rapport au montant total	% cumulé	% par rapport au nombre total d'opérations	% cumulé
WATER SUPPLY & SANIT. - LARGE SYST.	14020	47.0%	47.0%	34.4%	34.4%
WATER RESOURCES POLICY/ADMIN. MGMT	14010	15.4%	62.4%	21.5%	55.9%
AGRICULTURAL WATER RESOURCES	31140	13.6%	76.0%	13.0%	68.9%
HYDRO-ELECTRIC POWER PLANTS	23065	10.3%	86.3%	2.8%	71.7%
BASIC DRINKING WATER SUPPLY AND BASIC SANITATION	14030	7.31%	93.6%	14.1%	85.8%

C'est bien la raison pour laquelle nous avons adopté un autre mode de classement que celui de l'OCDE. Cependant, on peut déjà réaliser que le nombre d'opérations relatives à d'autres domaines essentiels en matière d'eau (protection, éducation, environnement) est très faible, comme cela apparaîtra des classements et regroupements que nous avons effectués sur la base de données OCDE.

Quant à la GDE, elle ne ressort d'aucun des intitulés ou descriptions des projets financés. Il est donc difficile de dire si les projets mentionnés dans le Tableau 3 ci-dessus ont des composantes relatives à l'amélioration de la gestion de la demande. On peut uniquement supposer que les projets qui ont des composantes d'assistance technique aux institutions en charge de la gestion du secteur de l'eau conduisent indirectement à une approche plus économe de l'utilisation de l'eau. C'est plus par le reclassement des financements par nature (troisième niveau d'analyse) que nous avons effectué que l'on peut le mieux identifier les aides qui servent, au moins indirectement, ou qui préparent à l'introduction de systèmes rigoureux de GDE. Les intitulés ou parfois les descriptifs de projets mentionnent la gestion intégrée des ressources en eau, mais pas encore la mise en place de systèmes de GDE pourtant si nécessaires en milieu méditerranéen.

Premier niveau de classement : regroupement des opérations par destination

Le premier regroupement est destiné à permettre une saisie statistique par grandes catégories d'objectifs recherchés (classement par destination), ainsi que cela ressort du Tableau 5.

Il faut réaliser que ce travail reste imprécis, car les énoncés des opérations dans la base de données du CAD sont eux-mêmes très sibyllins, en sus du fait que les énoncés sont parfois en allemand ou en espagnol. Nous nous sommes, cependant, tenu autant que possible au vocabulaire des rubriques et sous-rubriques de la base de données OCDE. Ainsi, toutes les opérations que nous avons classées comme « alimentation/assainissement » sont principalement celles des deux sous-secteurs 14020 (**Water Supply and Sanitation**) et 14030 (**Basic Drinking Water Supply and Basic Sanitation**), cependant que les opérations que nous avons classées comme « alimentation » seulement sont celles qui ne mentionnent pas une action sur la qualité

de l'eau et sa potabilité. Nous avons identifié tout ce qui avait spécifiquement trait au transport de l'eau dans la description des projets, mais cela n'exclut pas vraisemblablement que, dans ces deux rubriques ainsi que dans le code 14010 relatif à la gestion du secteur de l'eau (voir ci-dessous) soient compris des financements de conduites d'eau.

Nous avons inclus les opérations de financement de barrages et de centrales hydro-électriques liées à des barrages qui se trouvent dans une seule rubrique de la base de données (23065 : *Hydro-Electric Power Plants*); mais nous avons écarté les opérations ne concernant que la partie production électrique que nous avons supprimées de la base de données. Dans la classification par nature des opérations (voir ci-dessous), nous avons créé une rubrique HE (hydro-électrique) qui regroupe les financements portant sur des aménagements hydro-électriques liés à des barrages.

Pour ce qui concerne le secteur 14010 de la base OCDE (*Water Resources Policy/Administration and Management*), celui-ci comporte les opérations les plus diverses, y compris parmi elles des financements pour les systèmes d'alimentation des grandes villes des pays méditerranéens, telles que le Caire ou Istanbul. Il était donc indispensable d'identifier les opérations spécifiquement relatives à une assistance à la gestion du secteur de l'eau ; c'est pourquoi, comme nous le verrons ci-dessous, nous avons créé plusieurs sous catégories dans le système de classement par nature d'opérations : études, statistiques et données, assistance à la gestion, renforcement institutionnel, monitoring, maintenance.

Tableau 5. Regroupement des opérations par destination
(en milliers de US \$ courants)

Catégories par destination	Nbre d'opérations	Montant ('000 US \$)	Moyenne ('000 US \$)
Alimentation/Assainissement	185	528,873	2,859
Alimentation	552	4,613,952	8,359
Aménagements agricoles	43	291,131	6,770
Aménagement fleuves	41	123,727	3,018
Assainissement	74	391,117	5,285
Barrages	84	1,585,543	18,876
Désalinisation	28	85,787	3,064
Divers	30	18,496	617
Eaux usées	188	1,640,425	8,726
Egouts	142	2,387,055	16,810
Environnement	2	20,066	10,033
Gestion	420	483,770	1,152
Irrigation	218	1,697,132	7,785
Nappe phréatique	30	38,287	1,276
Solaire	2	414	207
Grand Total	2,039	13,905,775	6,820

Il n'a pas toujours été possible, compte tenu de la concision et souvent de l'imprécision de la description des projets, de savoir si, pour les projets figurant dans les catégories « Alimentation et Assainissement » d'une part et « Alimentation » (sans mention d'assainissement) d'autre part, l'alimentation se référait au prélèvement de l'eau à la source et à son transport jusqu'à l'usine de traitement, ou bien à l'alimentation en eau potable après traitement. La description des projets classés dans

les catégories « Assainissement », « Eaux usées » et « Egouts » est également insuffisamment précise (qu'inclut exactement le terme « assainissement » ? les projets de la catégorie « eaux usées » se réfèrent-ils bien à la seule épuration des eaux usées ? ceux relevant de la catégorie « égouts » correspondent-ils bien aux seuls réseaux d'égouts ? etc.).

Pour ce qui est de la catégorie « aménagements agricoles », il s'agit la plupart du temps de travaux ou d'études relatifs au contrôle des inondations, à la construction de réservoirs d'eau, au drainage des fleuves, etc... Les travaux d'irrigation ont été exclus de cette catégorie pour être regroupés dans la rubrique « irrigation ».

Deuxième niveau de classement : regroupement des opérations par localisation géographique

Le second regroupement a consisté à localiser les opérations entre opérations urbaines, rurales, sur le littoral ou de nature nationale (lorsque l'opération financée semble toucher à plus d'une localisation, ou est destinée à un renforcement institutionnel relatif à la gestion du secteur de l'eau), ainsi que cela ressort du tableau suivant. Dans ce domaine encore nous avons collé au vocabulaire employé dans la description du projet. Ainsi nous avons classé comme « municipal » tous les projets dont l'énoncé comportait ce terme, sauf bien sûr lorsque le projet comporte le nom d'une ville spécifique, auquel cas il a été classé comme « urbain ». La rubrique « national » regroupe tout projet qui ne peut être classé, de par son énoncé, comme spécifiquement urbain ou rural ou littoral ou désert et qui, manifestement, vise l'ensemble du pays (notamment pour le renforcement des capacités institutionnelles).

Tableau 6. Classement par localisation des opérations
(en milliers de US \$ courants)

Localisation des opérations	Nbre d'opérations	Montant ('000 US \$)	Moyenne ('000 US \$)
Désert	10	48,454	4,845
Indéterminée	81	83,425	1,030
Lacs	2	10,555	5,277
Littoral	26	194,275	7,472
Municipal	13	69,725	5,363
National	798	3,283,231	4,114
Régional	56	30,077	537
Rural	600	4,086,706	6,811
Urbain	453	6,099,329	13,464
Grand Total	2,039	13,905,775	6,820

La rubrique « régional » sert à classer les opérations qui relèvent de programmes des donateurs portant sur plus d'un pays. La plupart des opérations concernent des projets communs aux territoires palestiniens, à Israël et la Jordanie. Ces opérations ont été le plus souvent classées dans le fichier OCDE sous la rubrique « Middle East unallocated » que nous avons conservée sous le titre « MENA régional ». Toutefois, lorsque le projet relevant d'un programme régional concernait un pays bien individualisé dans la description de l'opération, nous l'avons classé dans le pays bénéficiaire concerné. En fait, une fois ce tri réalisé, les opérations restantes dans la

rubrique « MENA régional » correspondent presque toutes à des projets concernant à la fois les trois pays mentionnés ci-dessus.

Troisième niveau de classement : regroupement par nature des actions financées

Le troisième regroupement vise à pouvoir analyser la nature des actions financées, ainsi que cela ressort du Tableau 7 ci-dessous.

Nous avons cherché ici, dans la description de chaque projet, le mot clé pouvant indiquer la nature de l'aide fournie.

Nous avons créé une rubrique « **multi secteurs** » pour les projets portant sur plus d'un objectif à la fois et qu'il n'était donc pas possible de classer dans une des rubriques élaborées pour désigner la nature de l'aide.

Nous avons aussi créé pour la catégorie « **Gestion** » recouvrant surtout les projets classés par l'OCDE dans la rubrique 14010 (Politique, administration et gestion du secteur de l'eau) et incluant plusieurs rubriques par nature, notamment les études, l'appui au développement des ressources humaines, le renforcement institutionnel, le monitoring, la constitution de bases de données et les statistiques.

La rubrique « **transport** » nous a servi à regrouper tout ce qui concernait l'acheminement de l'eau par aqueduc ou par canal ou parfois même par camions.

Nous avons classé comme « **travaux** » tous les projets qui ne mentionnaient pas la nature même de la composante financée lorsque ces projets supposaient la réalisation de travaux d'infrastructures (égouts, réseaux d'irrigation, etc...).

La rubrique « **ressources humaines** » a servi à classer les financements ayant trait à la tenue de séminaires ou à la formation, cependant que la rubrique « **assistance technique** » (AT) a été créée pour regrouper tous les prêts ou dons ayant pour objet de financer la mise à disposition d'experts par les pays donateurs.

Pour ce qui concerne les eaux usées, nous avons pris soin dans notre catégorisation par nature des opérations de distinguer, conformément aux énoncés descriptifs des projets, ce qui est « **traitement** » non spécifié, de ce qui est spécifié « **usines de traitement** » (plant), ou encore « **égouts** » (réhabilitation ou extension de réseaux - sewerage)

Enfin, la rubrique « **financement** » a regroupé les projets dont la description mentionnait qu'il s'agit de refinancement de prêts anciens au secteur ou des bonifications d'intérêts.

Tableau 7. Classement par nature d'opérations
(en milliers de US \$ courants)

Nature des opérations	Nbre d'opérations	Montant ('000 US \$)	Moyenne ('000 US \$)
Assistance Technique	80	57,762	722
Drainage	30	457,731	15,258
Eau potable	204	973,768	4,773
Eaux de pluie	14	32,975	2,355
Eaux usées	3	410	137
Energie	1	179	179
Environnement	38	138,449	3,643
Equipement	34	168,161	4,946
Etudes	145	275,375	1,899
Evacuation des eaux usées	7	193,795	27,685
Extension	24	595,601	24,817
Financement	24	171,480	7,145
Gestion	82	480,775	5,863
Hydro-électricité	47	1,186,416	25,243
Humanitaire	12	24,781	2,065
Indéterminé	305	445,236	1,460
Inondations	6	24,337	4,056
Institutionnel	154	359,448	2,334
Lacs	5	6,479	1,296
Lacs collinaires	4	10,141	2,535
Maintenance	4	4,530	1,132
Monitoring	6	2,889	481
Multisecteur	15	92,468	6,165
Stations de pompage	24	101,332	4,222
PPP (participation public/privé)	1	565	565
Protection	48	20,737	432
Puits	9	8,358	929
Qualité	61	144,550	2,370
Réhabilitation	115	971,810	8,451
Ressources humaines	53	7,326	138
Rivières	3	14,603	4,868
Santé	2	64	32
Services	2	54	27
Utilisation de l'énergie solaire	5	318	64
Aménagement de sources d'eau	3	464	155
Stations (pompage, épuration)	12	35,436	2,953
Base de données et statistiques	6	5,531	922
Stockage d'eau	10	3,536	354
Traitement des eaux usées	38	140,310	3,692
Transport d'eau	45	620,945	13,799
Travaux	292	5,641,313	19,320
Usines de traitement de l'eau	66	485,336	7,354
Grand Total	2,039	13,905,775	6,820

La combinaison des trois systèmes de classification

Ces trois systèmes de classification des opérations permettent une analyse plus fine que celle de la classification CAD. Ils ont été réalisés en recherchant dans la base de données pour chaque projet engagé une indication du lieu, de l'objectif et de la nature de l'assistance. Nous avons créé une rubrique « divers » dans les catégories pour les opérations dont il n'était pas possible d'identifier l'objectif et une rubrique « indéterminé » pour les opérations dont il n'était pas possible d'identifier la localisation ou la nature.

Le Tableau 8 permet de voir les correspondances entre nos catégories et les sous secteurs de la classification du CAD.

Tableau 8. Correspondance entre les catégories et la composition (nature) des opérations
(en milliers de US \$ courants)

Nature			Nature			Nature								
Nature	Nombre de	Montant	Nature	Nombre de	Montant	Nature	Nombre de	Montant						
Alimentation/Assainissement	AT	4	6,671	Divers	AT	3	189	Irrigation	AT	5	2,725			
	Drainage	1	27		Equipement	1	278		Drainage	10	225,858			
	Eau potable	55	163,113		Financement	1	452		Eaux usées	1	258			
	Eaux de pluie	3	17,244		Indéterminé	10	952		Equipement	1	8,000			
	Environnement	4	6,684		Institutionnel	1	500		Etudes	7	49,116			
	Equipement	1	130		Multisecteur	3	787		Extension	1	30,055			
	Etudes	8	2,063		Protection	1	2,691		Financement	1	17			
	Extension	1	90		RH	5	221		Gestion	37	223,906			
	Financement	3	18,669		Travaux	5	12,427		Indéterminé	56	132,337			
	Gestion	2	666		Divers Total	30	18,496		Institutionnel	9	21,545			
	Humanitaire	1	67	Eaux usées	AT	6	2,061		Lacs coll.	3	5,954			
	Indéterminé	41	14,209		Environnement	7	102,426		Maintenance	2	2,171			
	Institutionnel	3	2,500		Equipement	6	13,352		Multisecteur	1	49,533			
	Maintenance	1	2,115		Etudes	11	125,568		Pompage	4	22,497			
	Multisecteur	1	30		Evacuation	6	177,768		Réhabilitation	19	233,433			
	Puits	1	1,411		Extension	5	112,298		RH	3	1,229			
	Qualité	14	76,761		Financement	3	39,049		Sources	1	458			
	Réhabilitation	13	45,955		Gestion	6	3,307		Station	1	10,849			
	RH	3	403		Indéterminé	11	1,760		Stockage	1	1			
	Sources	2	6		Institutionnel	1	31		Traitement	3	131			
Station	1	6,612	Pompage	1	4,765	Transport	7	219,016						
Traitement	2	30	Qualité	6	4,389	Travaux	45	458,043						
Transport	1	12	Réhabilitation	3	20,533	Irrigation Total	218	1,697,132						
Travaux	19	163,405	RH	2	382	Egoûts	AT	2	303					
Alim/Assain. Total	185	528,873	Station	7	13,995		Drainage	1	414					
Alimentation	AT	13	27,732	Traitement	32		136,750	Environnement	3	10,555				
	Drainage	2	28,527	Transport	1		109,400	Equipement	1	7,677				
	Eau potable	126	663,575	Travaux	22		326,148	Etudes	2	456				
	Eaux de pluie	9	624	Usine	52		446,441	Evacuation	1	16,026				
	Equipement	12	87,721	Eaux usées Total	188		1,640,425	Extension	5	96,669				
	Etudes	9	5,030	Gestion	AT		41	17,462	Gestion	3	6,300			
	Extension	11	346,549		Drainage		3	9,841	Indéterminé	28	81,340			
	Financement	8	110,478		Eau potable		1	5	Lacs	1	866			
	Gestion	20	220,903		Eaux de pluie	1	1	Protection	1	727				
	Humanitaire	10	23,246		Eaux usées	1	31	Qualité	2	3,883				
	Indéterminé	81	185,731		Environnement	15	17,604	Réhabilitation	13	200,176				
	Institutionnel	1	34,872		Equipement	4	986	Transport	1	7				
	Maintenance	1	244		Etudes	87	56,116	Travaux	72	1,946,246				
	Multisecteur	6	27,057		Financement	7	471	Usine	6	15,411				
	Pompage	18	73,731		Humanitaire	1	1,469	Egoûts Total	142	2,387,055				
	Puits	6	6,708	Indéterminé	36	18,001	Assainissement	AT	2	303				
	Qualité	9	10,653	Inondations	2	379		Eau potable	12	77,360				
	Réhabilitation	63	331,083	Institutionnel	132	296,477		Eaux de pluie	1	15,106				
	RH	7	11	Monitoring	3	156		Environnement	2	341				
	Services	2	54	PPP	1	565		Equipement	4	1,193				
Solaire	4	224	Protection	34	13,594	Etudes		1	2					
Station	3	3,981	Qualité	8	20,358	Extension		1	9,939					
Stockage	7	1,490	RH	33	5,081	Financement		1	2,344					
Transport	35	292,510	Santé	2	64	Gestion		2	6,411					
Travaux	89	2,131,218	Statistiques	6	5,531	Indéterminé		8	3,546					
Alimentation Total	552	4,613,952	Stockage	1	514	Institutionnel	1	6						
Aménagement agricoles	AT	2	194	Travaux	1	19,066	Lacs	2	4,758					
	Drainage	7	119,968	Gestion Total	420	483,770	Protection	1	1,999					
	Eaux usées	1	121	Barrages	Environnement	1	101	Puits	1	148				
	Etudes	6	3,004		Equipement	4	48,823	Qualité	21	21,424				
	Gestion	1	15,032		Etudes	2	573	Travaux	13	225,092				
	Indéterminé	4	1,271		Gestion	2	505	Usine	1	21,144				
	Inondations	4	23,958		HE	46	1,168,552	Assainissement Total	74	391,117				
	Institutionnel	1	46		Indéterminé	5	1,725	Environnement	Drainage	1	20,063			
	Lacs	2	855		Institutionnel	1	39		Protection	1	3			
	Multisecteur	4	15,061		Lacs coll.	1	4,187	Environnement Total	2	20,066				
Protection	1	252	Monitoring		2	2,689	Aménagement fleuves	Drainage	5	53,033				
Puits	1	90	Qualité		1	7,082		Environnement	6	738				
Rivières	3	14,603	Réhabilitation	4	140,630	Etudes		3	3,207					
Stockage	1	1,532	Travaux	15	210,637	Gestion		1	52					
Travaux	4	94,762	Barrages Total	84	1,585,543	HE		1	17,864					
Usine	1	383	Nappe phréatique	AT	2	122	Indéterminé	15	1,928					
Am. agricoles Total	43	291,131		Etudes	8	30,218	Protection	4	1,081					
Désalinisation	Eau potable	9		69,641	Gestion	8	3,692	Traitement	1	3,398				
	Energie	1		179	Indéterminé	2	387	Travaux	5	42,427				
	Etudes	1		24	Institutionnel	4	3,434	Am. fleuves Total	41	123,727				
	Indéterminé	8	2,048	Monitoring	1	44	Solaire	Eau potable	1	75				
	Solaire	1	94	Protection	5	390		Pompage	1	339				
Travaux	2	11,844	Nappe phréatique Total	30	38,287	Solaire Total	2	414						
Usine	6	1,957												
Désalinisation Total	28	85,787												
						<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre de projets</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Grand Total</td> <td>2039</td> <td>13,905,775</td> </tr> </tbody> </table>				Nombre de projets	Montant	Grand Total	2039	13,905,775
	Nombre de projets	Montant												
Grand Total	2039	13,905,775												

Analyse en dollars courants et en dollars constants ; engagements et déboursments

Pour les besoins de l'analyse globale, nous avons converti les montants de chaque opération en dollars constants (valeur 2004), suivant les indices annuels fournis par l'OCDE pour chaque pays donateur et pour la CE; cependant que pour les financements des institutions multilatérales, nous avons appliqué l'indicateur pondéré moyen global fourni par l'OCDE.

Tableau 9. Comparaison de l'APD au secteur de l'eau en dollar courant et constant (1973-2004)

(classement par ordre décroissant dans la colonne \$ courant)

Par donateur (en '000 US \$)			Par bénéficiaire (en '000 US \$)		
Donateur	Total aide (\$ courant)	Total aide (\$constant)	Bénéficiaire	Total aide (\$ courant)	Total aide (\$constant)
Etats-Unis	3,557,004	6,021,062	Égypte	5,327,718	8,827,166
Allemagne	3,355,487	4,749,164	Maroc	2,180,509	3,155,186
Japon	2,678,483	3,712,027	Turquie	2,151,539	3,273,631
France	1,265,694	1,897,271	Tunisie	1,535,514	2,289,155
CE	825,336	1,345,086	Territoires palestiniens	996,279	1,266,884
Italie	680,985	1,131,329	Liban	384,589	567,215
IDA	440,500	848,449	Syrie	337,584	786,631
Pays-Bas	211,180	325,579	Albanie	313,537	391,147
Royaume-Uni	207,536	316,564	Israël	173,501	240,561
Canada	142,923	316,242	Bosnie-Herzégovine	155,976	187,416
Espagne	107,867	140,812	Algérie	139,555	172,587
Finlande	65,382	103,789	Serbie & Monténégro	77,111	100,644
Norvège	58,876	79,291	Croatie	48,563	57,392
Belgique	55,770	68,595	Chypre	29,438	54,814
Danemark	53,174	61,458	Slovénie	26,975	38,819
IFAD	48,445	74,661	MENA Régional	26,802	37,470
Suède	44,822	100,577	Malte	585	751
AfDF	39,943	55,282	Grand Total	13,905,775	21,447,469
Autriche	34,991	43,281			
IBRD	12,000	34,004			
Suisse	8,230	8,816			
Luxembourg	6,504	8,637			
Grèce	1,434	1,602			
UNICEF	1,199	1,523			
Portugal	845	1,056			
Irlande	702	773			
PNUD	331	394			
Australie	132	145			
Grand Total	13,905,775	21,447,469			

Comme on peut le voir à la lecture du Tableau 9, c'est uniquement dans deux cas que l'ordre de classement est changé. Pour les donateurs, le rang de la Suède est relevé de quelques places lorsque l'on passe du dollar courant au dollar constant. Pour les bénéficiaires, la Syrie devient un bénéficiaire plus important que le Liban. Pour ce qui est du classement des financements par destination, les projets d'aménagements agricoles prennent le pas sur les opérations d'assainissement lorsque l'on passe au dollar constant, comme le montre le Tableau 10 ci-dessous.

Tableau 10. Comparaison des montants alloués au secteur de l'eau en dollar constant et courant

(en '000 US \$)

Catégorie	Total (\$ courant)	Montant avec déflateur (2004=100)
Alimentation	4,613,952	6,605,301
Egouts	2,387,055	4,018,907
Irrigation	1,697,132	2,739,802
Eaux usées	1,640,425	2,255,518
Barrages	1,585,543	2,962,642
Alim/Assain.	528,873	659,014
Gestion	483,770	622,566
Assainissement	391,117	526,615
Am. agricoles	291,131	562,624
Am. fleuves	123,727	230,121
Désalinisation	85,787	125,165
Nappe phréatique	38,287	66,424
Environnement	20,066	32,753
Divers	18,496	39,480
Solaire	414	536
Grand Total	13,905,775	21,447,469

Il convient ici de remarquer que les montants annuels des opérations analysées dans les séries statistiques que nous avons élaborées consistent en engagements et non en déboursements. Les engagements sont longs à être déboursés, notamment pour les projets relatifs à des infrastructures lourdes (barrages, réseaux d'alimentation, périmètres d'irrigation, etc...) qui mettent plusieurs années avant d'être achevés.

Pour ce qui est des déboursements, la base de données de l'OCDE ne comprend des statistiques qu'à partir de 1990. Ces dernières seront analysées elles aussi. Toutefois, l'analyse n'a pu porter que sur les opérations inscrites dans les codes directement liés au secteur de l'eau et non pas sur tous les financements que nous avons intégrés dans notre base de données et enregistrés sous d'autres codes.

Couverture des organismes multilatéraux de financement par l'OCDE

Pour ce qui concerne les opérations de financement multilatéral, nous nous sommes heurtés au même problème que lors de l'analyse de l'ensemble du fichier dans l'étude précédente, à savoir le fait que les données fournies au CAD par les organismes multilatéraux ou régionaux de financement paraissent incomplètes. En particulier, les financements de la Banque Européenne d'Investissement sont quasiment inexistantes (sauf s'ils sont intégrés dans les financements de la CEE). On peut voir aussi que les financements de la Banque Mondiale apparaissent beaucoup trop faibles par rapport à l'ampleur des opérations de cet organisme qui n'envoie pas de notification de ses engagements à l'OCDE (en réalité, une seule opération figure dans le fichier de la l'OCDE); en revanche, les opérations de l'Association internationale pour le développement (AID), le guichet de la Banque mondiale pour les pays les plus pauvres, semblent être notifiées, de même que celles de la Banque africaine de développement dont les pays du Maghreb arabe et l'Egypte sont membres, comme le montrent les statistiques que nous avons extraites de la base de données et reprises au Tableau 11 ci-dessous.

Tableau 11. Opérations de financement du secteur de l'eau par les organismes internationaux

(en '000 US courants)

Organismes internationaux	Montant	% au total	Nbre d'opérations
AfDF (Banque africaine de développement)	39,943	7.4%	4
IBRD (Banque Mondiale)	12,000	2.2%	1
IDA (Association internationale de dév.- BM)	440,500	81.2%	20
IFAD (Fonds international de développement de l'agriculture)	48,445	8.9%	4
PNUD (Programme d'assistance technique des NU)	331	0.1%	6
UNICEF (Fonds des NU pour l'enfance)	1,199	0.2%	11
Total	542,418	100%	46

Il faut ajouter, pour ce qui concerne les sources de financement des pays du bassin méditerranéen, que ces pays reçoivent aussi des financements et des dons des organismes arabes régionaux de financement, de la Banque islamique de développement. Ces financements ne sont pas inclus dans la base de données de l'OCDE, mais nous intégrerons les chiffres disponibles dans l'analyse globale de la partie I.

Remarques additionnelles :

Les montants mentionnés sont toujours ceux de la période 1973-2004 couverte par le fichier de l'OCDE, sauf lorsqu'il est mentionné une période différente dans le titre du tableau lui-même ou le paragraphe qui précède (comme dans le cas des statistiques de déboursement des engagements).

Les pays bénéficiaires sont toujours les pays méditerranéens, sauf lorsqu'il est mentionné d'autres pays à titre de comparaison.

La plupart des tableaux sont en dollars constants, mais chaque tableau précise s'il s'agit de dollars constants ou courants. En l'absence d'indications, il s'agit de dollars courants.

Plan du Rapport

Nous analyserons les données chiffrées des tableaux de cette partie méthodologique dans la première partie de l'étude consacrée à une vue globale des financements mis à disposition des pays méditerranéens par les pays du CAD depuis 1973.

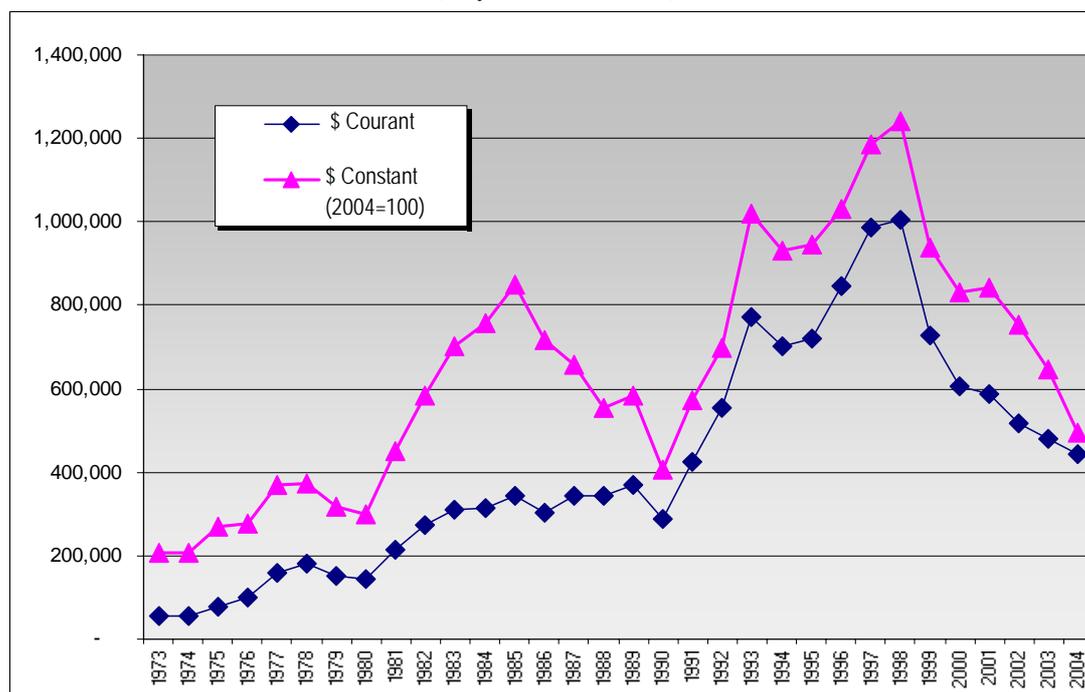
La partie II du rapport sera consacrée plus explicitement à la politique de chacun des grands donateurs bilatéraux ou multilatéraux.

I. Analyse des données globales

Evolution et structure générale de l'aide au secteur de l'eau

Les données disponibles montrent que les financements d'APD mis à la disposition des pays méditerranéens par les pays du CAD, la Commission Européenne et les organismes et agences de financement des Nations Unies sont sur le déclin, et ce en dépit de l'importance du secteur de l'eau dans les Objectifs du Millénaire, ainsi que des décisions du Sommet de Johannesburg en 2002.

Graphique 1. Evolution de l'APD au secteur de l'eau 1973-2004
(moyenne de trois ans)

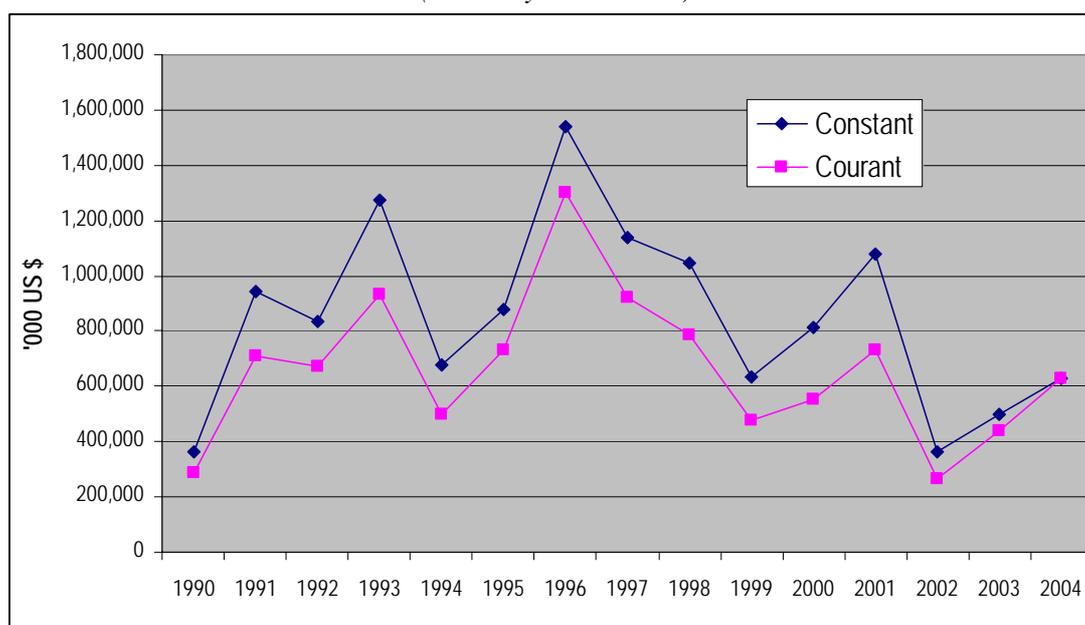


Ce déclin peut se voir à travers la lecture du Graphique 1 qui retrace l'évolution des financements en dollars courants et en dollars constants. Sur la base des chiffres en dollars constants, le début de la décennie des années quatre vingt, puis les années quatre vingt dix constituent les deux meilleures périodes pour ce qui est du niveau de l'APD au secteur de l'eau. Ce dernier atteint 1,539 milliards de dollars constants en 1996, niveau inégalé depuis et en constant déclin.

Toutefois, en retraçant l'évolution dans le temps de l'APD sans adopter de moyenne annuelle mobile, on peut constater que les montants engagés, après le fort déclin entre l'année 2000 et l'année 2001, repartent à la hausse depuis 2002 (en termes courants comme en termes constants), sans toutefois retrouver le niveau moyen d'APD au secteur durant la période 1973-2004.

En effet, la moyenne annuelle des engagements durant la période 1973-2004, soit 31 ans, s'élève à 448,6 millions de dollars courants et 691,9 millions de dollars constants, mais la moyenne des années 2002-2004 n'est que 497,6 millions en dollars constants, soit un chiffre inférieur à la moyenne annuelle de la période 73-04.

Graphique 2. Evolution annuelle de l'APD au secteur de l'eau 1990-2004
(sans moyenne mobile)



Le découpage par période historique est encore plus parlant. Le Tableau 12 nous permet d'analyser l'évolution des financements d'APD aux principales catégories de projet.

Tableau 12. Evolution historique des catégories de projets au secteur de l'eau
(en '000 US dollars constants)

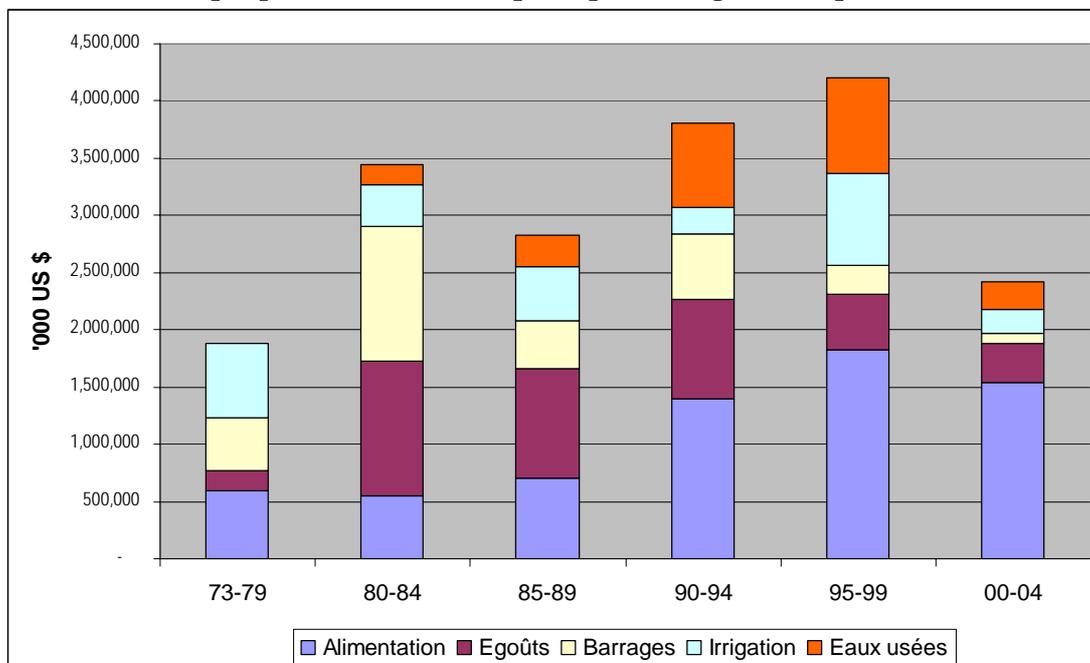
Catégorie	73-79	80-84	85-89	90-94	95-99	00-04	Total
Alimentation	589,464	544,830	699,428	1,401,300	1,829,706	1,540,574	6,605,301
Egouts	183,416	1,179,506	965,603	867,917	482,547	339,919	4,018,907
Barrages	460,063	1,175,905	415,107	571,076	252,133	88,358	2,962,642
Irrigation	652,033	366,434.1	470,940.6	234,053	801,285	215,056	2,739,802
Eaux usées	628	172,586	273,553	735,978	839,629	233,144	2,255,518
Alim/Assain.		6,355	135	18,843	420,781	212,900	659,014
Gestion	0	1,365.5	17,317.7	9,871	237,010	357,002	622,566
Am. agricoles	272,913	4,766	10,061	6,961	202,861	65,063	562,624
Assainissement	-	35,430	5,391	155,682	126,945	203,166	526,615
Am. fleuves	110,513	20,775	3,808	48,446	22,585	23,993	230,121
Désalinisation	-	3,707	2,463	15,072	8,688	95,235	125,165
Nappe phréatique	0	44,084.7	7,927.4	0	5,287	9,125	66,424
Divers	14,785	7,576	3,654	0	8,440	5,027	39,480
Environnement	0	0	0	32,750	4	0	32,753
Solaire	0	0	0	0	0	536	536
Grand Total	2,283,814	3,563,320	2,875,388	4,097,949	5,237,899	3,389,098	21,447,469

On peut voir dans le tableau la prédominance des financements aux réseaux d'alimentation et d'égouts, mais ces derniers diminuent sensiblement à partir de 1995. Pour ce qui est des barrages, on peut voir que la période de la concentration de l'APD dans ce domaine est celle des années 1980-84 avec un très net déclin à partir de 1995. L'irrigation reste un domaine important tout au long de la période, mais fluctue amplement. Le traitement des eaux usées est concentré sur les années 1990, cependant

que les opérations comprenant à la fois des investissements dans les réseaux d'alimentation et dans l'assainissement ne prennent leur essor qu'à partir de 1995.

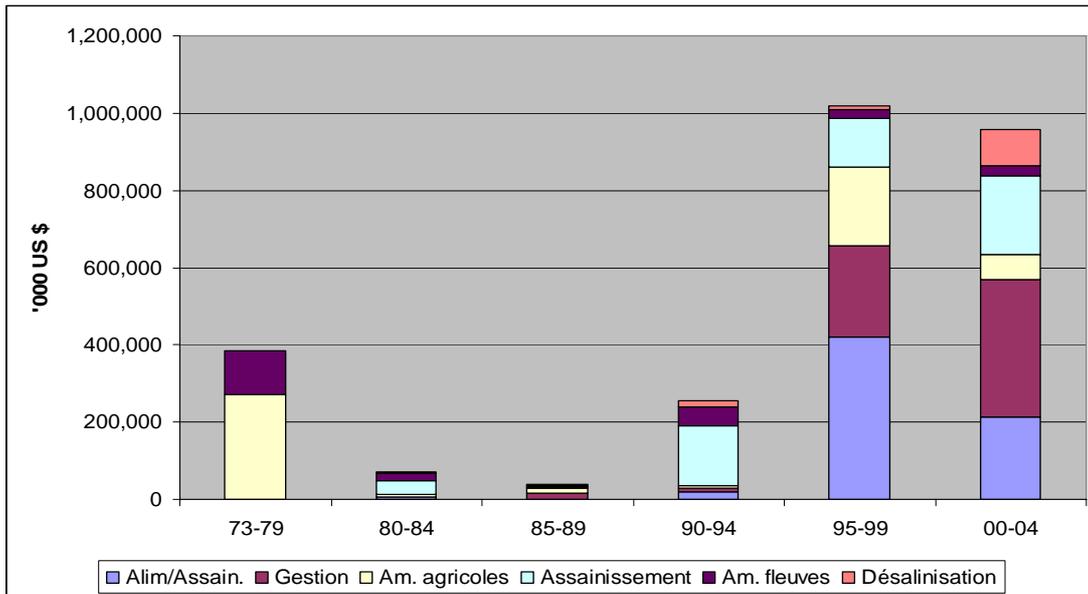
Le Graphique 3 ci-dessous retrace l'évolution de ces quatre principales rubriques d'APD au cours des différentes périodes depuis 1973 et montre bien le déclin des opérations relatives à ces domaines durant la période 2000-2004.

Graphique 3. Evolution des principales catégories d'opérations



En revanche, le Tableau 12 ci-dessus et le Graphique 4 ci-dessous nous montrent l'augmentation des opérations d'APD relatives à l'appui à la gestion du secteur de l'eau ainsi qu'aux opérations d'assainissement et d'alimentation et d'assainissement en même temps.

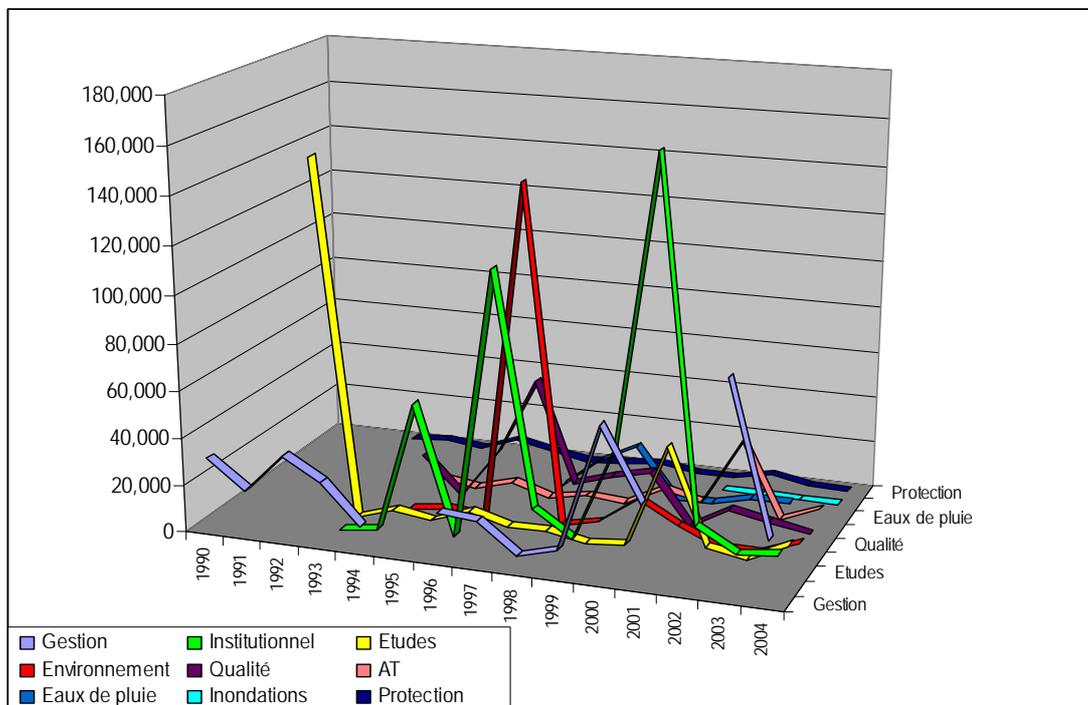
Graphique 4. Evolution des autres catégories



Par nature d'opérations, cependant, le Graphique 5 ci-dessous nous montre une évolution très irrégulière depuis 1990 des financements visant à renforcer la durabilité du secteur de l'eau et sa meilleure gestion.

Graphique 5. Evolution récente des opérations visant à une meilleure gestion du secteur de l'eau

(en '000 US \$ courants)



Le reste des rubriques en relation avec une amélioration de la gestion des ressources en eau ne comprend que des montants insignifiants, comme le montre le tableau suivant.

**Tableau 13. Evolution des montants des opérations consacrés à des améliorations
des modes de gestion et de conservation de l'eau ('000 US \$)**

Rubrique	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	TOTAL
Inondations									31,899			289	277	24	25	32,514
Protection			1,199	2,162	326	6,318	3,104	12	1,222	2,963	470	594	3,884	902	231	23,413
Lacs coll.			1,267								6,150					21,103
Rivières									18,883			87			993	19,963
Puits			1,337				6,513		12	2,038	214			102		10,216
RH						860	1,493		1,085	1,106	107	2,260	627	628	1,274	9,439
Lacs										3,289	2,749			1,018		7,057
Maintenance			288						4,986	955						6,229
Statistiques							87	54				48		5,877	75	6,139
Monitoring												4,213		70	92	4,449
PPP														635		635
Sources										581	7					588
Solaire												4	428			432
Energie															179	179
Santé												81	9			90
Services														61		61
TOTAL	0	0	4,092	2,162	326	7,178	11,196	66	58,086	10,931	9,697	7,576	5,225	9,319	2,869	142,507

Toutefois, il est intéressant de noter que les opérations relevant de ces rubriques n'apparaissent que dans les années 90 et sont inexistantes dans les années précédentes.

Pour ce qui est de l'année 1998, on notera l'importance du montant des projets relatifs au contrôle des inondations ; il s'agit de deux financements du gouvernement japonais en faveur de la Tunisie. Si l'on excepte ces deux opérations, on voit que le montant annuel moyen pour toutes ces rubriques est de l'ordre de \$ 7,4 millions de dollars seulement.

Ressources d'aides en provenance des institutions régionales de financement

Il est important de noter ici que de nombreux pays méditerranéens reçoivent aussi de l'aide des institutions de financement régional et plus particulièrement du Fonds Arabe de développement économique et social, la Banque islamique de développement, le Fonds d'aide de l'OPEP et la Banque africaine de développement.

Le tableau suivant résume l'évolution des aides reçues par les pays arabes à destination du secteur de l'eau et de l'assainissement, comparées aux financements attribués aux autres secteurs. Comme on peut le voir, cette aide n'est pas négligeable, puisqu'elle représente en moyenne annuelle environ 375 millions de dollars pour la période 1999-2004, dont 295 millions pour les pays arabes (parmi lesquels les huit pays arabes méditerranéens sur 22 pays arabes). On ne peut pas connaître la part reçue par les pays méditerranéens islamiques (Turquie) ou arabes dans cette aide sectorielle, mais la part de l'ensemble des pays arabes est identifiée dans le tableau ci-dessous.

Toutefois, on voit bien à la lecture du Tableau 14 que le financement du secteur de l'eau, en dépit de la très grande situation de stress hydrique de la plupart des pays concernés de la zone MENA, ne vient qu'en troisième position après le financement de l'énergie électrique et celui du secteur du transport et des communications.

Tableau 14. Montant et part du secteur de l'eau dans l'APD des institutions régionales arabes

<i>en million de US dollars</i>	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Total
Eau et installation sanitaire	340	417	421.1	571	186.8	464.2	2,246
<i>% eau et sanitaire du total</i>	<i>11.9%</i>	<i>10.8%</i>	<i>10.1%</i>	<i>10.5%</i>	<i>3.8%</i>	<i>13.2%</i>	<i>9.7%</i>
Dont pays arabes	276	317	244.2	499.2	106.7	328.9	1,772
Transport et communication	681	707	953	785	1,222	917	5,266
Agriculture et ressources animales	303	439	177	235	235	133	1,522
Industrie et minéraux	269	514	582	241	463	57	2,126
Énergie (électricité, pétrole et gaz)	565	568	1,237	1,226	1,602	701	5,898
Autres	697	1,199	794	1,072	1,175	1,239	6,176
TOTAL	2,855	3,844	4,163	3,976	4,884	3,512	23,234

Source: *Le rapport économique arabe unifié*, pour les années 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, publié conjointement par les organismes concernés, Kuwait.

Les donateurs sont: Banque islamique de développement, Fonds d'Abu Dhabi pour le développement, Fonds Opec pour le développement, Fonds Saoudien pour le développement, Fonds Arabe pour le développement économique et social, Fonds Koweïtien pour le développement économique arabe, Fonds monétaire arabe, ainsi que la Banque arabe pour le développement économique en Afrique.

A titre de comparaison, l'aide de la Banque mondiale, qui n'est pas incluse dans la base de donnée de l'OCDE, s'est élevée pour les pays de la région MENA (Afrique du Nord et Moyen-Orient) à 135 millions de dollars par an durant la même période (voir ci-dessous en partie II les données sur la politique de la BM dans le secteur de l'eau).

La Banque Africaine de développement accorde aussi aux pays du Maghreb et à l'Égypte des financements à destination du secteur de l'eau, mais il s'agit d'un complément de ressources et non d'une source principale de financement, comme le montre le Tableau 15 ci-dessous. On peut voir aussi que le rythme des déboursements par rapport aux engagements est faible.

Tableau 15. Opérations de la Banque Africaine de développement en faveur des pays méditerranéens

Bénéficiaire	Engagements et déboursements (en '000 de US \$)	2002	2003	2004	2005	Total 2002- 2005	Total depuis 1967 *
Algérie	Engagement						117.14
	Déboursement	16.9	44.9	25.5	17.9	105.3	79.18
Maroc	Engagement		254.4	83.6	0.0	338.0	410.41
	Déboursement	3.6	36.3	0.8	1.8	42.6	116.69
Tunisie	Engagement						42.23
	Déboursement						20.34
Total	Engagement	0.0	254.4	83.6	0.0	338.0	527.6
	Déboursement	20.6	81.2	26.3	19.8	147.9	195.9

* Le total cumulé depuis 1967 est en Unité de compte de l'AfDB équivalent au DTS du FMI

Compendium de statistiques 2006, Groupe Afdb

Source: (www.afdb.org)

L'APD aux pays méditerranéens par rapport à d'autres régions du monde

Le Graphique 6 ci-dessous nous montre l'évolution comparée de la part de l'APD au secteur eau et assainissement dans le total de l'APD dans les différentes régions du monde. On peut voir que l'APD aux pays de la région méditerranéenne n'a pris son essor, comparée à celle attribuée aux autres régions, que dans les années quatre vingt dix ; toutefois, à partir de 1996, le montant des nouveaux engagements est en très nette diminution. Pour l'ensemble des régions, le pourcentage de l'APD consacrée au secteur de l'eau retombe sous la barre des 8% au début de la présente décennie.

Graphique 6. Part de l'APD au titre de "Distribution d'eau et d'assainissement" (Code 140) par rapport au total de l'APD

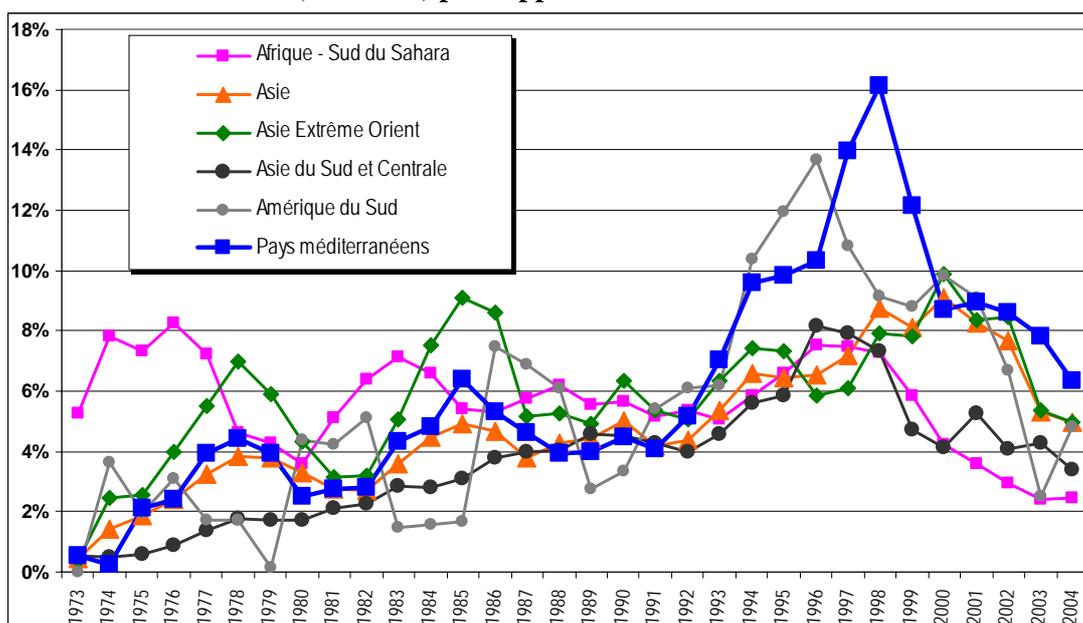


Tableau 16 ci-dessous nous donne la moyenne générale sur la période étudiée. On peut voir que l'Amérique du Sud et les pays méditerranéens ont les moyennes d'aide au secteur de l'eau les plus élevées. Pour l'ensemble des régions, le pourcentage de l'APD consacré au secteur depuis 1973 est de 5,6%.

Tableau 16. Pourcentage moyen de l'aide au secteur « eau et assainissement » (code 140) dans l'APD totale (1973-2004)

<i>en '000 US dollars courants</i>	Aide au secteur eau et assainissement	APD TOTAL	<i>% eau au total</i>
Afrique - Sud du Sahara	10,181,219	208,534,157	4.9%
Asie	20,821,008	372,077,717	5.6%
Asie Extrême Orient	11,046,142	172,596,803	6.4%
Asie du Sud et Centrale	5,610,372	133,840,755	4.2%
Amérique du Sud	3,083,019	44,113,182	7.0%
Pays méditerranéens	9,365,728	134,191,556	7.0%
TOTAL	60,107,488	1,065,354,170	5.6%

En comparant l'ensemble des engagements d'APD au secteur de l'eau (Code 140 plus les projets eau inclus dans d'autres codes de la base de données OCDE) par rapport au total de l'APD attribuée aux pays méditerranéens, nous obtenons le tableau suivant.

Tableau 17. Part de l'APD au secteur de l'eau dans le total de l'APD par sous-régions et pays (tous les codes OCDE)

	Moyenne de toutes les années 1973-2004	Moyenne des cinq dernières années 2000-2004
Pays du Maghreb	15.0%	13.9%
Algérie	3.2%	8.1%
Maroc	17.1%	15.5%
Tunisie	17.9%	15.0%
Pays du Mashrek	7.5%	7.3%
Egypte	9.7%	5.3%
Liban	18.9%	10.9%
Israël	0.5%	0.1%
Territoires Palestiniens	20.3%	19.9%
Syrie	10.0%	8.5%
Pays Balkaniques	3.3%	3.2%
Albanie	9.3%	9.6%
Bosnie-Herzégovine	2.5%	3.2%
Croatie	4.1%	6.9%
Serbie & Monténégro	1.0%	1.1%
Slovénie	9.6%	13.8%
Autres Pays	12.6%	3.9%
MENA régional	2.0%	4.4%
Chypre	6.5%	
Malte	0.4%	
Turquie	13.8%	3.9%
Total région Méditerranée	8.8%	6.9%

Les données qui y figurent confirment que la moyenne de la part du secteur eau dans l'APD est en baisse au cours des dernières années, comparée à la moyenne de toute la période (1973-2004). Par ailleurs, les pays du Maghreb sont de loin ceux qui bénéficient du pourcentage le plus élevé d'APD au secteur de l'eau. Au Mashrek, c'est l'importance de l'APD totale à Israël (32,7% de l'APD aux pays du Mashrek) qui fait baisser la moyenne, d'autant que l'APD au secteur de l'eau pour ce pays est très réduite (0,5%). Dans les pays balkaniques, c'est l'importance de l'APD à la Serbie et au Monténégro (41,3% de l'APD aux pays de cette sous région) et la modicité de la part de l'APD au secteur de l'eau qui expliquent le niveau très bas de la part du secteur de l'eau dans le total de l'APD.

La structure de l'ensemble des opérations

Analyse de la concentration par montant des projets

Comme on va le voir, les aides au secteur de l'eau dans les pays du bassin méditerranéen sont extrêmement concentrées, tant au niveau des montants des projets, qu'à celui des donateurs et des bénéficiaires.

Le Tableau 18 ci-dessous nous montre la très forte concentration des sommes engagées sur un nombre limité de projets.

En effet, sur 2039 projets, 229 opérations supérieures chacune à 25 millions de dollars, soit 11,1% du nombre total de financements, ont absorbé 76% des ressources d'APD au secteur de l'eau ; cependant que 922 opérations inférieures chacune à 500 000 dollars, soit 45% du nombre total de financements, n'ont absorbé que 0,08% du montant total de l'APD. Les opérations comprises entre 500 000 dollars et 5 millions (715 projets) ont représenté 35% du nombre total des financements, mais seulement 10,4% du montant total de l'APD. Les opérations comprises entre 5 et 25 millions (329) ont représenté 16% du nombre d'opérations et 18% du montant de l'APD.

Tableau 18. Concentration des projets par montants
(en dollars constants de 2004)

Importance des projets par montants	Nbre de projets	% au total du nombre	Montant des projets (en 000 US \$)	% au total	% cumulé	Montant moyen par projet (en US \$)
Plus de \$ 100 millions	38	1.9%	7,108,834	33.1%	33.15%	187,075
De \$ 50 à 100 millions	69	3.4%	4,976,921	23.2%	56.35%	72,129
De \$ 25 million à 50 millions	119	5.8%	4,206,770	19.6%	75.96%	35,351
De \$ 10 million à 25 millions	176	8.6%	2,815,178	13.1%	89.09%	15,995
De \$ 5 million à 10 millions	153	7.5%	1,104,641	5.2%	94.24%	7,220
De \$ 1 million à 5 millions	385	18.9%	987,694	4.6%	98.85%	2,565
De \$ 500 000 à 1 million	177	8.7%	127,783	0.6%	99.44%	722
De \$ 100 000 à 500 000	403	19.8%	102,269	0.5%	99.92%	254
De \$ 50 000 à 100 000	149	7.3%	10,827	0.1%	99.97%	73
De \$ 10 000 à 50 000	220	10.8%	5,893	0.027%	99.99%	27
Au dessous de \$ 10 000	150	7.4%	659	0.003%	100.0%	4
TOTAL	2,039	100%	21,447,469	100%		10,519

Les 38 plus grandes opérations ont porté sur une moyenne de 187 millions de dollars par opération, la plus importante en 1993 s'étant élevée à 645,4 millions de dollars (constants) pour l'alimentation en eau de la ville d'Istanbul et la moins importante à 119 millions (irrigation au Maroc). Il s'agit d'opérations d'infrastructures en alimentation et évacuation d'eaux dans de grandes capitales méditerranéennes, en particulier Istanbul, Ankara, le Caire. Les 150 opérations les plus petites ont porté sur une moyenne de 4 000 dollars par opération (en dollars constants), pour un montant total de 659 000 dollars ! On peut donc se demander ici si une telle dispersion sur des micro-interventions de coopération est utile, compte tenu de la lourdeur des procédures d'engagement et de déboursement de l'ADP et de l'importance des frais de gestion de cette aide.

Le tableau suivant nous donne la répartition des financements les plus importants dont ont bénéficié quatre pays seulement (l’Egypte, la Turquie, le Maroc et la Tunisie). Ces opérations sont au nombre de 16 ; leur montant moyen est de 270,6 millions de dollars. Ces quinze opérations ont porté sur 20% du montant total de l’APD au secteur de l’eau. L’opération de 158,7 millions de dollars que nous avons catégorisée comme destinée à l’amélioration des capacités de gestion du secteur de l’eau est relative au programme MEDA de l’année 2001 pour le Maroc décrite comme « ajustement structurel du secteur de l’eau ». Il ne fait pas de doute que cette enveloppe doit aussi couvrir des investissements en infrastructures, mais la base de données n’a pas éclaté le montant important de cette enveloppe entre ses différentes composantes.

Tableau 19. La répartition des opérations au-dessus de 150 millions de dollars (constants)

Plus de 150M (en '000 US dollars)	Montant	%	Nbre	%	Moyenne
Egoûts	1,665,635	38.5%	5	31.3%	333,127
Alimentation	1,102,692	25.5%	2	12.5%	551,346
Barrages	1,089,663	25.2%	6	37.5%	181,610
Eaux usées	313,723	7.2%	2	12.5%	156,862
Gestion	158,673	3.7%	1	6.3%	158,673
Total	4,330,386	100%	16	100%	270,649

Le Tableau 20 ci-dessous, en revanche, nous donne la répartition des financements pour les 415 opérations de moins de \$ 50 000. Leur montant ne représente que 0,053% du total de l’APD, mais le nombre d’opérations figurant dans cette catégorie représente 20,4% du nombre total d’opérations. On constate que les opérations d’appui à la gestion du secteur de l’eau sont prépondérante, tant en montant qu’en nombre d’opérations.

Tableau 20 La répartition des opérations au dessous de 50 000 dollars (courants)

Moins de \$50 000 (en '000 US \$)	Montant	%	Nbre	%	Moyenne
Gestion	2,635	36.1%	157	37.8%	16.78
Alimentation	1,373	18.8%	75	18.1%	18.31
Alim/Assain.	696	9.5%	44	10.6%	15.83
Irrigation	630	8.6%	37	8.9%	17.03
Egoûts	357	4.9%	20	4.8%	17.84
Environnement	330	4.5%	13	3.1%	25.37
Eaux usées	275	3.8%	22	5.3%	12.49
Assainissement	225	3.1%	10	2.4%	22.48
Nappe phréatique	212	2.9%	10	2.4%	21.22
Désalinisation	206	2.8%	10	2.4%	20.60
Divers	150	2.1%	5	1.2%	30.01
Barrages	111	1.5%	7	1.7%	15.86
Am. Fleuves	100	1.4%	5	1.2%	20.06
Total	7,301	100%	415	100%	17.59

Analyse de la concentration des projets par donateurs et bénéficiaires

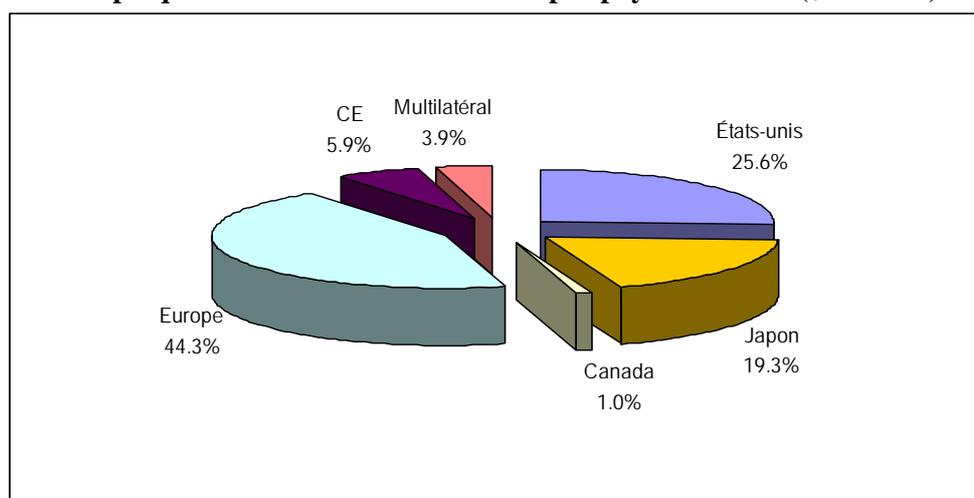
La concentration de l'APD par donateurs et bénéficiaires n'est pas moins grande que par montant des opérations. En effet, comme on peut le voir à la lecture du Tableau 21, deux pays, les Etats-Unis et le Japon, fournissent 44,9% de l'APD au secteur de l'eau. Les pays européens et la Commission Européenne (y compris la Banque Européenne d'Investissement) fournissent 50,2% de l'APD.

Tableau 21. Répartition de l'APD par donateurs et par bénéficiaires
(en '000 de US dollars courants)

Donateur/ Bénéficiaire	Égypte	Maroc	Turquie	Tunisie	Territoire Palestinien	Total bénéficiaires principaux	Total autres bénéficiaires	Grand Total	% to total donateur
États-unis	2,791,896	67,913	478	11,900	555,632	3,427,819	129,185	3,557,004	25.6%
Japon	379,702	430,863	978,255	630,199	31,735	2,450,754	227,730	2,678,483	19.3%
Canada	50,583	10,399		56,139	4,629	121,749	21,173	142,923	1.0%
Australie					132	132		132	0.001%
OCDE (hors Europe)	3,222,180	509,175	978,733	698,238	592,128	6,000,454	378,088	6,378,542	45.9%
Pays de l'UE	1,660,964	1,380,587	994,367	806,818	340,392	5,183,129	909,245	6,092,374	43.8%
Autres Pays Européens	1,262	876	446	256	17,636	20,475	46,630	67,106	0.5%
CE	107,192	271,279	177,993	30,201	33,623	620,289	205,047	825,336	5.9%
Europe Total	1,769,419	1,652,742	1,172,806	837,276	391,651	5,823,893	1,160,922	6,984,815	50.2%
Multilatéral	336,119	18,592			12,500	367,211	175,207	542,418	3.9%
Grand Total	5,327,718	2,180,509	2,151,539	1,535,514	996,279	12,191,558	1,714,217	13,905,775	100%
% au total bénéficiaires	38.3%	15.7%	15.5%	11.0%	7.2%	87.7%	12.3%	100%	

La distribution de l'APD par grandes régions regroupant les pays de l'OCDE est donnée par le graphique 7.

Graphique 7. Concentration de l'APD par pays donateurs (\$ courant)



Le même Tableau 22 ci-dessous avec les montants exprimés en dollars constants montre une image légèrement changée. La part des donateurs hors Europe devient plus importante (46,9% contre 45,9%), la prépondérance des Etats-Unis se confirmant comme premier donateur (28,1% contre 25,6%). Du côté des bénéficiaires, c'est la

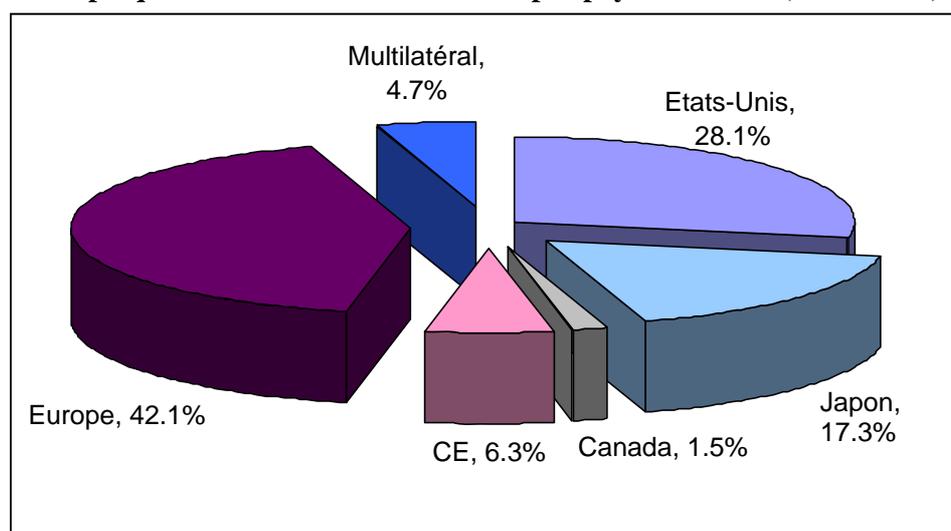
part d'aide reçue par l'Égypte qui augmente le plus lorsqu'elle est calculée en base de dollars constants (41,6% contre 38,3% en dollars courants), cependant que celle des territoires palestiniens est réduite (5,9% contre 7,2%). Ces différences de parts s'expliquent par le fait que plus l'aide est ancienne, plus elle est importante lorsqu'elle est ajustée en dollars constants. Or les États-Unis ont été des donateurs importants en Méditerranée depuis la création du Point IV en 1953 et l'Égypte a toujours reçu des montants d'aide très importants depuis son accession à l'indépendance ; en revanche, l'aide aux territoires palestiniens est beaucoup plus récente (à partir de 1994).

**Tableau 22. Répartition de l'APD par donateurs et par bénéficiaires
en '000 de US dollars constants**

Donateur/ Bénéficiaire	Égypte	Maroc	Turquie	Tunisie	Territoires palestiniens	Total bénéficiaires principaux	Total autres bénéficiaires	Grand Total	% to total donateur
Etats-Unis	4,836,787	127,747	642.941712	23,392	705,804	5,694,374	326,688	6,021,062	28.1%
Japon	541,898	565,911	1,419,821	752,866	45,410	3,325,906	386,121	3,712,027	17.3%
Canada	64,488	27,410		196,624	5,439	293,961	22,282	316,242	1.5%
Australie					145	145		145	0.001%
<i>OCDE (hors Europe)</i>	<i>5,443,173</i>	<i>721,068</i>	<i>1,420,464</i>	<i>972,882</i>	<i>756,798</i>	<i>9,314,384</i>	<i>735,091</i>	<i>10,049,476</i>	<i>46.9%</i>
Pays de l'UE	2,484,000	2,013,149	1,503,045	1,261,631	426,915	7,688,741	1,261,747	8,950,488	41.7%
Autres Pays Européens	1,722	1195.754351	986.7087993	301.0877441	24,130	28,336	59,771	88,106	0.4%
CE	205,124	381,121	349,136	54,341	45,404	1,035,126	309,961	1,345,086	6.3%
<i>Europe Total</i>	<i>2,690,847</i>	<i>2,395,465</i>	<i>1,853,167</i>	<i>1,316,273</i>	<i>496,449</i>	<i>8,752,202</i>	<i>1,631,478</i>	<i>10,383,680</i>	<i>48.4%</i>
Multilatéral	693,146	38,653			13,637	745,436	268,877	1,014,313	4.7%
Grand Total	8,827,166	3,155,186	3,273,631	2,289,155	1,266,884	18,812,022	2,635,447	21,447,469	100%
<i>% au total bénéficiaires</i>	<i>41.16%</i>	<i>14.71%</i>	<i>15.26%</i>	<i>10.67%</i>	<i>5.91%</i>	<i>87.71%</i>	<i>12.29%</i>	<i>100%</i>	

Le Graphique 8 ci-dessous résumé les données de la répartition de l'ADP en valeur constante.

Graphique 8. Concentration de l'APD par pays donateurs (\$ constants)



Rappelons ici que l'APD des bailleurs de fonds multilatéraux est considérablement sous-estimée, puisque les engagements de la Banque Mondiale ne figurent pas dans la base de données de l'OCDE.

Pour ce qui est de l'Europe, le Tableau 23 nous donne la répartition de l'APD au secteur de l'eau entre pays européens. On peut constater aussi une très forte concentration sur trois donateurs (Allemagne, France et Italie) dont l'ADP représente 86% du total des aides des pays européens.

Tableau 23. Répartition de l'APD au secteur de l'eau entre pays européens
(en '000 US dollars constants)

Allemagne	4,749,164	52.5%
France	1,897,271	21.0%
Italie	1,131,329	12.5%
Pays-Bas	325,579	3.6%
Royaume-Uni	316,564	3.5%
Espagne	140,812	1.6%
Finlande	103,789	1.1%
Suède	100,577	1.1%
Norvège	79,291	0.9%
Belgique	68,595	0.8%
Danemark	61,458	0.7%
Autriche	43,281	0.5%
Suisse	8,816	0.1%
Luxembourg	8,637	0.1%
Grèce	1,602	0.0%
Portugal	1,056	0.0%
Irlande	773	0.0%
Total	9,038,594	100%

Par ailleurs, il est frappant de voir que les trois plus grands donateurs sont des pays non méditerranéens (Etats-Unis, Japon, Allemagne) dont le montant d'aide représente 67,5% du total de l'APD accordée aux pays méditerranéens.

Toutefois, un calcul de l'APD par tête d'habitant des pays donateurs montre un classement par ordre d'importance de l'aide accordée très différent de ce qu'il est lorsque l'analyse est exclusivement faite par montant global d'aide attribuée. C'est ce que montre bien le tableau ci-dessous.

Tableau 24. Classement des pays donateurs par APD au secteur de l'eau et par tête d'habitant de leur population

(en US \$ constants et par moyenne de cinq années)

Rang	Donateur	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2004
1	Luxembourg	-	-	-	-	-	-	4.835
2	Allemagne	0.073	1.775	0.982	1.336	2.699	3.262	2.120
3	Norvège	-	0.045	-	-	0.342	1.690	1.841
4	France	-	0.032	0.460	0.300	2.548	2.148	1.336
5	Danemark	-	-	-	1.034	0.568	0.122	0.788
6	Belgique	-	-	-	-	0.083	0.665	0.736
7	Japon	0.543	0.170	0.539	0.089	1.649	2.685	0.657
8	Pays bas	-	0.141	0.312	1.290	0.845	1.243	0.555
9	États-unis	0.267	0.550	1.833	1.053	0.525	0.443	0.445
10	Autriche	-	-	-	-	-	0.759	0.401
11	Espagne	-	-	-	-	0.354	0.060	0.359
12	Suède	1.610	0.497	-	0.062	0.135	0.504	0.273
13	Italie	-	-	0.788	1.175	1.559	0.292	0.205
14	Canada	2.873	0.004	0.256	0.038	0.164	0.251	0.158
15	Suisse	-	-	-	0.002	0.010	0.107	0.157
16	Finlande	-	-	0.153	2.141	0.923	0.835	0.106
17	Royaume -Uni	-	0.017	0.345	0.024	0.524	0.130	0.073
18	Irlande	-	-	-	-	-	0.002	0.047
19	Grèce	-	-	-	-	-	-	0.036
20	Portugal	-	-	-	-	0.002	0.014	0.006
21	Australie	-	-	-	-	0.0001	0.002	-

Pour 1975, moyenne 1973-1975; pour 2004, moyenne 2001-2004

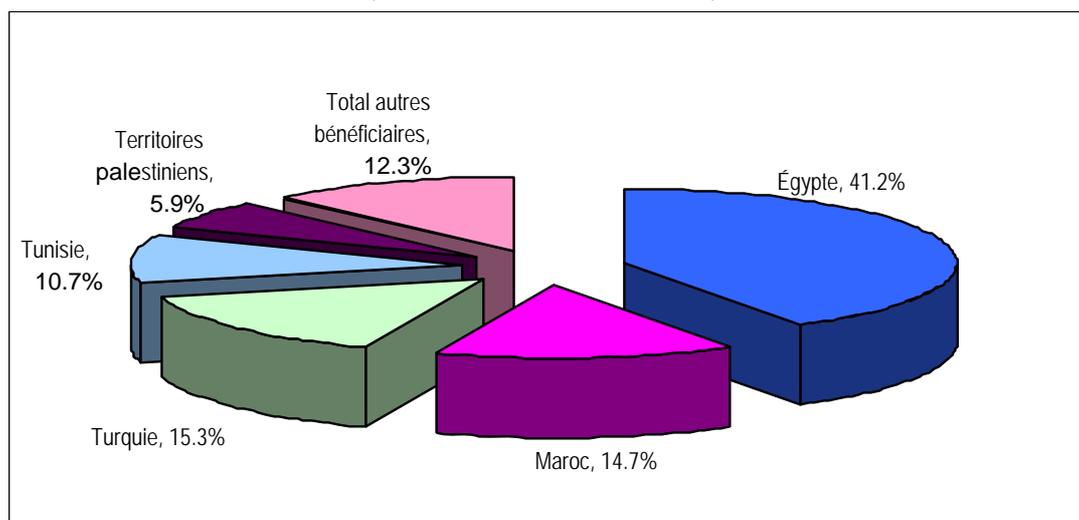
Source: pour la population, World development Indicators en ligne, World bank,

Ce ne sont ni les États-Unis (9^{ème} rang), ni le Japon (7^{ème} rang), qui sont les plus importants donateurs, mais le Luxembourg et l'Allemagne, suivis de la Norvège, puis de la France. L'Italie et l'Espagne, pourtant deux pays méditerranéens développés, ne viennent respectivement qu'en 13^{ème} et 11^{ème} position.

La concentration de l'APD, n'est pas moins forte pour ce qui est des **pays bénéficiaires** de l'aide, puisque 81,83% de l'aide est attribuée à quatre pays (l'Égypte avec 41,2% du total de l'aide, la Turquie avec 15,3%, le Maroc avec 14,7% et la Tunisie avec 10,7%). Si l'on y ajoute les Territoires palestiniens (5,9%), cinq pays sur seize sont récipiendaires de plus de 88% de l'APD au secteur de l'eau. Nous retrouvons ici la même polarisation de l'aide en fonction de l'intérêt stratégique des grands pays donateurs que nous avons noté dans un précédent rapport analysant l'ensemble de l'APD aux pays du bassin méditerranéen²².

²² Voir Georges CORM, *Financement et coopération pour le développement durable en Méditerranée. Etude régionale*, MAP Technical Report Series 161, Plan Bleu, Sophia Antipolis, 2005.

Graphique 9. Concentration de l'APD au secteur de l'eau par pays bénéficiaires
(en US \$ en valeur constante)

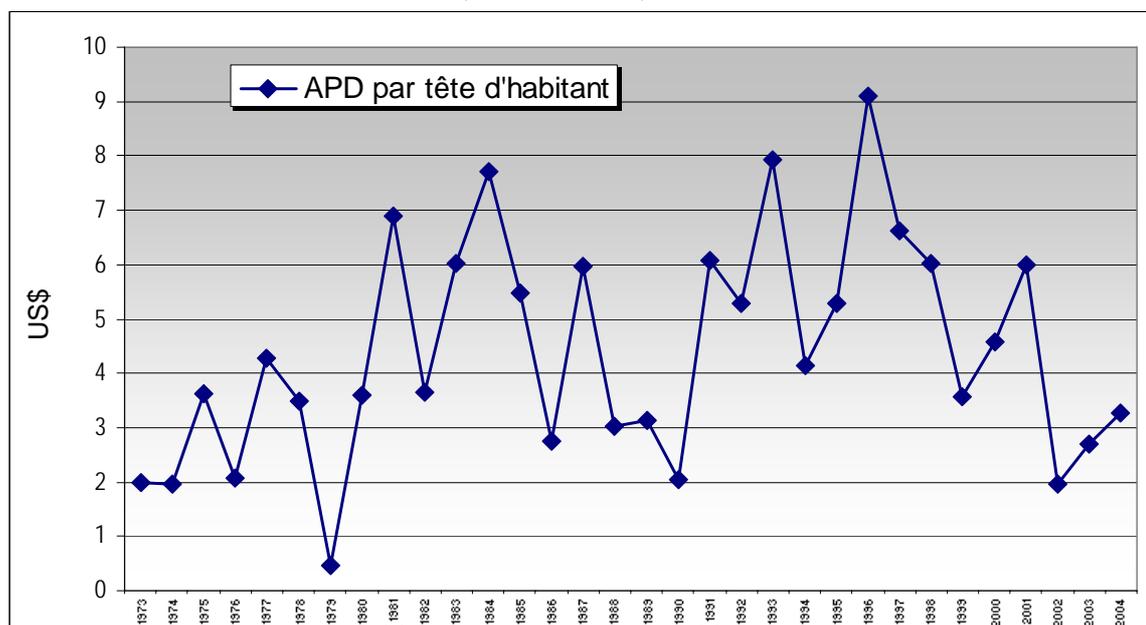


Evolution de l'APD par tête d'habitant des pays bénéficiaires

Il est important de connaître l'évolution de l'APD reçue par les pays méditerranéens en calculant le montant reçu par tête d'habitant des pays bénéficiaires de l'aide, ainsi que le montre le Graphique 10. On peut voir ici que ce montant a fluctué entre un minimum de 0,027 cents en 1979 et un maximum de 7,253 dollars en 1996 exprimés en dollars courants. Depuis cette date, et comme nous l'avons déjà remarqué précédemment dans l'analyse de l'évolution des montants, cet indicateur a baissé considérablement pour atteindre 2,23 dollars pour la moyenne des années 2002-2004.

En dollars constants, l'aide par tête d'habitant est passée de 1,98 dollar en 1973 à un maximum de 9,11 dollars en 1996 ; son niveau le plus bas a été atteint en 2002 à 1,97 dollar par tête d'habitant. Pour la moyenne des cinq dernières années (2000-2004), le montant s'établit à 3,70 dollars. Bien qu'en augmentation au cours des trois dernières années, cette aide reste très inférieure au niveau moyen des années quatre vingt dix.

Graphique 10. Evolution de l'APD au secteur de l'eau par tête d'habitant des pays bénéficiaires
(en \$ constants)



Comme on peut le voir à la lecture du Tableau 25, les petits pays sont ceux qui reçoivent le plus d'aide par tête d'habitant, comparé aux grands pays comme la Turquie ou l'Egypte qui comptent parmi les plus importants bénéficiaires de l'aide en terme de montants globaux.

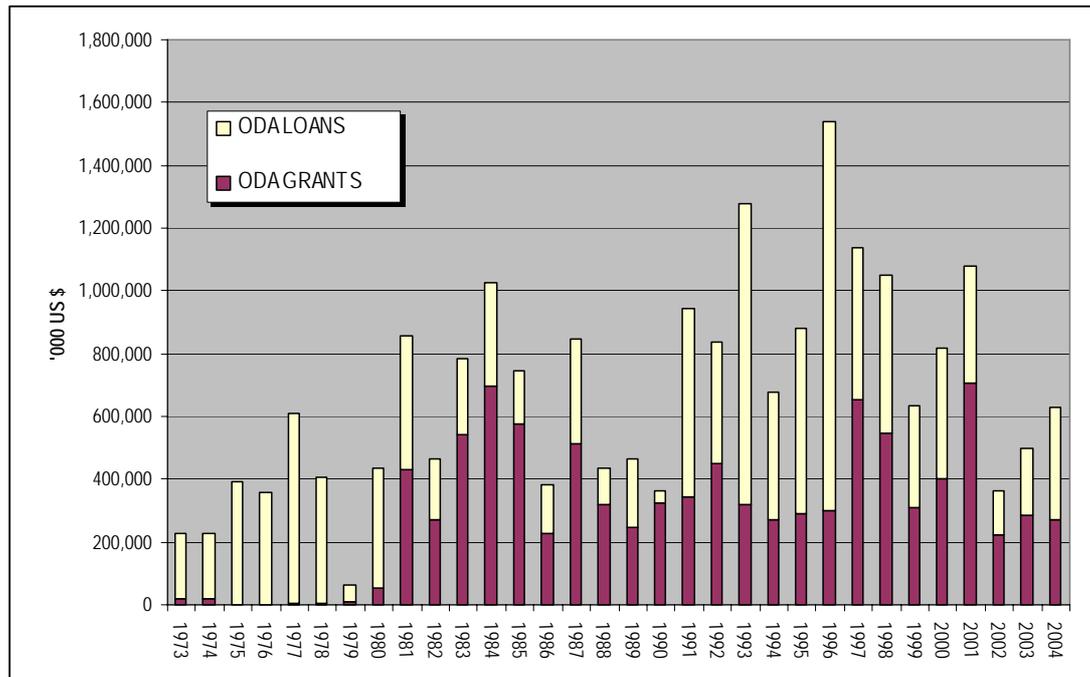
Tableau 25. Moyenne annuelle de l'APD au secteur de l'eau par tête d'habitant (1973-2004)
(en dollars constants)

Territoires palestiniens	47.125
Albanie	12.868
Tunisie	8.568
Liban	5.470
Bosnie & Herzégovine	5.267
Maroc	5.256
Slovénie	3.862
Croatie	2.520
Serbie & Monténégro	2.336
Egypte	1.279
Algérie	0.878
Syrie	0.813
Turquie	0.565
Israël	0.123
MENA régional	0.037
Chypre	0.000
Malta	0.000
Moyenne	3.702

Répartition de l'APD au secteur de l'eau par nature de ressource financière

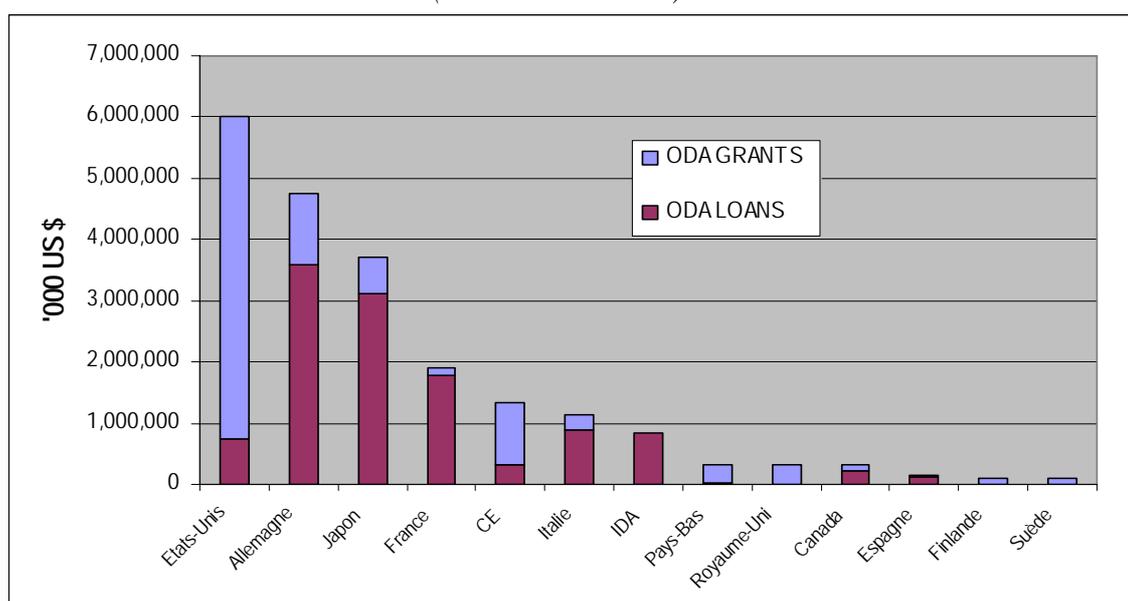
La base de données de l'OCDE nous permet de connaître la répartition des ressources d'APD entre prêts et dons. Le Graphique 11 ci-dessous retrace cette évolution. C'est dans les années quatre vingt que la part des dons devient substantielle, mais son évolution annuelle est très irrégulière.

Graphique 11. Evolution de la répartition de l'APD entre prêts (« loans ») et dons (« grants »)
(en dollars constants)



Il est intéressant de remarquer que les dons sont surtout pratiqués par un nombre restreint de pays, principalement les Etats-Unis, ainsi que cela ressort du graphique Graphique 12 ci-dessous.

Graphique 12. Répartition de l'APD en type de ressources pour les donateurs principaux (1973-2004 cumulés)
(en dollars courants)



En réalité, sur l'ensemble de la période, les dons ont représenté 44,9% du total de l'APD au secteur de l'eau, contre 55,1% pour les prêts. Toutefois, comme le montre le tableau ci-dessous, cinq grands pays donateurs ont attribué 87% de l'ensemble des dons dans l'APD au secteur de l'eau.

Tableau 26. Répartitions des dons au secteur de l'eau entre grands pays donateurs
(en '000 US dollars constants)

Etats-Unis	5,290,583	54.9%
Allemagne	1,159,450	12.0%
CE	1,020,586	10.6%
Japon	593,100	6.2%
Royaume-Uni	312,534	3.2%
Pays-Bas	297,576	3.1%
Italie	253,092	2.6%
Autres	705,129	7.3%
Total	9,632,050	100%

Le Tableau 27 nous indique les pays donateurs qui ont le plus pratiqué les prêts par opposition aux dons. Ici aussi, les quatre premiers pays concentrent 79,4% des prêts attribués.

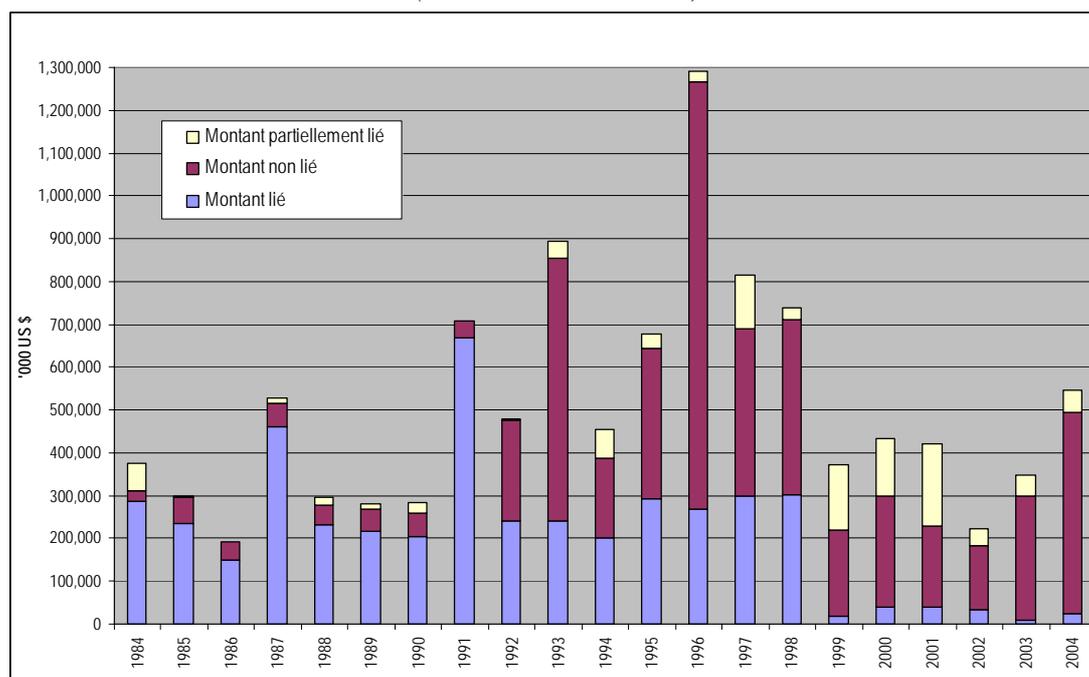
Tableau 27. Répartitions des prêts au secteur de l'eau entre grands pays donateurs
(en '000 US dollars constants)

Allemagne	3,589,714	30.4%
Japon	3,118,927	26.4%
France	1,788,746	15.1%
Italie	878,237	7.4%
IDA	834,812	7.1%
Etats-Unis	730,479	6.2%
CE	324,500	2.7%
Canada	222,438	1.9%
Espagne	113,403	1.0%
Pays-Bas	28,002	0.2%
Belgique	11,722	0.1%
Suède	6,461	0.1%
Royaume-Uni	4,030	0.0%
Autres	163,948	1.4%
Total	11,815,419	100%

Le degré de liaison de l'APD et la part des équipements dans le montant de l'APD

Il est important aussi de considérer la part de l'aide qui est liée ou partiellement liée dans le total de l'APD de chacun des pays donateurs. On entend par « aide liée » celle dont l'utilisation totale ou partielle est conditionnée par l'achat d'équipement du pays donateur ou le recours à de l'expertise de sociétés ou d'experts nationaux du pays donateur. Tous les efforts de l'OCDE et, en particulier du Comité d'aide au développement, ont porté au cours des dernières années sur la recommandation de « délier » l'aide afin que les pays bénéficiaires puissent profiter de la concurrence entre fournisseurs d'équipements et d'expertise.

Graphique 13. Evolution de l'APD de tous les pays donateurs suivant le degré de liaison des financements
(en '000 US \$ courants)



Le Graphique 13 ci-dessus nous donne l'évolution globale de l'aide à partir de 1984, la base de données de l'OCDE ne nous donnant cette répartition tripartite qu'à partir de cette année-là. Le graphique montre que ce n'est qu'à partir de 1993 que l'aide liée commence à reculer et ne devient marginale qu'à partir de 1999.

Le Tableau 28 classe les pays donateurs en fonction de l'importance de l'aide liée qu'ils ont accordée au cours de la période étudiée.

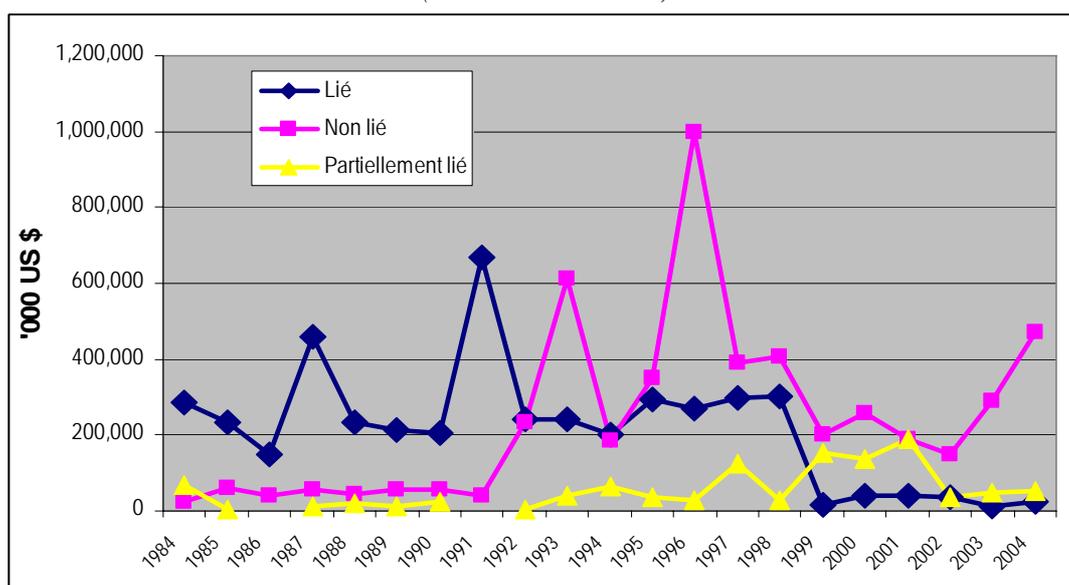
Tableau 28. Classement de l'aide des pays donateurs suivant le degré de liaison des financements

(en '000 US \$ courants)

Donateur	Montant lié	Montant non lié	Montant partiellement lié	Total	% lié au total
Espagne	84,172	11,937	0	96,110	87.6%
Italie	571,685	42,344	39,810	653,839	87.4%
Finlande	54,161	7,697	3,523	65,382	82.8%
Etats-Unis	2,316,904		518,425	2,835,329	81.7%
Royaume-Uni	40,083	7,469	1,882	49,433	81.1%
France	765,699	172,545	325,902	1,264,146	60.6%
Danemark	24,268	17,994	336	42,598	57.0%
Canada	53,007	22,329	22,593	97,930	54.1%
Belgique	11,754	17,642	1,515	30,911	38.0%
Allemagne	544,844	2,204,688	310,843	3,060,375	17.8%
Norvège	9,953	48,527	45	58,525	17.0%
Pays-Bas	18,319	81,091	102,870	202,280	9.1%
Suède	6,666	24,461	131,766	162,893	4.1%
Japon	6,179	2,443,193	141,631	2,591,003	0.2%
Grand Total	4,507,696	5,101,918	1,601,141	11,210,754	40.2%

On voit, parmi les grands donateurs, que les Etats-Unis ont accordé 81,7% de leur aide sous forme liée et la France 60,6%, alors que le Japon n'a lié que 2% de son aide et l'Allemagne 17,8%. D'autres donateurs européens ont aussi des taux d'aide liée très élevés (Italie, Espagne, Finlande, Royaume-Uni et Danemark). Il faut espérer que la tendance à la déliaison, déjà très visible ces dernières années (voir Graphique 14) va se confirmer afin de réduire le coût des projets financés par la coopération.

Graphique 14. Evolution de la déliaison de l'aide (1984-2004)
(en dollars courants)



Un autre indicateur que l'on peut tirer du fichier OCDE est celui du montant des équipements qui sont inclus dans les opérations d'aide au secteur de l'eau. Comme on peut le voir à la lecture du Tableau 29 ci-dessous, cette part est très importante chez la plupart des donateurs.

Tableau 29. Part des équipements dans les aides au secteur de l'eau
(en '000 US \$ courants)

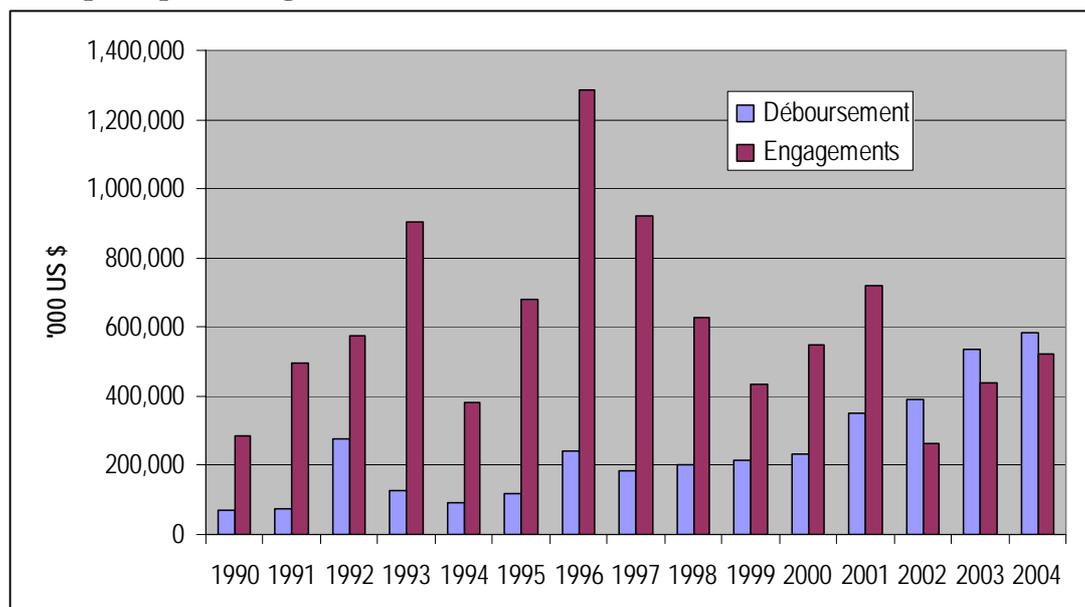
Donateur	Équipement	Autre	Grand Total	% équipement
Japon	2,594,800	83,683	2,678,483	96.9%
Allemagne	3,116,521	238,966	3,355,487	92.9%
Italie	628,762	52,222	680,985	92.3%
Espagne	94,908	12,959	107,867	88.0%
Finlande	53,201	12,181	65,382	81.4%
France	1,027,231	238,463	1,265,694	81.2%
Etats-Unis	2,754,677	802,327	3,557,004	77.4%
Belgique	39,027	16,743	55,770	70.0%
Norvège	30,939	27,937	58,876	52.5%
Suède	18,854	25,968	44,822	42.1%
Danemark	20,609	32,565	53,174	38.8%
Suisse	3,180	5,050	8,230	38.6%
Canada	46,902	96,021	142,923	32.8%
Pays-Bas	67,630	143,551	211,180	32.0%
CE	233,109	592,227	825,336	28.2%
Royaume-Uni	45,885	161,651	207,536	22.1%
Portugal	115	731	845	13.6%
Irlande		702	702	0.0%
Luxembourg		6,504	6,504	0.0%
Grand Total	10,776,351	2,550,450	13,326,801	80.9%

On voit ainsi que, pour de très nombreux pays donateurs, la part des équipements dans le montant des projets de coopération varie entre 97% (Japon) et 52% (Norvège); relativement peu de pays ont une part d'équipement inférieure à 25% dans leurs projets.

Analyse des déboursements

L'analyse des déboursements n'est possible que depuis 1990 ; la lecture des données n'est pas toujours facile, car il n'est pas possible d'obtenir un ratio des déboursements sur chaque projet ou catégorie de projets par codes différents, puisque les données n'existent que depuis 1990 et que, par ailleurs, un montant de 195 millions de dollars déboursé en 2004 n'a pu être attribué aux années d'engagement concernées.

Graphique 15. Comparaison des déboursements et engagements annuels pour les principales catégories d'APD au secteur de l'eau suivant classement OCDE



Toutefois, le Graphique 15 retrace l'évolution globale des déboursements annuels sur des projets engagés précédemment par rapport aux nouveaux engagements de l'année. On voit que, sur les dernières années, les déboursements sont en nette augmentation depuis 2000/01 et dépassent les nouveaux engagements pris durant l'année de déboursement.

Le Tableau 30 ci-dessous nous donne les deux types de ratio que l'on peut calculer à partir de la base de données des déboursements, soit celui des déboursements d'une année donnée par rapport à l'année d'engagement des projets concernés d'un côté, et celui des déboursements de l'année sur toutes les années d'engagement par rapport aux engagements signés durant l'année.

**Tableau 30. Engagements et déboursements par année d'engagement
et par rapport aux engagements de l'année**

(en '000 de US \$ courants)

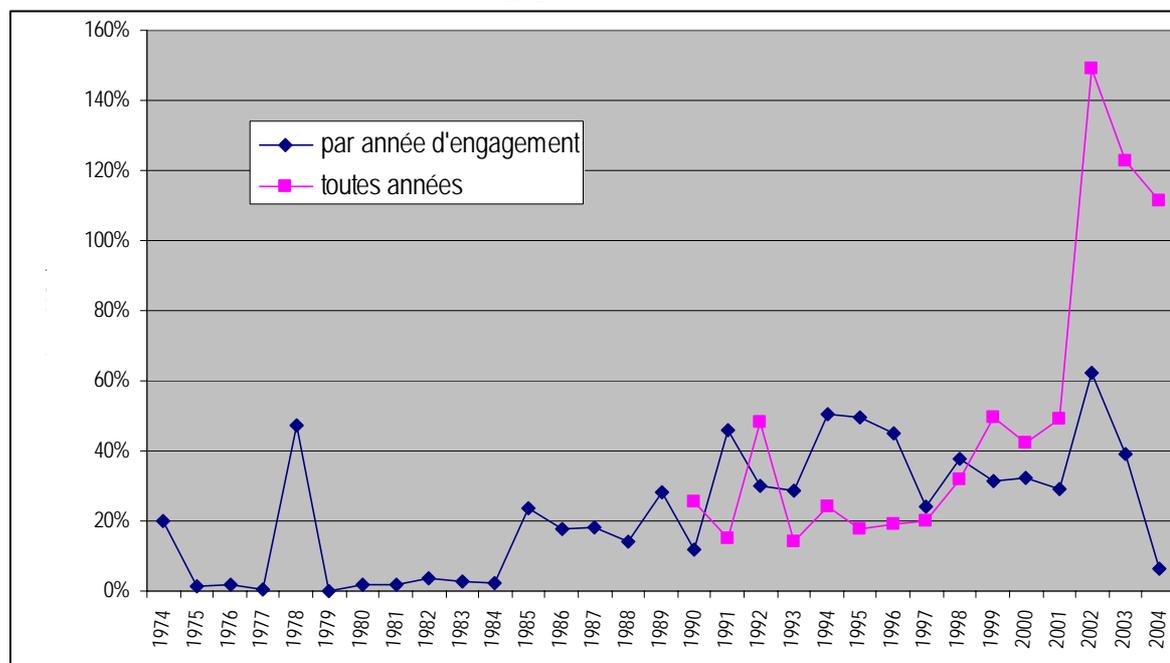
Année d'engagement	Total engagements	Total déboursement par rapport à année engagement	Total déboursement pour toutes années concernées	% déboursement à année d'engagement	% déboursement aux engagements de l'année
Indéterminée		195,363			
1973	54,302				
1974	42,224	8,459		20.0%	
1975	62,902	878		1.4%	
1976	79,278	1,473		1.9%	
1977	176,886	789		0.4%	
1978	135,212	64,070		47.4%	
1979	28,042			0.0%	
1980	128,221	2,282		1.8%	
1981	308,776	5,105		1.7%	
1982	89,226	3,089		3.5%	
1983	265,711	6,792		2.6%	
1984	273,891	6,124		2.2%	
1985	305,488	72,007		23.6%	
1986	185,826	33,324		17.9%	
1987	272,268	50,000		18.4%	
1988	291,010	40,879		14.0%	
1989	187,516	52,726		28.1%	
1990	284,434	34,162	72,160	12.0%	25.4%
1991	496,137	228,732	75,410	46.1%	15.2%
1992	574,950	172,561	275,903	30.0%	48.0%
1993	906,016	257,913	125,836	28.5%	13.9%
1994	382,033	192,637	92,622	50.4%	24.2%
1995	680,278	337,614	119,981	49.6%	17.6%
1996	1,288,061	582,356	243,413	45.2%	18.9%
1997	920,478	223,108	182,379	24.2%	19.8%
1998	627,713	237,510	200,533	37.8%	31.9%
1999	436,670	136,293	215,841	31.2%	49.4%
2000	549,494	176,181	233,143	32.1%	42.4%
2001	719,177	208,307	352,978	29.0%	49.1%
2002	262,112	163,817	391,062	62.5%	149.2%
2003	437,316	171,810	537,120	39.3%	122.8%
2004	523,250	34,391	582,369	6.6%	111.3%
Total	11,974,900	3,700,751	3,700,751	30.9%	
Engagements (1990-2004)		9,088,119			40.7%

On peut constater à la lecture de ce tableau (et du Graphique 15) la nette amélioration qui intervient dans le premier ratio dans les années quatre vingt dix par rapport aux années quatre vingt ; le second ratio nous montre l'accélération générale des déboursements à partir de l'année 2000 par rapport aux nouveaux engagements de l'année ; ceci se traduit par un ratio moyen pour la période 1990-2004 de 40,7% contre un pourcentage de 30,9% seulement pour le premier ratio concernant les déboursements par rapport à l'année d'engagement des projets concernés. Toutefois, il ne serait pas normal que ce second ratio reste au dessus de 100, indiquant par là que

les nouveaux engagements sont insuffisants pour assurer un renouvellement du stock d'engagements à un niveau suffisant.

L'écart grandissant entre les deux ratios au cours des deux dernières années, que fait ressortir le Graphique 16 ci-dessous, s'il se confirmait, est alarmant pour l'avenir.

Graphique 16. Variation des deux ratios de déboursements par rapport aux engagements



Le Tableau 31 ci-dessous nous indique les montants déboursés regroupés suivant la nature des projets tels que définis par les codes de l'OCDE relatifs au secteur de l'eau.

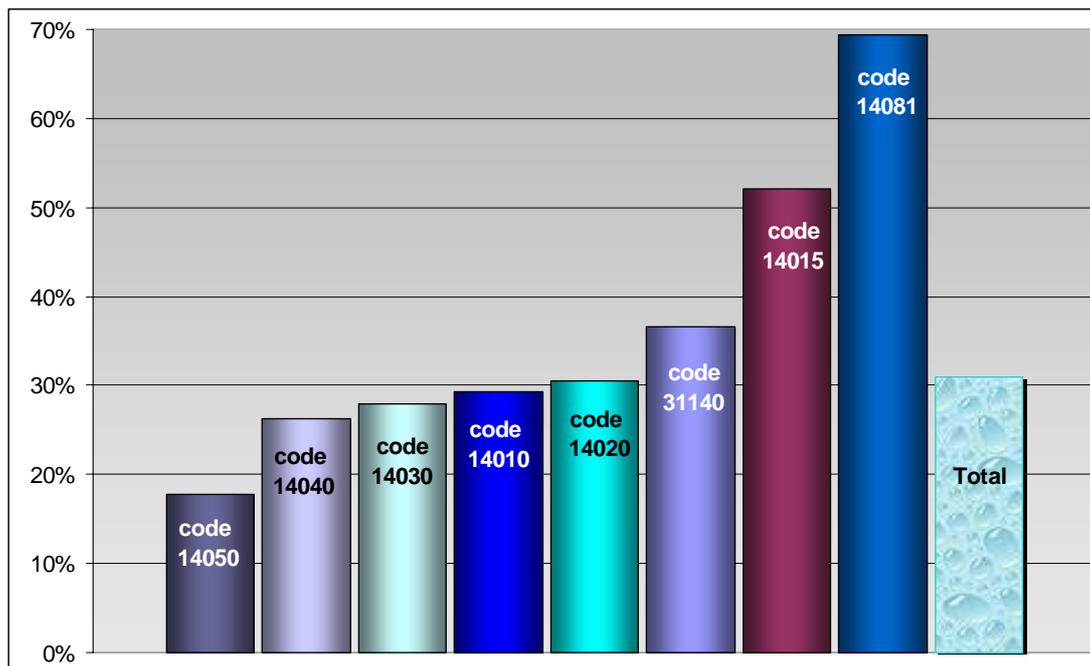
Tableau 31. Les déboursements par ordre d'importance des catégories de projets 1990-04

(en '000 US \$ courants)

14020 Distribution d'eau et assainissement (systèmes à grande échelle)	1,993,030
31140 Ressources en eau à usage agricole	691,382
14010 Politique des ressources en eau et gestion administrative	628,609
14030 Distribution d'eau potable de base et assainissement de base	284,510
14040 Aménagement de bassins fluviaux Projets de bassins fluviaux	72,627
14050 Traitement des déchets (uniquement liquides)	13,782
14015 Protection des ressources en eau	13,653
14081 Éducation/formation dans la distribution d'eau et l'assainissement	3,159

Le Graphique 17 ci-dessous nous montre le taux déboursement par rapport aux engagements pour les projets regroupés dans les codes principaux établis par l'OCDE. On peut voir que le taux le plus bas est celui relatif aux projets de traitement des eaux polluées (14050), cependant que celui de la protection des eaux (14015) et celui de l'éducation/formation (14081) sont les plus élevés, mais ne représentent que des montants minimes sur la période 1990-2004.

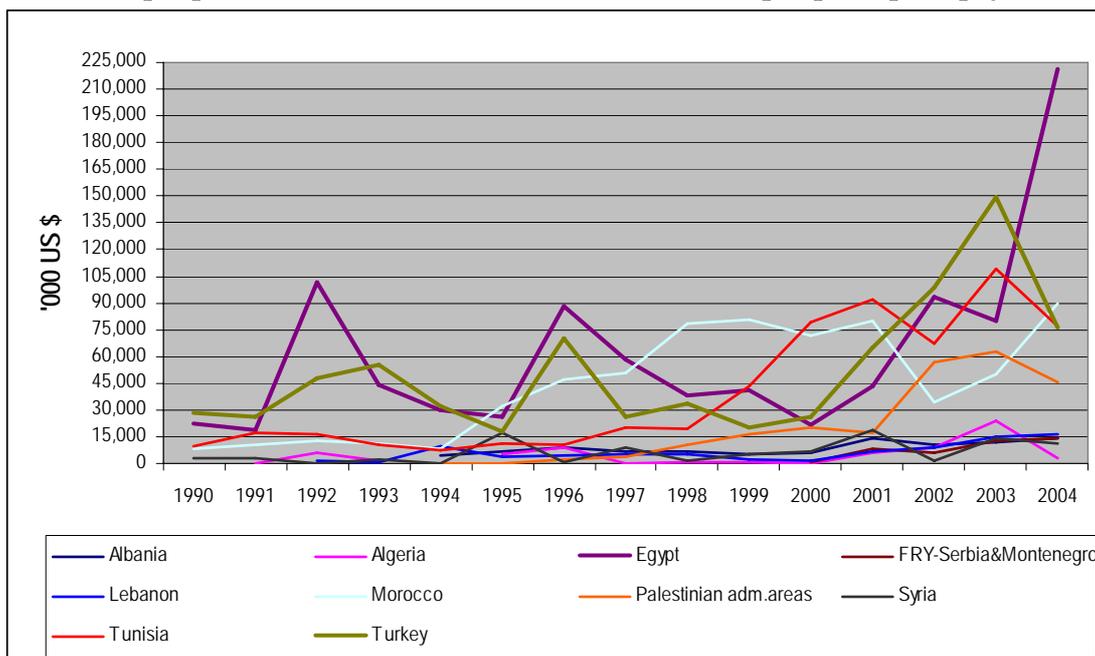
Graphique 17. Pourcentage des déboursements 1990-2004 par rapport au montant des engagements (1973-2004)



14010 : Politique des ressources en eau et gestion administrative ; 14015 : Protection des ressources en eau ; 14020 : Distribution d'eau et assainissement (grands systèmes) ; 14030 : Distribution d'eau potable et assainissement de base ; 14040 : Aménagements de bassins fluviaux ; 14050 : Traitement des déchets ; 14081 : Education formation dans le domaine de l'eau ; 31140 : Ressources en eau à usage agricole.

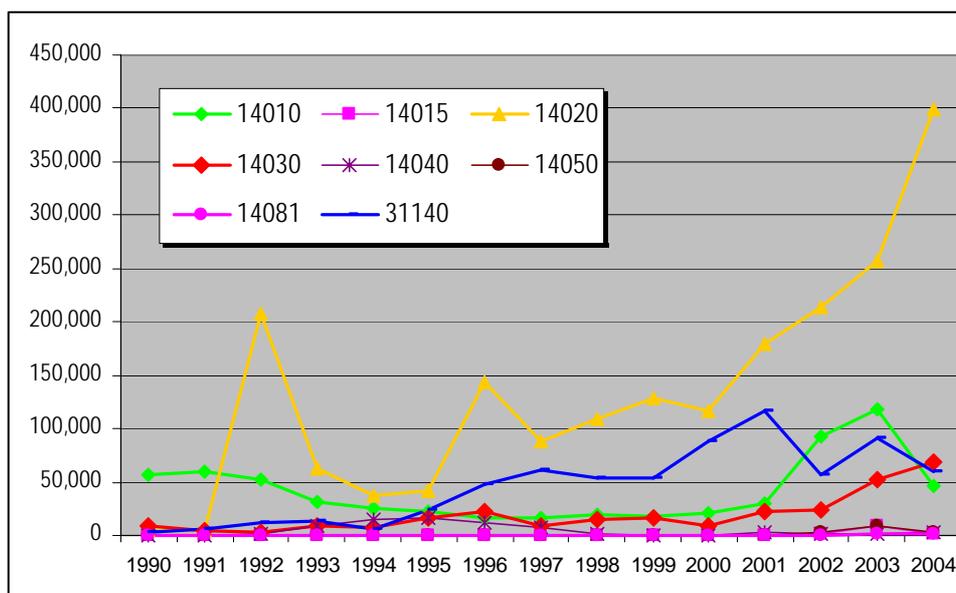
Le Graphique 18 ci-dessous nous montre l'évolution des déboursements par pays sur la période 1990-2004. On peut voir que dans l'ensemble les montants de déboursements annuels ont été en augmentation, notamment durant la période 2000-2003, mais se sont contractés en 2004, sauf pour la Turquie qui, depuis 2000, fait un usage grandissant des financements qui lui ont été attribués.

Graphique 18. Evolution des déboursements annuels par principaux pays



Par nature de projets, suivant la classification de l'OCDE, les déboursements ont évolué de la façon suivante. On voit que ce sont les déboursements sur les grands systèmes de distribution et d'assainissement qui ont augmenté de façon la plus spectaculaire à partir de 1997, passant du niveau annuel moyen de 41,7 millions de dollars entre 1993-1995 à celui de 289,4 millions de dollars pour la période 2002-2004. Cela n'est pas étonnant, compte tenu de l'importance des opérations engagées durant les années 1990, en particulier en 1996. Depuis l'année 2000, on assiste aussi à une augmentation intéressante des déboursements au titre du code 14030 concernant les petits systèmes de distribution et d'assainissement.

Graphique 19. Evolution des déboursement par codes OCDE principaux
(en '000 US \$ courants)



14010 : Politique des ressources en eau et gestion administrative ; 14015 : Protection des ressources en eau ; 14020 : Distribution d'eau et assainissement (grands systèmes) ; 14030 : Distribution d'eau potable et assainissement de base ; 14040 : Aménagements de bassins fluviaux ; 14050 : Traitement des déchets ; 14081: Education formation dans le domaine de l'eau ; 31140 : Ressources en eau à usage agricole.

Analyse des objectifs de l'aide

De l'ensemble des tableaux qui précèdent, il est clair que l'APD a été très fortement concentrée sur le financement des grandes infrastructures d'alimentation et d'évacuation des eaux usées en milieu urbain. Cette orientation est résumée dans le tableau suivant.

Tableau 32. Répartition géographique des projets de grandes infrastructures
(en '000 dollars constants)

Localisation	Alim/Assain.	Alimentation	Assainissement	Egoûts	Grand Total	% au total
National	279,146	1,598,238	85,574	3,577,177	5,540,135	46.9%
Urbain	232,369	3,403,472	392,811	96,504	4,125,157	34.9%
Rural	122,165	1,503,053	42,313	242,664	1,910,194	16.2%
Indéterminée	14,918	57,474	5,703	80,728	158,823	1.34%
Municipal	322	40,304	214	15,228	56,069	0.47%
Littoral	10,067			6,390	16,456	0.14%
Régional	3	1,884			1,887	0.02%
Désert	24	877		215	1,116	0.01%
Grand Total	659,014	6,605,301	526,615	4,018,907	11,809,838	100%

Il en est de même des projets à destination du secteur de l'eau et relatifs à l'agriculture (mais il faut tenir compte de l'importance des centrales hydro-électriques incluses dans la catégorie barrages). Le tableau suivant nous montre l'importance des travaux lourds.

Tableau 33. Répartition des projets relatifs à l'eau dans l'agriculture
(en '000 dollars constants)

Localisation	Am. agricoles	Am. fleuves	Barrages et centrales	Irrigation	Grand Total
Rural	561,765	70,200	1,100,071	2,738,617	4,470,654
National	859	154,597	1,862,571	905	2,018,932
Urbain		4,830			4,830
Régional		494		280	774
Grand Total	562,624	230,121	2,962,642	2,739,802	6,495,189
<i>% au total</i>	<i>8.7%</i>	<i>3.5%</i>	<i>45.6%</i>	<i>42.2%</i>	<i>100%</i>

Le Tableau 34 ci-dessous analyse les catégories de projets qui tournent autour du traitement des eaux.

Tableau 34. Répartition des projets relatifs au traitement ou à la préservation des eaux
(en '000 dollars constants)

Localisation	Désalinisation	Eaux usées	Environnement	Nappe phréatique	Grand Total	% au total
Urbain	388	1,555,447			1,555,835	62.74%
National	98,060	275,384	4	19,912	393,360	15.86%
Littoral	26,112	186,644	32,750	33	245,538	9.90%
Rural		168,302		46,203	214,505	8.65%
Indéterminée		52,921			52,921	2.13%
Municipal		16,365			16,365	0.66%
Régional		454		276	730	0.03%
Désert	606				606	0.02%
Grand Total	125,165	2,255,518	32,753	66,424	2,479,860	100%
<i>% au total</i>	<i>5.05%</i>	<i>90.95%</i>	<i>1.32%</i>	<i>2.68%</i>	<i>100%</i>	

Pour ce qui est de la catégorie « eaux usées » qui représente le montant le plus important des projets relatifs au traitement des eaux usées, le Tableau 35 ci-dessous détaille la nature des projets qui sont largement axés sur les travaux et les équipements.

Tableau 35. Composantes des projets dans le domaine des eaux usées
(en '000 US dollars constants)

Usines de retraitement	609,569
Travaux	448,587
Traitement	230,493
Evacuation	220,636
Transport	162,483
Etudes	156,937
Extension	153,790
Environnement	136,578
Financement	47,443
Réhabilitation	25,671
Equipement	21,125
Stations épuration	20,004
Stations pompage	7,496
Contrôle qualité	5,066
Aide à la gestion	3,748
Assistance technique	2,979
Indéterminé	2,446
Ressources humaines	434
Renforcement institutionnel	31
Grand Total	2,255,518

Le Tableau 36 ci-dessous nous montre la répartition par nature d'opération de la catégorie des financements relatifs au renforcement des capacités de gestion des pays bénéficiaires de l'aide au secteur de l'eau. On y voit que des actions dans le domaine du renforcement des capacités statistiques, de la gestion de l'environnement, des ressources humaines, de la protection et du contrôle (monitoring), ou même des études, sont d'envergure très modeste.

**Tableau 36. Répartition des opérations d'APD relatives
au renforcement des capacités de gestion**
(en '000 US dollars constants)

	Montant	% au total
Institutionnel	388,845	62.5%
Etudes	73,724	11.8%
Qualité	23,153	3.7%
Environnement	21,462	3.4%
Indéterminé	21,208	3.4%
Assistance technique	20,856	3.4%
Travaux	19,148	3.1%
Protection	17,615	2.8%
Drainage	17,079	2.7%
Ressources humaines	6,749	1.1%
Statistiques	6,139	0.99%
Equipement	2,109	0.34%
Humanitaire	1,641	0.26%
Stockage	728	0.12%
PPP	635	0.10%
Financement	618	0.10%
Inondations	566	0.09%
Monitoring	162	0.03%
Santé	90	0.01%
Eaux usées	31	0.005%
Eau potable	5	0.001%
Eaux de pluie	1	0.000%
Grand Total	622,566	100%

Part de l'APD au secteur de l'eau dans le total d'aide reçue par les bénéficiaires

Le Tableau 37 ci-dessous retrace l'évolution de l'aide au secteur de l'eau dans le total de l'APD par pays bénéficiaires. On peut voir que si pour certains bénéficiaires, qui souffrent de stress hydrique, l'importance de la part du secteur de l'eau est tout à fait justifiée (territoires palestiniens, Tunisie et Maroc), il n'en est pas de même pour d'autres, tels que le Liban, l'Albanie, la Slovénie, la Turquie, la Syrie et l'Egypte dont les ressources en eau sont abondantes. Pour d'autres pays qui sont dans des situations de stress hydrique (Chypre et Malte), la part de l'eau dans le total de l'APD reçue est négligeable, mais il se peut que ce soient des fonds communautaires européens qui aient compensé cette faible part.

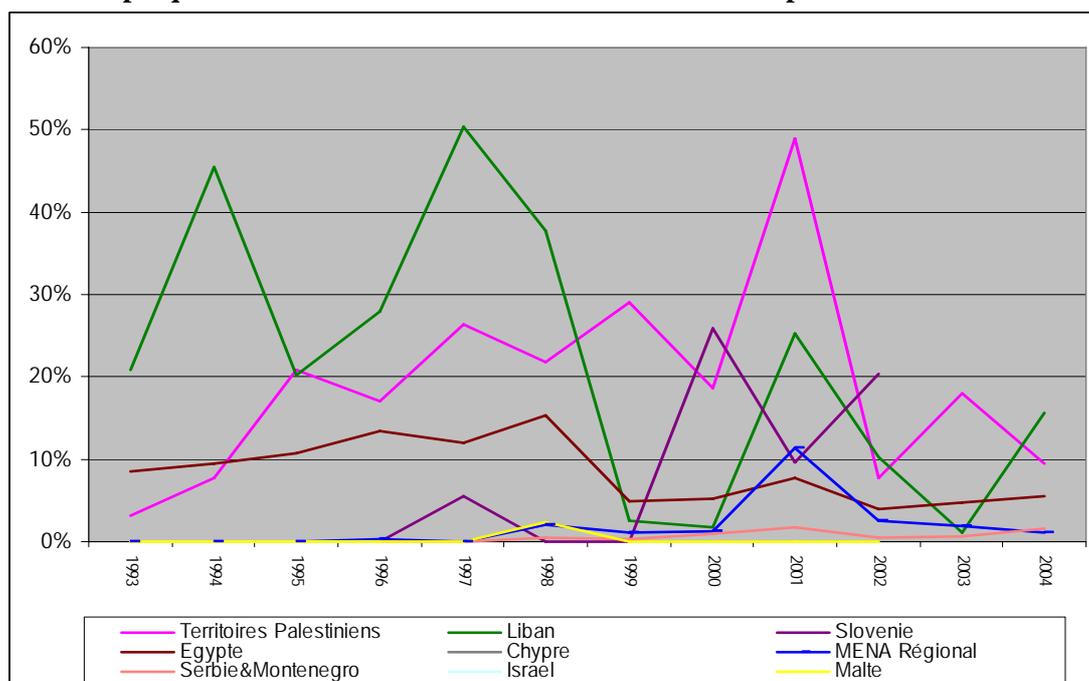
**Tableau 37. Evolution de la part du secteur de l'eau dans l'APD reçue par les pays
bénéficiaires**

Bénéficiaires	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	TOTAL 73-04
Territoires													
Palestiniens	3.1%	7.8%	20.8%	17.1%	26.4%	21.7%	29.1%	18.7%	49.0%	7.7%	17.9%	9.5%	20.4%
Liban	20.8%	45.4%	20.2%	28.0%	50.4%	37.7%	2.5%	1.7%	25.3%	10.2%	1.1%	15.7%	19.0%
Tunisie	28.6%	29.8%	24.7%	49.1%	11.8%	28.5%	32.3%	12.5%	6.1%	7.3%	18.0%	29.5%	17.9%
Maroc	16.5%	32.9%	40.3%	28.3%	40.0%	10.5%	15.6%	27.1%	27.4%	5.8%	2.1%	15.3%	17.2%
Turquie	67.0%	23.1%	14.9%	58.4%	32.9%	45.5%	5.2%	9.9%	21.7%	0.0%	0.0%	5.2%	13.9%
Slovénie	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	5.6%	0.0%	0.0%	25.9%	9.6%	20.4%			10.7%
Syrie	15.0%	0.0%	0.1%	20.3%	0.7%	46.5%	5.4%	17.7%	5.5%	9.5%	10.5%	3.7%	10.0%
Egypte	8.6%	9.4%	10.7%	13.4%	12.0%	15.4%	4.9%	5.2%	7.7%	3.9%	4.7%	5.5%	9.8%
Albanie	0.0%	31.2%	19.5%	7.7%	14.9%	7.4%	4.1%	20.3%	5.9%	5.7%	9.2%	6.6%	9.3%
Chypre	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%									8.8%
Croatie	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	2.2%	0.1%	0.1%	0.2%	0.5%	0.0%	23.0%	0.0%	4.1%

Bénéficiaires	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	TOTAL 73-04
Algérie	0.3%	0.0%	12.3%	0.0%	3.6%	0.2%	0.7%	0.1%	12.8%	12.0%	9.2%	4.7%	3.2%
Bosnie MENA	0.0%	2.3%	0.2%	0.6%	5.4%	1.8%	0.9%	2.0%	2.2%	1.9%	2.7%	7.1%	2.5%
Régional	0.0%	0.0%	0.0%	0.3%	0.0%	2.1%	1.1%	1.3%	11.4%	2.5%	1.9%	1.1%	2.0%
Serbie- Monténégro	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.5%	0.2%	1.0%	1.7%	0.5%	0.7%	1.5%	0.8%
Israël	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.7%
Malte	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	2.3%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.4%
TOTAL	14.0%	10.6%	11.9%	19.4%	19.8%	14.6%	6.5%	8.5%	13.1%	3.4%	5.7%	8.5%	9.1%

Par ailleurs, on peut voir pour l'ensemble des bénéficiaires que la part du secteur de l'eau, après la pointe des années 1996-1998, a repris une courbe ascendante à partir de 2003, mais qui reste inférieure au niveau du pourcentage atteint en 2001 (13,1%) et bien inférieure aux années exceptionnelles précédentes. C'est bien ce que montre le Graphique 20 ci-dessous.

Graphique 20. Evolution de l'aide au secteur de l'eau en part de l'APD totale



Conclusion : L'ADP au secteur de l'eau et les objectifs du millénaire

L'analyse des données globales nous a permis de découvrir un certain nombre de carences dans la politique de coopération dans le secteur de l'eau dans le bassin méditerranéen, en particulier la forte concentration des financements sur un nombre restreint de pays, mais aussi celle sur les projets de grandes infrastructures. Cependant que pour les interventions plus ciblées sur les aspects institutionnels, elles sont le plus souvent incluses dans des projets plus larges ou bien dispersées dans de toutes petites opérations de financement. Il ne semble pas que la GDE soit particulièrement ciblée, à

moins qu'elle ne soit un élément parmi d'autres des financements à destination d'une meilleure gestion du secteur et qu'elle ne puisse pas être identifiée dans la description très sommaire (en une phrase) qui est donnée des projets dans le fichier de l'OCDE. Comme on le verra au cours de la partie suivante, la nature des opérations financées par les donateurs reste encore très marquée par divers facteurs que nous analyserons et qui n'intègrent pas la GDE.

On verra aussi, au cours de la partie suivante, que si les objectifs affichés de coopération dans le secteur de l'eau par les grands pays donateurs et les institutions multilatérales ou régionales de financement reflètent bien les priorités de l'agenda international (accès des couches défavorisées à l'eau potable, protection des ressources en eau et gestion intégrée du secteur), la GDE ne figure pas encore de façon suffisamment explicite dans les objectifs recherchés. Pourtant, dans la région méditerranéenne, le gaspillage de l'eau, qu'il soit de nature purement économique (notamment dans l'agriculture) ou qu'il résulte de la vétusté des installations, reste très élevé, surtout dans les pays affectés par le stress hydrique.

Quant au montant global des aides à destination du secteur dans les pays méditerranéens et à son adéquation avec les besoins de financement pour réaliser les objectifs du millénaire, nous ne disposons pas d'une estimation des investissements nécessaires dans la zone méditerranéenne pour que les pays concernés puissent atteindre les objectifs du Millénaire fixés par les Nations Unies pour l'année 2015 en ce qui concerne l'accès à l'eau potable des populations qui en sont privées²³. Toutefois, un rapport du Conseil mondial de l'eau donne des estimations par grandes régions géographiques, telles que définies par les annuaires statistiques des Nations Unies. La région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) requiert, suivant ces estimations, des investissements annuels de l'ordre de 1,8 milliards de dollars, dont 0,6 milliard pour l'alimentation et 1,2 milliards pour l'épuration²⁴. Dans la mesure où cette région comprend, outre les pays arabes méditerranéens, l'Iran et les pays de la péninsule arabique, on peut estimer que les besoins des seuls pays méditerranéens sont inférieurs à ceux de la région MENA. La population de la région méditerranéenne (hors pays de l'UE) étant de 8,2% inférieure à celle de la région MENA, on peut alors estimer, de façon très approximative, que les besoins méditerranéens annuels d'investissement dans le secteur de l'eau pour atteindre les objectifs du Millénaire seraient de l'ordre de 1,6 milliards de dollars.

²³ On remarquera à ce sujet que les statistiques concernant les personnes n'ayant pas accès à l'eau potable dans les pays méditerranéens apparaissent très sous-estimées; de plus, elles ne prennent pas en compte le fait que même lorsque les habitations comportent des raccordements au réseau, l'approvisionnement en eau est très irrégulier, avec des coupures allant de quelques heures à des journées consécutives sans eau disponible dans les robinets, en sus du fait que cette eau n'est pas toujours potable.

²⁴ Voir *Costing MDG Target 10 on Water Supply and Sanitation*, World Water Council, Mars 2006 (accessible sur www.financingwaterforall.org) qui fait le point sur les différents modes de calcul adoptés par divers organismes pour chiffrer les besoins en investissements pour réaliser les objectifs du Millénaire en matière d'eau et qui critique ces modes de calcul où, d'ailleurs, il n'est pas facile de savoir si les estimations portent sur les investissements additionnels nécessaires pour atteindre les objectifs ou sur l'ensemble des investissements nécessaires à l'extension et à la rénovation des réseaux ainsi que la protection des ressources en quantité et en qualité.

A la lumière des données globales disponibles, on peut estimer que la coopération régionale et internationale fournit en engagements annuels aux pays de la région les montants suivants :

- 1) Pays de l'OCDE : 500 millions de dollars
- 2) Organismes régionaux de financement non recensés dans le fichier OCDE :
 - BEI : 170 millions (au taux de \$1.3 pour l'Euro) – voir partie II
 - Banque mondiale : 150 millions – voir partie II
 - Organismes régionaux arabes : 200 millions – voir ci-dessus

Soit environ un milliard de dollars par an, chiffre qui est loin d'être négligeable. Toutefois, comme nous le savons, les déboursements, bien qu'étant devenus plus rapides, peuvent rester inférieurs au chiffre des engagements et ces déboursements sont souvent sur d'anciens projets classiques d'infrastructures lourdes.

Il y a donc incontestablement une réorientation à effectuer dans la nature de l'aide pour qu'elle devienne plus adaptée aux spécificités de la région méditerranéenne où l'accent doit incontestablement être mis sur la gestion économe de l'eau, compte tenu des situations de stress hydrique que connaissent beaucoup de pays.

Comme nous allons le voir dans la partie suivante, cette composante de l'aide n'est pas encore pleinement intégrée que ce soit dans la nature des opérations financées, encore très marquée par l'importance du financement des infrastructures, ou même dans les orientations officielles des organismes concernés. Ces derniers, mettent certes l'accent sur la gestion intégrée des ressources en eau, mais ne mentionnent pas encore suffisamment l'importance de la GDE et, souvent même, l'ignorent totalement. L'accent est mis sur l'accès à l'eau potable pour réaliser les objectifs du Millénaire ou la gestion intégrée et la GDE reste un parent pauvre.

II. Analyse des politiques des principaux donateurs

Nous avons vu que l'APD pour le secteur de l'eau n'a pas encore globalement retrouvé le niveau qu'elle avait atteint durant les années 90, en dépit d'une remontée récente. Nous allons passer en revue, dans cette partie, la politique des grands donateurs et voir dans quelle mesure, elle correspond aux orientations de l'agenda international, européen et méditerranéen pour ce secteur.

Rappelons que ces orientations principales sont les suivantes :

- Priorité donnée à l'approvisionnement en eau potable et à l'assainissement des couches les plus pauvres de la population,
- Gestion intégrée des ressources en eau, et notamment action sur la demande en eau, participation des utilisateurs à la gestion pour parvenir à une gestion économe de la ressource en eau et supprimer les sources de gaspillage,
- Préservation des ressources en eau et mise en œuvre de la réutilisation des eaux usées épurées,
- Association du secteur privé pour faire face aux nouveaux investissements requis.

Les quatre donateurs principaux

Les Etats-Unis

(28,1% de l'APD en valeur constante)

Politique d'aide au secteur de l'eau

L'Agence Américaine pour le développement international, la croissance économique, l'agriculture et le commerce (USAID) est l'agence principale du Gouvernement américain chargée du développement économique et de l'assistance humanitaire. Ses interventions stratégiques dans le secteur de l'eau visent à créer un environnement propice à la bonne gouvernance, à l'accroissement des ressources, et à la création de partenariats entre les secteurs public et privé.

Elle est très active au niveau des initiatives internationales et régionales pour l'eau et a lancé ou participé à plusieurs d'entre elles, telles que :

- The West Africa Water Initiative,
- The Safe Drinking Water Alliance,
- Community Watershed Partnership,
- Collaborative Research Support Programs,
- The Consultative Group on International Agricultural Research,
- Freshwater Inflows to Estuaries,
- Water Resources and Watershed Economic Valuation,
- Integrated Water Resources Management,
- The Global Public-Private Partnership for Handwashing with Soap,
- The Community Water and Sanitation Facility.

En 2002, au Sommet de Johannesburg, les Etats-Unis ont annoncé que le gouvernement américain consacrerait le montant de 970 millions de dollars au cours des trois années suivantes sous le slogan « De l'eau pour les pauvres » (Water for the Pooors). Depuis, au dire des documents officiels de l'Agence, le montant des crédits au titre de cette initiative a doublé, atteignant 1,9 milliards de dollars (dont 500 millions pour l'Irak)²⁵. C'est dire combien le secteur de l'eau joue un rôle important dans l'aide américaine à l'étranger.

Durant les années 1960, les opérations de l'USAID étaient surtout concentrées sur la construction de barrages, les systèmes d'irrigation, les activités agricoles, les infrastructures pour l'eau et l'assainissement. Durant les années 1970, la politique d'assistance de USAID a défini comme priorité l'approvisionnement en eau et l'assainissement, surtout au sein des communautés et des organisations afin de renforcer le rôle de la société civile dans le secteur de l'eau. Durant les années 1980, USAID a adopté l'initiative WASH, « Eau, assainissement et hygiène pour tous », visant l'amélioration des conditions de vie des enfants à travers l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement, la gestion des eaux usées et une meilleure hygiène.

Durant les dernières années, USAID a surtout focalisé ses activités sur l'approche sociale, économique et politique de la gestion des ressources en eau : définition des politiques de réforme du secteur, des lois, des institutions, des stratégies opérationnelles, en assurant le financement nécessaire pour le soutien du progrès durable à long terme²⁶. Cependant, dans les Etats considérés comme stratégiques par les Etats-Unis, tels que l'Egypte, la Jordanie, les territoires palestiniens, et récemment l'Irak et l'Afghanistan, USAID continue à investir dans les infrastructures, y compris les travaux publics pour l'eau et l'assainissement. USAID entreprend exceptionnellement des opérations à la suite des urgences humanitaire telles que les ouragans, les tremblements de terre, ou le tout dernier tsunami en Asie du Sud²⁷.

Suivant le témoignage de l'assistant au directeur adjoint de l'USAID au Comité des relations internationales de la Chambre des représentants : « Certes, il est approprié de donner de l'importance à l'alimentation en eau et à l'assainissement, mais il faut reconnaître qu'il existe une demande pour des sources fiables d'eau propre à travers de nombreux secteurs dans tous les pays. L'USAID et les autres agences techniques impliquées dans la fourniture d'assistance technique dans le secteur de l'eau demeurent engagées à promouvoir la gestion et le développement efficace des ressources en eau, conformément au principe de la gestion intégrée des ressources en eau, adapté aux conditions nationales et en partenariat avec le gouvernement, le secteur privé et les institutions de la société civile »²⁸.

Selon les différents documents officiels de l'Agence, son approche stratégique est de coopérer surtout avec des pays qui ont défini l'eau potable et la santé publique comme un objectif national. Il s'agit surtout d'améliorer le fonctionnement des institutions

²⁵ USAID, Jacqueline E. SCHAFER, "Testimony before the House International Relations Committee", June 29, 2005, www.usaid.gov, Octobre 2006, p. 6.

²⁶ USAID, USAID Investments in Global Water Resources Management", www.usaid.gov, octobre 2006, p.1.

²⁷ USAID, Jacqueline E. SCHAFER, "Testimony before the House International Relations Committee", *op. cit.*, p.2.

²⁸ *Ibidem*, p.1.

relatives à la gestion de l'eau et d'aider au renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable et des systèmes d'évacuation des eaux usées, de sorte que le secteur lui-même génère suffisamment de ressources financières pour assurer son extension.

Depuis 1998, USAID est de plus en plus engagée dans le dialogue international sur l'eau, partageant l'expérience technique et les initiatives des politiques et des modèles de développement au cours des rencontres mondiales, à titre d'exemple les forums mondiaux de l'eau (2000 ; 2003 ; 2006), le sommet du monde sur le développement durable (WSSD, 2002), et la Commission du développement durable (CDD, 2004; 2005). USAID soutient entièrement les engagements du gouvernement américain aux objectifs internationaux contenus dans la Déclaration du Millénaire, le Plan d'action de Johannesburg relatif à l'eau, l'assainissement, et la gestion des ressources en eau.

L'Agence estime que l'utilisation de toutes les ressources financières des secteurs public et privé est absolument nécessaire pour faire face aux énormes défis de l'eau dans les pays en développement. Aussi, les interventions de l'agence visent à aider les bénéficiaires de l'aide à assurer l'hygiène, la durabilité et la protection des ressources en eau, notamment par les drainages²⁹. Dans ce même esprit, une autre caractéristique importante des programmes d'aide au secteur de l'eau est l'accent mis sur le renforcement du pouvoir des autorités et communautés locales et le rôle essentiel de la femme dans la réalisation des objectifs d'assainissement et d'hygiène ; de même, l'Agence s'efforce par ses interventions de mobiliser les efforts et les ressources des gouvernements, des entreprises et de la société civile afin de satisfaire le besoin en eau, en hygiène et en financement durable. Elle assiste le développement des capacités locales pour tout ce qui concerne les sciences et technologies de l'eau et la gestion et la préservation des ressources nationales en eau.

Les activités de USAID se répartissent sur quatre secteurs et s'organisent en 12 parties techniques³⁰:

- Approvisionnement en eau, assainissement et gestion des eaux usées
 - o Approvisionnement en eau potable
 - o Assainissement
 - o Contrôle de la pollution
 - o Gestion des eaux usées
- Gestion des ressources naturelles
 - o Partage et gestion intégrée des ressources en eau
 - o Gestion des ressources côtières
 - o Préservation des écosystèmes aquatiques (eau douce)
- Développement économique et sécurité alimentaire
 - o Irrigation
 - o Pêche, mariculture et aquaculture
- Préparation aux désastres et catastrophes naturelles
 - o Prévision et surveillance
 - o Evaluation de la vulnérabilité

²⁹ *Ibid*, pp. 4-5.

³⁰ USAID, "USAID Investments in Global Water Resources Management", www.usaid.gov, octobre 2006, p.1.

USAID estime que la mise en application des programmes de l'eau dans 78 pays a atteint les résultats suivants³¹:

- Plus de 12,163,000 personnes dans des pays en développement ont eu un accès (amélioré) à l'eau potable,
- Plus de 21,395, 000 personnes ont eu accès à un assainissement adéquat,
- Plus de 2,400 groupes de gouvernance dans le domaine de la gestion des bassins versants ont été constitués et aidés pour participer à une gestion intégrée des ressources en eau prenant en compte la diversité des usages de l'eau et des besoins des utilisateurs,
- Plus de 203 plans de gestion des bassins versants ont été mis au point et approuvés par les acteurs locaux.

Les données du fichier OCDE

L'exploitation de la base de données OCDE suivant nos catégories de regroupement est donnée dans le tableau ci-dessous

Tableau 38. Orientation de l'APD des Etats-Unis au secteur de l'eau en Méditerranée (1973-2004)

(en dollars constants)

Catégorie	Montant total ('000 US \$)	% au total	Nbre d'opérations	Montant moyen ('000 US \$)
Egoûts	2,422,163	40.2%	19	127,482
Alimentation	1,406,182	23.4%	46	30,569
Irrigation	846,178	14.1%	21	40,294
Eaux usées	545,671	9.1%	27	20,210
Barrages	279,599	4.6%	3	93,200
Gestion	186,475	3.1%	35	5,328
Assainissement	96,007	1.6%	9	10,667
Désalinisation	94,377	1.6%	3	31,459
Alim/Assain.	92,963	1.5%	10	9,296
Nappe phréatique	39,493	0.66%	2	19,747
Divers	11,901	0.20%	3	3,967
Am. agricoles	49	0.00%	2	25
Environnement	4	0.00%	1	4
Grand Total	6,021,062	100%	181	33,266

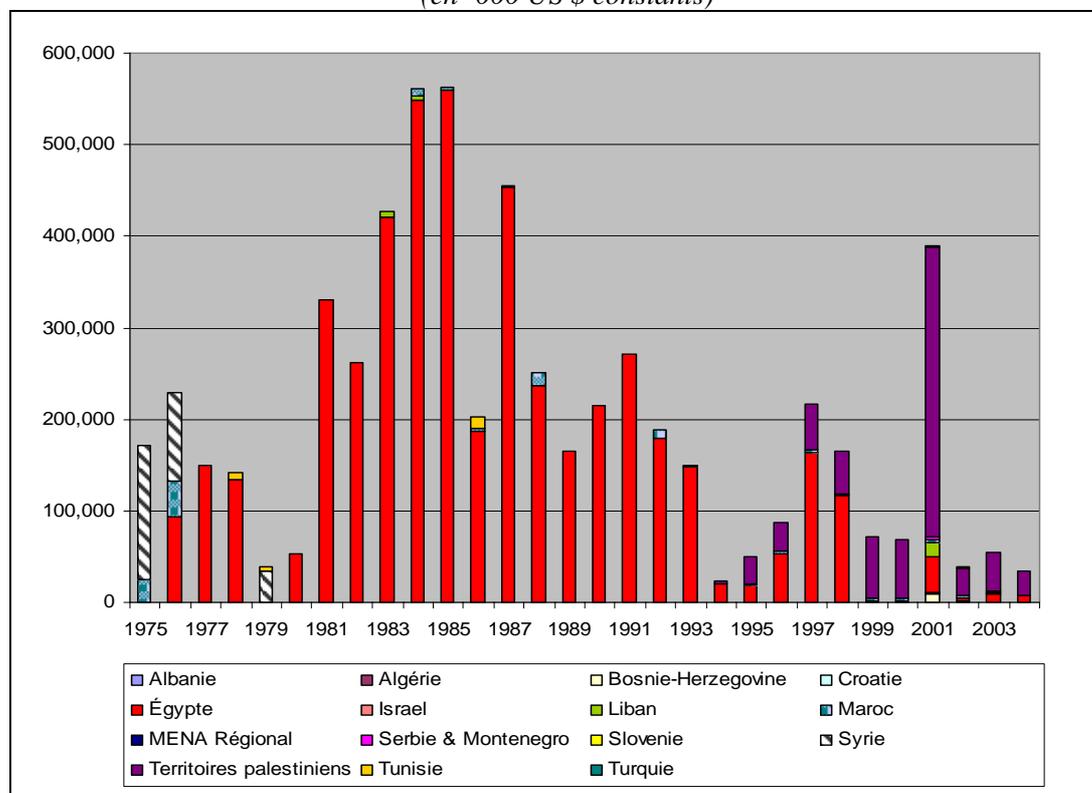
On voit que le financement des égouts et des systèmes d'alimentation prédomine largement, représentant 63,7% du total du montant de l'Aide américaine au secteur durant la période considérée. L'irrigation et le traitement des eaux usées constituent aussi deux importantes rubriques de l'aide. Le nombre d'opérations reste limité se situant à moins de six opérations par an en moyenne sur toute la période.

Ce faible nombre d'opérations s'explique par la concentration de l'aide sur un nombre très restreint de pays, en particulier l'Egypte et les territoires palestiniens, ce qui apparaît très clairement sur le Graphique 21 ci-dessous. On peut aussi voir les fortes fluctuations du montant des engagements d'aide au secteur au long de la période.

³¹ USAID, "Testimony before the House International Relations Committee", *op. cit.*, p. 7.

C'est dans la première moitié des années 80 que cette aide atteint les montants les plus élevés. A partir de 1986, s'amorce une forte décrue, à l'exception de l'année 2001.

Graphique 21. Evolution de la répartition de l'aide américaine sur les pays bénéficiaires
(en '000 US \$ constants)



Le Tableau 39 ci-dessous nous montre de façon plus détaillée l'évolution dans le temps de la répartition de l'APD selon les différentes catégories d'opérations.

Tableau 39. Evolution des différentes catégories d'APD des Etats-Unis au cours de la période 1973-2004
(en '000 de dollars constants)

Categorie	75-79	80-84	85-89	90-94	95-99	00-04	Total
Egouts	173,837	1,002,670	782,462	358,935	104,076	184	2,422,163
Alimentation	313,195	150,808	164,712	117,870	251,936	407,661	1,406,182
Irrigation	243,447	149,418	340,316	112,743		253	846,178
Eaux usées		80,556	257,089	165,042	33,422	9,562	545,671
Barrages		192,787	86,811				279,599
Gestion				2,110	152,477	31,888	186,475
Assainissement		4,467		90,569	397	573	96,007
Désalinisation						94,377	94,377
Alim/Assain.		6,355			48,024	38,584	92,963
Nappe phréatique		38,404			1,089		39,493
Divers		7,576	3,654			671	11,901
Am. agricoles						49	49
Environnement					4		4
Total	730,479	1,633,043	1,635,044	847,270	591,424	583,803	6,021,062

C'est ainsi qu'on peut voir le déclin des opérations relatives à l'infrastructure d'écoulement et de traitement des eaux usées, la disparition des financements de barrages, la diminution des opérations de soutien à la capacité de gestion du secteur. Les autres catégories d'opérations sont relativement insignifiantes.

Comme nous l'avons déjà vu dans la partie précédente, les Etats-Unis pratiquent le don beaucoup plus que le prêt, ce que montre le tableau ci-dessous. En réalité, depuis 1980, l'aide est entièrement accordée sous forme de dons.

Tableau 40. Répartition de l'APD des Etats-Unis entre prêts et dons
(en '000 de US \$ constants)

Type de ressources	Total	%
Dons	5,290,583	87.9%
Prêts	730,479	12.1%
Total	6,021,062	100%

Toute l'aide est attribuée par l'USAID, la principale agence américaine d'aide aux pays en développement. Seules quelques opérations marginales et isolées sont engagées par le Trade and Development Agency (USTDA) et le ministère de l'agriculture.

On rappellera aussi que l'aide américaine est parmi celles qui ont eu le plus haut taux d'aide liée par rapport à tous les donateurs.

Il ne paraît pas étonnant que l'aide américaine ne mentionne pas la GDE, la doctrine économique américaine étant entièrement orientée vers le renforcement de l'offre depuis la présidence de Ronald Reagan et l'installation du néo-libéralisme dans tous les domaines.

Dans la doctrine de l'USAID, il n'est pas fait mention spéciale des problèmes de la zone méditerranéenne.

L'Allemagne

(22,1% de l'ADP en valeur constante)

La politique d'aide au secteur de l'eau

La « gestion durable des ressources en eau » est considérée par le Ministère allemand de la Coopération comme une priorité dans les relations avec les pays partenaires³². La doctrine allemande s'appuie sur certains principes pour réaliser cette gestion durable :

- la nécessité de récupérer les coûts de gestion de l'eau,
- le développement du partenariat public/privé,
- le développement de petites infrastructures gérées à l'échelle locale,
- l'introduction en agriculture de méthodes de cultures économes en eau (ce qui peut être considéré comme relevant de la GDE),

³² Federal Ministry for Economic Cooperation and Development - BMZ, *Safeguarding Water Resources*, www.bmz.de, 2006.

- la priorité donnée à la lutte contre les eaux contaminées par rapport à la mise à disposition de nouvelles sources d'eau,
- le transfert de technologies et la promotion de l'investissement doivent être les instruments privilégiés de la coopération.³³

Le Ministère préconise aussi la décentralisation en matière de gestion de l'eau avec la participation active de tous les acteurs et des consommateurs, en particulier les femmes, dans le processus de prise de décision³⁴.

Par ailleurs, l'Agence de coopération technique allemande (GTZ) adopte le modèle de la gestion intégrée des ressources en eau qui se caractérise par la prise en compte de l'écosystème dans son ensemble. Elle concentre ses services d'assistance technique sur la réforme du secteur de l'eau, notamment du cadre législatif et institutionnel. Plus particulièrement, GTZ fournit de l'assistance dans les domaines suivants :

- Gestion de l'eau urbaine et fourniture décentralisée de l'eau en milieu urbain et rural par des institutions adéquates et efficaces,
- Assainissement écologique (ecosan) par une approche globale de l'ensemble du cycle de l'eau,
- Augmentation de la productivité de l'eau en matière agricole à travers le principe de « eau contre nourriture »,
- Gestion des bassins versants dans le cadre de la gestion intégrée et du concept d'« eau virtuelle »³⁵.

Les objectifs de GTZ, conformément aux instructions du Ministère de la coopération, sont les suivants :

- Réduire les maladies dues à l'eau non assainie,
- Protéger les ressources en eau pour les générations à venir,
- Fournir une offre suffisante et durable d'eau potable et de capacité de traitement des eaux usées à travers des sociétés possédant un degré élevé d'autonomie financière,
- Réduire les conflits entre usages de l'eau pour l'irrigation, la consommation et les industries,
- Promouvoir la participation de la population à toutes les étapes de la planification des projets et de leur mise en œuvre,
- Protéger les écosystèmes³⁶.

La KFW Entwicklungsbank est l'organisme du gouvernement allemand en charge de l'attribution de prêts en matière de coopération. Ses objectifs sont aussi centrés sur « l'amélioration des conditions de vie des couches pauvres, ainsi que la protection des ressources en eau qui se font de plus en plus rares et qui souffrent de pollution aiguë du fait des rejets sans traitement préalable et des déchets »³⁷. La KFW aide les pays partenaires à développer des stratégies à long terme pour le secteur de l'eau qui incluent la formulation de réformes institutionnelles et tarifaires, et assurent la

³³ *Ibidem*, p. 2.

³⁴ *Ibidem*.

³⁵ *Water Policy*, German Technical Cooperation, GTZ, www.gtz.de/en/index, p. 3.

³⁶ *Ibidem*, pp. 3-4

³⁷ *Water : KFW supports the provision of clean drinking water for the poor and the protection of precious water resources*, KFW Entwicklungsbank, www.kfw-entwicklungsbank.de, 2006.

participation des utilisateurs dans des groupes de contrôle³⁸. La part du secteur de l'eau dans les financements annuels de KFW se situe au niveau de 20% du total de son aide. Ces financements portent sur les infrastructures, y compris les études de faisabilité, l'assistance technique et la formation³⁹.

La KFW entretient une étroite coopération avec l'Agence Française de Développement (AFD) depuis 1998 dans le domaine de l'échange de personnel entre les deux agences, le dialogue entre experts et les co-financements. De même, elle entretient une coopération avec la Commission européenne⁴⁰.

Les données du fichier OCDE

On voit à la lecture du Tableau 41 ci-dessous que le nombre d'opérations d'APD de l'Allemagne est bien plus important que celui des Etats-Unis, reflétant comme on va le voir une moindre concentration de l'aide sur un nombre réduit de bénéficiaires.

Tableau 41. Orientation de l'APD de l'Allemagne au secteur de l'eau (1973-2004)
(en dollars constants)

Catégorie	Total montant ('000 US \$)	% au total	Nbre d'opérations	Montant moyen ('000 US \$)
Alimentation	1,546,982	32.6%	85	18,200
Barrages	832,233	17.5%	15	55,482
Egouts	825,137	17.4%	41	20,125
Irrigation	658,897	13.9%	36	18,303
Eaux usées	564,476	11.9%	21	26,880
Alim/Assain.	190,923	4.0%	32	5,966
Am. agricoles	48,267	1.0%	2	24,134
Gestion	40,187	0.85%	59	681
Am. fleuves	31,645	0.67%	2	15,823
Assainissement	6,226	0.13%	2	3,113
Nappe phréatique	2,658	0.06%	5	532
Divers	1,532	0.03%	5	306
Total	4,749,164	100%	305	15,571

La concentration en termes de projets porte sur l'alimentation, les barrages et l'irrigation, les réseaux d'égouts et le traitement des eaux usées. Le Tableau 42 nous montre son évolution historique. Contrairement aux autres donateurs pour lesquels la période de financement des barrages a été celle des années 80, l'Allemagne s'y est intéressée plus tardivement, dans les années 90. L'irrigation et l'alimentation en eau restent des domaines privilégiés de l'aide allemande durant toute la période étudiée. L'intérêt pour le financement des réseaux d'égouts et le traitement des eaux usées ne s'affirme que dans les années 90. Le reste des opérations porte sur des montants faibles et la plupart ne sont engagées qu'à partir des années 90 (notamment les opérations destinées au soutien de la gestion du secteur).

³⁸ *Ibidem.*

³⁹ KFW, Promoting of Developing Countries, *Water – A Vital and Scarce Resource*, May 2005, p. 2.

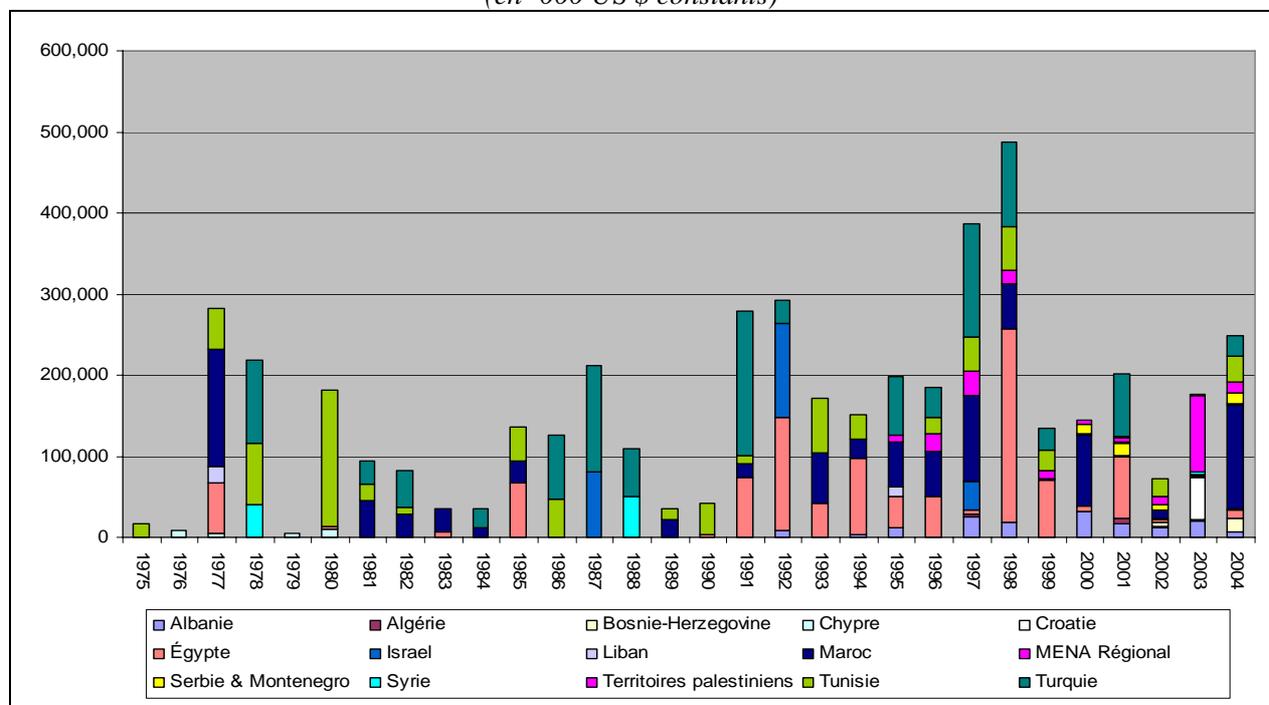
⁴⁰ KFW, *Cooperation with donors in the European Union*, www.kfw-entwicklungsbank.de, 2006.

Tableau 42. Evolution de la répartition de l'aide allemande par période quinquennale
(en '000 US \$ constants)

Catégorie	75-79	80-84	85-89	90-94	95-99	00-04	Total
Alimentation	82,672	200,638	447,971	250,234	354,413	211,054	1,546,982
Barrages	203,468	101,131	0	205,400	246,427	75,806	832,233
Egouts	0	6,306	127,816	212,229	183,758	295,028	825,137
Irrigation	244,440	119,738	42,449	45,208	107,744	99,317	658,897
Eaux usées	0	0	0	191,766	300,506	72,203	564,476
Alim/Assain.	0	0	0	0	139,472	51,451	190,923
Am. agricoles	0	0	0	0	48,267	0	48,267
Gestion	0	0	0	0	4,478	35,709	40,187
Am. fleuves	0	0	0	31,288	357	0	31,645
Assainissement	0	0	0	0	6,226	0	6,226
Nappe phréatique	0	0	0	0	0	2,658	2,658
Divers	0	0	0	0	0	1,532	1,532
Total	530,580	427,813	618,236	936,126	1,391,648	844,760	4,749,164

C'est durant les années 90 que le montant des aides annuelles au secteur est le plus élevé avec la plus forte pointe entre 1995 et 1999. Depuis cette date, et en dépit des urgences que connaît le secteur dans les pays méditerranéens, le niveau de l'aide n'a pas retrouvé celui de la précédente décennie, mais la fluctuation est moins forte que celle que nous avons constatée pour l'APD américaine.

Graphique 22. Evolution de la répartition de l'aide allemande sur les pays bénéficiaires
(en '000 US \$ constants)



Il n'y a pas de mention spéciale faite de la GDE, en dehors de l'évocation de la nécessité d'introduire en agriculture des méthodes de cultures économes en eau.

Le Japon

(17,3% de l'APD en valeur constante)

La doctrine japonaise en matière de coopération dans le secteur de l'eau

Le Japon considère trois éléments clefs pour résoudre le problème de l'eau dans le monde : la bonne gouvernance, les finances et le renforcement des ressources humaines nécessaires pour le développement⁴¹.

La contribution du Japon dans le domaine de l'alimentation en eau et l'assainissement dans les pays en développement est basée sur l'expérience et l'avantage comparatif du Japon en matière d'eau.

La politique d'assistance du Japon soutient, à travers plusieurs mesures concrètes, la promotion de la gestion intégrée des ressources en eau, l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement, la promotion de l'eau pour la production alimentaire, l'électricité, l'industrie et le transport, la prévention contre la pollution de l'eau et des écosystèmes, et l'allègement des dégâts résultant de désastres relatifs à l'eau⁴².

Afin de renforcer l'« Initiative du Japon pour l'APD dans le secteur de l'eau » annoncée durant le *Troisième Forum Mondial de l'eau en 2003*, une nouvelle initiative d'APD sous le nom de WASABI « Water and Sanitation Broad Partnership Initiative » a été proposée durant le *Quatrième Forum Mondial de l'eau au Mexique en mars 2006*. Le Japon déclare vouloir renforcer sa contribution au secteur de l'eau et de l'assainissement afin de participer à la réalisation des « Objectifs de Développement du Millénaire »⁴³.

« Le Japon a toujours été le plus grand bailleur de fonds dans le secteur de l'eau et l'assainissement depuis les années 1990. Entre 2000 et 2004, l'APD relative au secteur de l'eau et de l'assainissement était de 4,6 milliards de dollars, constituant 41 pour cent du total des donateurs bilatéraux⁴⁴ ». Entre 1998 et 2000, la somme moyenne d'APD dirigée vers le secteur de la « distribution de l'eau et l'assainissement » était de plus d'un milliard de dollars, ce qui constitue approximativement un tiers de l'APD du monde entier. Entre 1996 et 2000, le Japon a assuré l'accès à l'eau potable et le raccordement à un réseau d'égouts à plus de 40 millions de personnes, et cela à travers l'APD. Entre 1999 et 2001, le Japon a fourni 5,7 milliards de dollars américains en APD pour le secteur de l'eau⁴⁵.

La « Charte de l'aide publique au développement du Japon », le document de fond de la politique d'APD du Japon, publiée le 29 Août 2003, définit clairement la philosophie et les principes du Japon vis-à-vis de l'aide pour le développement. Selon la Charte, les problèmes liés à l'environnement en général, et au secteur de l'eau en particulier, sont d'une grande importance pour l'Etat Japonais : « En particulier, les problèmes humanitaires, tels que l'extrême pauvreté, la famine, les réfugiés et les personnes déplacées, les sinistres, ainsi que les problèmes globaux, tels que ceux liés

⁴¹ «Japan's ODA on water'', Ministère des affaires étrangères du Japon, www.mofa.go.jp, 2006.

⁴² «Water and Sanitation Broad Partnership Initiative (WASABI)», Gouvernement du Japon, Mars 2006.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ *Ibid*, p.2.

⁴⁵ «Japan's ODA on water'', Ministère des affaires étrangères du Japon, www.mofa.go.jp, 2006.

à l'environnement et à l'eau, sont importants et doivent être résolus afin de permettre à la communauté internationale tout entière de mettre en oeuvre le développement durable. Ces problèmes qui sont de nature transfrontalière constituent une grave menace pour tout un chacun⁴⁶. »

Au niveau des questions prioritaires concernant la réduction de la pauvreté, la politique adoptée par le Japon vise la « coopération en priorité dans des secteurs tels que l'éducation, la santé et l'assistance sociale, l'eau et l'hygiène, l'agriculture et le soutien du développement humain et social dans les pays en développement. ⁴⁷ »

Le gouvernement et les organismes d'exécution répartissent les responsabilités entre eux au sein d'une coopération renforcée afin de réaliser les objectifs de la politique de l'aide publique pour le développement de l'Etat Japonais.

La politique du Japon dans les régions MENA, Europe de l'Est et l'Europe centrale :

« La stabilité du Moyen Orient revêt une grande importance pour le Japon, sachant que celui-ci dépend considérablement des ressources énergétiques provenant de la région »⁴⁸. Cela dit, la politique du Japon vis-à-vis du Moyen Orient se concentre sur l'amélioration de l'infrastructure économique et sociale afin de réduire la pauvreté et l'instabilité sociale⁴⁹.

« Afin de mieux répondre aux demandes croissantes en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement en Afrique et en Asie, le Japon fournit une assistance technique relative au forage, à la planification, la construction, la maintenance adéquate et la gestion de l'eau et des réseaux d'égouts compatibles avec les besoins particuliers des régions, qu'elles soient urbaines ou rurales⁵⁰ ».

En ce qui concerne la région d'Afrique du Nord, la politique du Japon se focalise sur le développement de l'infrastructure économique et sociale ainsi que l'amélioration du climat d'investissement, le développement de l'industrie et les actions en matière d'environnement.

Sur un autre niveau, le Japon coopère avec la Banque Mondiale, l'Union européenne et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement afin de se concentrer sur le développement des infrastructures et les mesures environnementales, un objectif commun à tous les pays de la région.

⁴⁶ La « Charte de l'aide publique au développement du Japon », publiée le 29 Août 2003.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ JBIC, "Basic Strategy of Japan's ODA loan (The Medium-Term Strategy for Overseas Economic Cooperation Operations) April 1, 2005" – March 31, 2008, Avril 2005, www.jbic.go.jp, p.21.

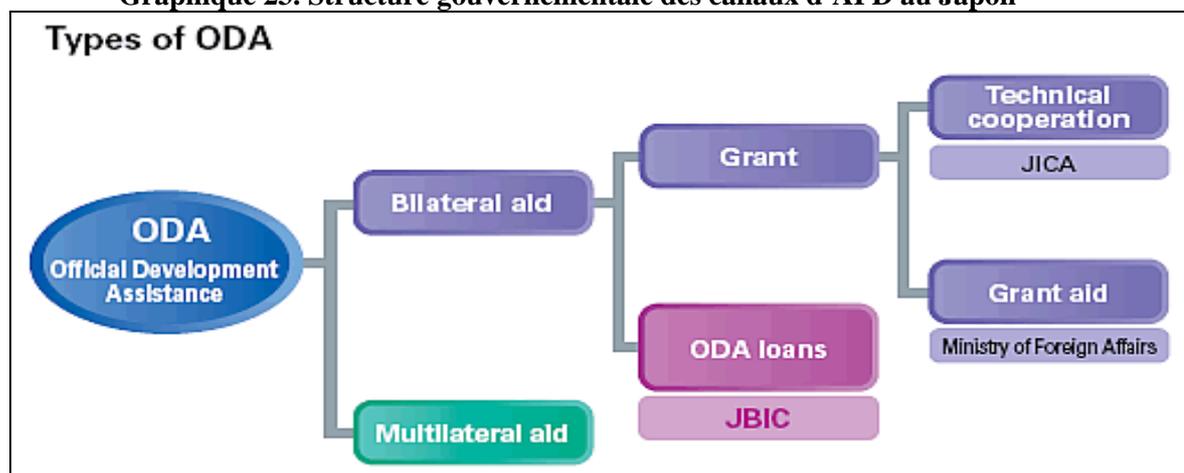
⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ "Japan's ODA on water", Ministère des affaires étrangères du Japon, www.mofa.go.jp, 2006.

Les organismes donateurs

La structure des différents organismes japonais en charge de l'APD est décrite dans le Graphique 23 ci-dessous.

Graphique 23. Structure gouvernementale des canaux d'APD au Japon



Source: Organigramme extrait du site de la JBIC, <http://www.jbic.go.jp/english/base/about/overseas/index.php>

Japan International Cooperation Agency (JICA) - Agence Japonaise de Coopération Internationale (AJIC)

Fondée en 1974, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale est un organisme d'exécution pour l'assistance technique, dont les actions sont concentrées sur « le développement institutionnel, le renforcement des capacités de gestion et le développement des ressources humaines, permettant aux pays en développement de poursuivre leur propre développement socio-économique durable⁵¹ ».

En 2003, l'APD globale sous forme de coopération technique accordée par la JICA constitue 15 pour cent (1,299 milliards de dollars) du total de l'APD du Japon (8,674 milliards de dollars)⁵².

L'assistance technique de la JICA en 2004 est répartie par région de la façon suivante : 46,1 % pour l'Asie ; 19,7% pour l'Amérique Centrale, l'Amérique du Nord et du Sud ; 17,3% pour l'Afrique ; 10,7% pour le Moyen Orient ; 3,6% pour l'Océanie et 2,6% pour l'Europe⁵³.

⁵¹ "ODA and JICA", www.jica.go.jp, 2006.

⁵² *Ibid.*

⁵³ *Ibid.*

La politique la JICA relative au secteur de l'eau est basée sur quatre objectifs principaux⁵⁴ :

- 1- *La promotion de la gestion intégrée des ressources en eau*
- 2- *L'approvisionnement efficace et durable en eau potable*
- 3- *Le contrôle des inondations*
- 4- *La protection des milieux aquatiques*

La JICA accorde une grande importance à l'approche intégrée de la gestion des ressources en eau et, par suite, dirige son assistance vers la résolution de problèmes dans le domaine du contrôle des inondations, de l'irrigation et des écosystèmes aquatiques.

Il est intéressant de noter que la JICA encourage l'utilisation efficace des ressources en eau limitées tout en soutenant le développement durable, ce qui relève bien de la GDE. Sachant que la région du Moyen Orient détient la quantité la plus réduite des ressources en eau renouvelables, elle fournit une coopération technique pour le développement des ressources humaines afin que celles-ci puissent à leur tour améliorer certains domaines au sein de la région, à titre d'exemple l'administration environnementale, le contrôle des ressources en eau et le contrôle de la distribution de l'eau⁵⁵.

La JICA soutient l'approvisionnement sain et durable en eau potable, surtout pour les pauvres et défavorisés.

Japan Bank for International Cooperation (JBIC) - Banque Japonaise pour la Coopération Internationale (BJCI)

Fondé en 1961, l'Overseas Economic Cooperation Fund (OECF) est un organisme d'exécution des prêts fournis par le gouvernement japonais. C'est l'organisme de financement du développement qui offre des fonds à long terme et à des taux d'intérêts réduits dans le but de soutenir les efforts des pays en développement. Au début de l'année 1998, l'OECF avait déjà offert des prêts à plus de 90 pays dans le monde. L'OECF a été réorganisé pour devenir la Banque Japonaise pour la Coopération Internationale (BJCI).

Depuis 1995, la BJIC accorde une grande priorité à la conservation et l'amélioration de l'environnement.

La répartition de la distribution de l'APD entre ces différents organismes nous est donnée par le tableau suivant.

⁵⁴ Institute for International Cooperation, "The Study on Development Assistance in Water Sectors, Response to Water Problems in Developing Countries", JICA, Novembre 2002.

⁵⁵ Institute for International Cooperation, "The Study on Development Assistance in Water Sectors, Response to Water Problems in Developing Countries", JICA, Novembre 2002.

Tableau 43. Canaux de distribution de l'APD du Japon (1973-2004)
(en '000 US \$ constants)

Organisme	Total
Overseas Economic Cooperation Fund (OECF)	2,625,343
Ministry of Foreign Affairs	580,515
JBIC (ex OECF et Exim)	348,673
EXIM BANK	144,911
JICA	12,585
Total	3,712,027

Les données du fichier OCDE

Comme le montre le Tableau 44 ci-dessous, l'aide japonaise est concentrée massivement sur l'alimentation en eau potable (55,9%), puis sur l'irrigation et les barrages (28,6%) et, plus accessoirement, sur les égouts et les eaux usées (13,2%).

Tableau 44. Répartition de l'aide japonaise par catégories d'opérations (1973-2004)
(en '000 US \$ constants)

Categorie	Total montant	% au total	Nbre d'opérations	Montant moyen
Alimentation	2,075,285	55.9%	49	42,353
Irrigation	701,972	18.9%	24	29,249
Barrages	361,088	9.7%	8	45,136
Egouts	283,884	7.6%	9	31,543
Eaux usées	208,716	5.6%	6	34,786
Am. agricoles	32,892	0.9%	3	10,964
Am. fleuves	23,929	0.6%	9	2,659
Gestion	10,874	0.3%	9	1,208
Alim/Assain.	9,984	0.3%	14	713
Assainissement	3,402	0.1%	1	3,402
Total	3,712,027	100%	132	28,121

Toutefois, la lecture du tableau suivant qui regroupe l'aide suivant les catégories que nous avons déterminées dans la première partie du rapport nous montre une très grande irrégularité des engagements suivant les périodes, avec un point spectaculaire durant le quinquennat 1995-1999.

Tableau 45. Evolution de la répartition de l'aide japonaise par période quinquennale
(en '000 US \$ constants)

Categorie	75-79	80-84	85-89	90-94	95-99	00-04	Total
Alim/Assain.					8,268	1,717	9,984
Alimentation	95,595	5,262	7,817	660,043	820,566	486,002	2,075,285
Am. agricoles					31,899	993	32,892
Am. fleuves					20,236	3,694	23,929
Assainissement					3,402		3,402
Barrages	65,366	278,556	17,166				361,088
Eaux usées			8,559	13,050	187,108		208,716
Egoûts			27,245	96,367	160,271		283,884
Gestion						10,874	10,874
Irrigation	116,112	28,799		2,562	496,356	58,144	701,972
Total	277,073	312,616	60,788	772,022	1,728,104	561,423	3,712,027

* Absence d'APD 1973, 1976, 1979, 1980, 1983, 1986, 1991

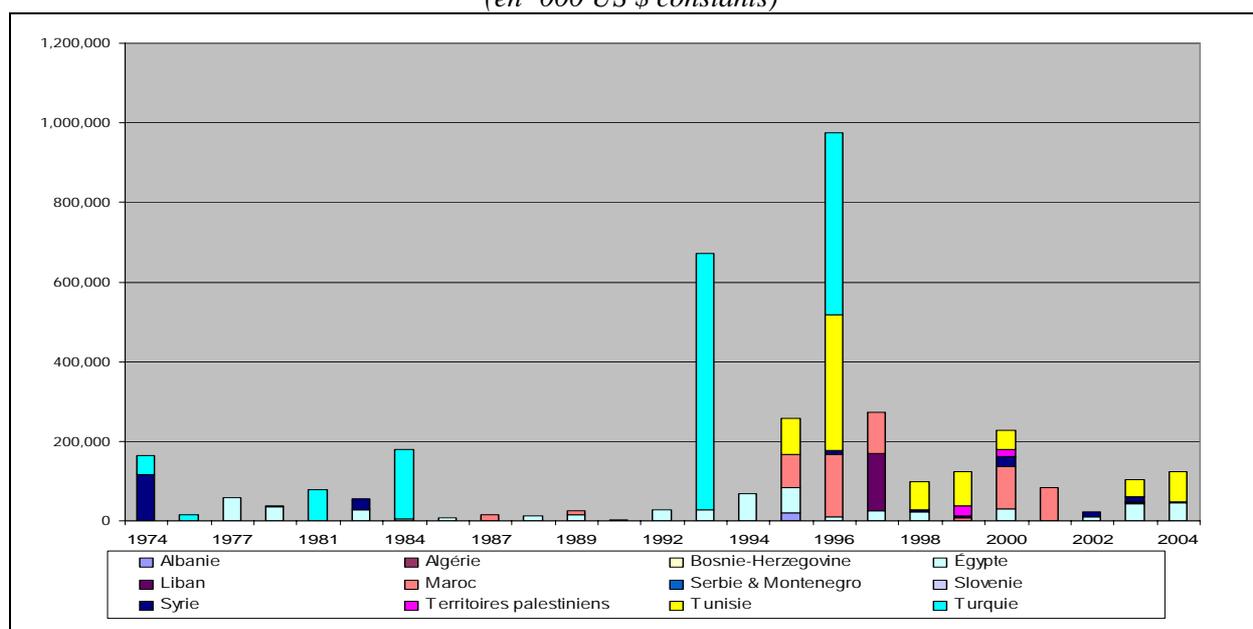
Concernant les types de ressources accordées, les prêts sont prédominants, à la différence des Etats-Unis, comme le montrent les données suivantes.

Tableau 46. Répartition de l'aide japonaise entre prêts et dons
(en '000 US \$ constants)

Type de ressource	Total	%
Dons	593,100	16%
Prêts	3,118,927	84%
Total	3,712,027	100%

L'aide japonaise est, elle aussi, très concentrée : la Tunisie et la Turquie sont les deux plus importants bénéficiaires de l'aide, suivies de l'Egypte, du Maroc et de la Syrie.

Graphique 24. Evolution de la répartition de l'aide japonaise selon les pays bénéficiaires
(en '000 US \$ constants)



La France

(8,8% de l'ADP en valeur constante)

La doctrine en matière de coopération dans le secteur de l'eau

La politique française d'aide au secteur de l'eau, telle que décrite dans différents documents officiels, est conforme aux priorités de l'agenda international. Elle n'oublie cependant pas de montrer son orthodoxie par rapport aux principes de la mondialisation et de la libéralisation des marchés. « La France, affirme l'Agence française de développement, est un des premiers bailleurs du secteur, en y consacrant 268 millions d'euros par an d'aide bilatérale et 100 millions d'euros par an d'aide multilatérale (moyennes 2001-2003) »⁵⁶.

Cet organisme de coopération, qui est le plus important gestionnaire de l'aide française, décrit la politique de coopération dans le secteur de l'eau en ces termes : « La politique d'aide au secteur de l'eau repose sur les deux principes de la stratégie interministérielle établie en 2001 et définissant la politique internationale de la France en matière d'eau et de développement :

- Le développement et la gestion des ressources en eau doivent être fondés sur une approche participative impliquant les utilisateurs, les planificateurs et les décideurs politiques. Il s'agit de promouvoir une gestion intégrée des ressources en eau ;
- L'eau a une valeur dans tous ses usages en concurrence et doit être reconnue comme un bien économique ».⁵⁷

Par ailleurs, le diagnostic de l'Agence française de développement (AFD) est clair : « Le manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement est la première cause de mortalité dans le monde. Cependant, plus de 20 ans d'efforts concertés pour améliorer la couverture de ces services ont à peine suffi à suivre le rythme de la croissance démographique »⁵⁸. Cette dernière affirme vouloir concentrer ses interventions dans les domaines suivants :

- La gestion des ressources en eau au sens large pour assurer la disponibilité de la ressource pour ses différents usages et fonctions.
- L'eau potable et l'assainissement pour favoriser l'accès pour tous à un service de qualité répondant aux besoins d'une humanité respectueuse de son environnement.

L'eau et l'agriculture pour répondre au défi de l'alimentation mondiale et économiser la ressource en favorisant une plus grande efficacité de l'utilisation agricole de l'eau⁵⁹. Sur ce point, l'approche de l'AFD répond bien à celle de la GDE. Par ailleurs, l'AFD entend aussi concentrer son aide sur les populations défavorisées n'ayant pas accès à une alimentation en eau potable ; c'est pourquoi, la priorité de ses interventions ira à l'assainissement et l'épuration et visera à encourager « des politiques municipales

⁵⁶ Agence Française de Développement, *La stratégie de la France pour l'eau*, www.afd.fr, 2006.

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ Agence Française de Développement, *Présentation de la stratégie générale*, www.afd.fr, 2006, pp.1-2

⁵⁹ *Ibid.*, p.1.

volontaristes qui relayent la demande forte et croissante en systèmes autonomes et qui visent la création d'un véritable marché économique ».

De plus, l'AFD « encouragera des niveaux d'accès et de services satisfaisants mais différenciés (individuels, semi-collectifs ou collectifs) selon les caractéristiques physiques des quartiers et de l'habitat et selon les capacités financières des bénéficiaires ».

« Par ailleurs, 90% des rejets industriels et domestiques dans le monde ne sont pas traités. Le manque d'épuration nuit donc gravement au bon état écologique des cours d'eau, des nappes et du littoral, et entraîne des coûts considérables pour les usagers en aval des rejets (surcoût des stations de production d'eau, eau agricole impropre à certaines cultures, recrudescence du cholera, etc.).

L'AFD s'attachera donc, en plus de l'accès aux services de base en assainissement, à financer la dépollution domestique et industrielle.»⁶⁰

L'AFD a bien voulu nous fournir une note sur la nature des financements qu'elle apporte aux pays de la zone méditerranéenne (Annexe 2). Il ressort de cette note qu'elle accorde une importance à la mise en œuvre de la PPP, notamment au Liban où l'AFD entend aider à « ouvrir la voie à une gestion privée du secteur, permettant d'en rationaliser l'exploitation et d'en assainir la situation financière ». Toutefois, le financement des infrastructures physiques continue de constituer la part la plus importante des interventions ; l'accent est mis sur l'alimentation en eau potable des couches défavorisées de la population ou sur la rénovation des réseaux usés. Elle intervient aussi activement au Maroc dans le développement des programmes d'irrigation.

Le Ministère français des affaires étrangères a lui aussi récemment défini dans un document important la politique de coopération à destination du secteur de l'eau et ses priorités⁶¹. Cette aide est destinée à doubler d'ici à 2009 par l'engagement de 180 millions d'euros supplémentaires par an, principalement en faveur de l'Afrique. Suivant ce document : « Le doublement sera orienté en priorité vers :

- l'assainissement, sans réduire pour autant l'effort sur l'accès à l'eau potable ;
- l'accès aux services des populations défavorisées, en milieu rural, semi-urbain et urbain ;
- la gestion des ressources en eau, notamment l'épuration et les économies d'eau, ce qui s'inscrit dans un approche GDE ;
- l'accroissement des crédits d'études pour anticiper la préparation des nouveaux projets »⁶².

Le document précise à ce sujet : « Le financement des infrastructures sera accompagné d'actions visant notamment à : inciter les gouvernements à définir des politiques nationales de l'eau ; organiser une gestion concertée et durable de la ressource rare en eau ; promouvoir des principes internationaux d'accès et de bonne gouvernance ; impliquer les acteurs locaux (ONG, opérateurs privés, société civile) et plus particulièrement les collectivités locales responsables, à l'échelon local, de la gestion du service, l'État intervenant à un niveau plus global ; diversifier les

⁶⁰ Agence Française de Développement, *L'eau potable et l'assainissement*, www.afd.fr, 2006, p.1.

⁶¹ Ministère des affaires étrangères de la France, *Stratégie sectorielle : eau et assainissement – mai 2005*, www.diplomatie.gouv.fr, 2006.

⁶² *Ibidem*, pp. 1-2.

instruments de financements susceptibles d'avoir un effet de levier sur les ressources mobilisables, par exemple en développant les marchés financiers locaux ; développer des multi-partenariats pour améliorer la gestion des services et favoriser l'accès des populations les plus défavorisées ; promouvoir la mesure des progrès au travers d'un mécanisme d'observation incluant leur suivi aux niveaux national, régional et mondial.

« Dans une perspective de développement durable, les acteurs de la coopération apporteront un appui à des maîtres d'ouvrage locaux, qui s'inscrivent dans une dynamique d'appropriation et d'amélioration institutionnelle. Le renforcement de la capacité de maîtrise d'ouvrage locale sera proposé comme première priorité aux acteurs de la coopération décentralisée.

« Simultanément à l'effort de doublement, l'efficacité de l'aide française bilatérale et multilatérale sera améliorée (...).

« De plus, peut-on lire dans ce document officiel : « la France renforcera la coordination des acteurs de l'aide publique, au niveau national, grâce à la mise en place d'un groupe de suivi de la présente stratégie et, au niveau de chaque pays, selon les conditions arrêtées par le précédent Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID).

« Enfin, compte-tenu du poids croissant du multilatéral dans l'aide publique, la France renforcera :

- sa participation aux groupes de coordination des bailleurs au niveau des pays bénéficiaires ;
- sa participation aux instances et aux réunions internationales, par l'association de la société civile à la préparation des réunions et par la promotion de quelques thèmes prioritaires ;
- le dialogue avec les bailleurs multilatéraux, par sa contribution active à certains fonds fiduciaires et le renforcement des partenariats avec les principaux réseaux et les programmes existants ;
- son implication dans la coopération régionale, en particulier en Afrique. »⁶³

L'aide française est aussi soutenue par la réputation et l'expertise acquise par la France dans le domaine de l'ensemble du cycle de l'eau, en particulier les bureaux d'études, les instituts de recherche, les agences de l'eau, les grandes sociétés privées de distribution, les ONG et associations, les collectivités locales.⁶⁴

Comme on le voit, sans en faire un axe majeure de sa politique de coopération, l'AFD évoque à deux reprises au moins les mesures d'économie d'eau, une fois en soulignant la nécessité d'une plus grande efficacité de l'utilisation agricole de l'eau ; une autre fois en évoquant la nécessité de réaliser des économies en eau, comme composante de la gestion des ressources en eau.

⁶³ *Ibidem*, p. 2.

⁶⁴ *Ibidem*, p. 4.

Les données du fichier OCDE

Les données chiffrées sur l'aide de la coopération française dans le domaine de l'eau confirment que la France est le donateur dont l'aide est la plus adaptée aux besoins du secteur. En effet, l'alimentation en eau, le traitement des eaux usées et l'assainissement sont les trois domaines sur lesquels l'aide s'est concentrée ; ils représentent ensemble 71,3% du total des financements accordés.

Tableau 47. Répartition de l'aide française au secteur de l'eau par catégorie de projets
(en '000 US \$ constants)

Categorie	Total montant	% au total	Nbre d'opérations	Montant moyen
Alimentation	719,607	37.9%	57	12,625
Eaux usées	352,596	18.6%	50	7,052
Assainissement	280,416	14.8%	15	18,694
Barrages	218,995	11.5%	13	16,846
Irrigation	129,922	6.8%	18	7,218
Am. agricoles	76,801	4.0%	3	25,600
Alim/Assain.	33,918	1.8%	3	11,306
Environnement	32,750	1.7%	1	32,750
Egoûts	19,542	1.0%	4	4,886
Désalinisation	16,681	0.9%	2	8,340
Gestion	15,111	0.8%	27	560
Am. fleuves	605	0.0%	4	151
Divers	330	0.0%	2	165
Total	1,897,271	100%	199	9,534

Par périodes historiques entre 1973 et 2004, la répartition de l'aide s'est faite suivant les données exposées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 48. Evolution de la répartition de l'aide française au secteur de l'eau
(en '000 US \$ constants)

Categorie	75-79	80-84	85-89	90-94	95-99	00-04	Total
Alimentation	675	9,966		206,179	254,523	248,263	719,607
Eaux usées			3,423	136,901	205,941	6,332	352,596
Assainissement				63,924	88,664	127,829	280,416
Barrages	1,134	104,732	78,657	27,366	5,705	1,401	218,995
Irrigation	6,844	7,583		14,991	98,957	1,547	129,922
Am. agricoles					44,786	32,014	76,801
Alim/Assain.					9,414	24,504	33,918
Environnement				32,750			32,750
Egoûts			3,064	16,478			19,542
Désalinisation			2,106	14,575			16,681
Gestion				583	9,045	5,482	15,111
Am. fleuves					193	413	605
Divers						330	330
Total	8,653	122,281	87,250	513,746	717,228	448,114	1,897,271

*Absence d'engagements d'APD 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1979, 1988

Comparée à celle des autres donateurs, l'aide de la France comporte très peu de dons (5,7%), alors que, pour les Etats-Unis, les dons constituent 88% du montant total de ses financements au secteur de l'eau ; pour le Japon, cette part est de 16% et pour l'Allemagne de 24,4%.

Tableau 49. Répartition de l'aide française au secteur de l'eau par type de ressources
(en '000 US \$ constants)

Type de ressource	Total	%
Dons	108,526	5.7%
Prêts	1,788,746	94.3%
Total	1,897,271	100.0%

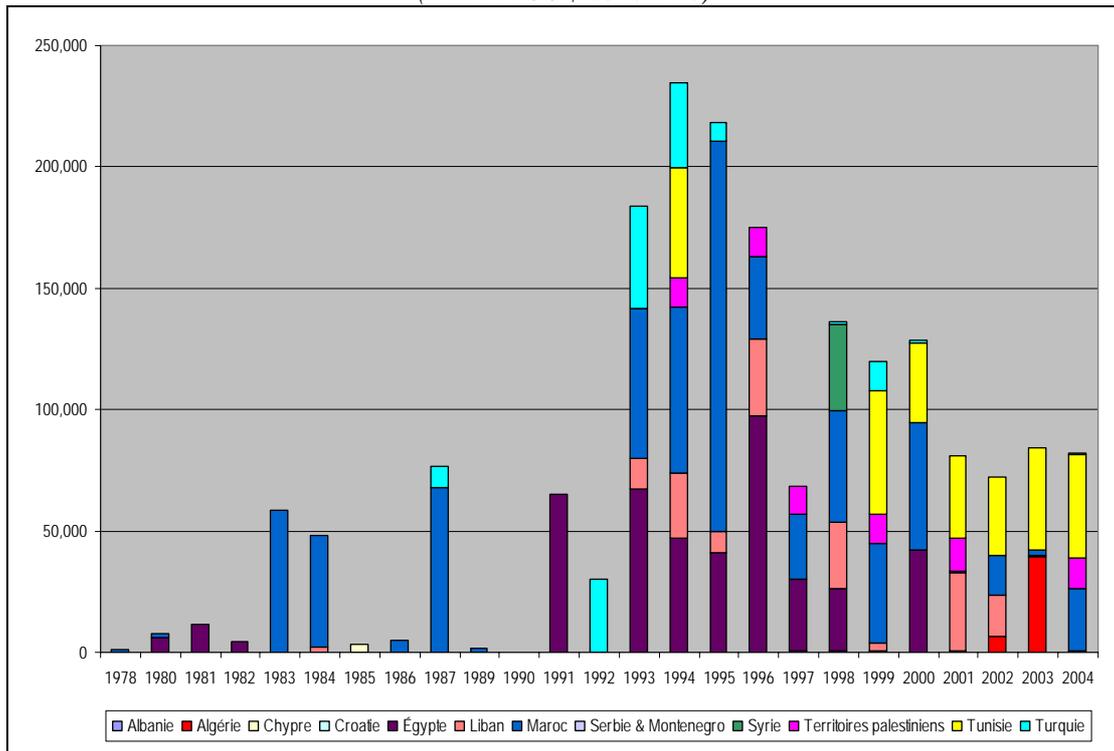
Comme on peut le voir à la lecture du Tableau 50, les deux principaux organismes par l'intermédiaire desquels l'aide française est allouée sont l'AFD et le Ministère de l'économie et des finances. Cette aide est aujourd'hui principalement distribuée par le canal de l'AFD. Le Ministère de l'économie et des finances a été un autre canal important de cette aide du fait des protocoles financiers bilatéraux signés entre le Trésor français et les pays bénéficiaires qui comprenaient souvent des crédits à taux bonifiés pour le secteur de l'eau et qui permettaient aux sociétés françaises d'augmenter leurs exportations de biens d'équipement. La pratique des protocoles a aujourd'hui disparue, les principes de déliaison de l'aide adoptés par les pays de l'OCDE l'ayant rendu caduque. Le Ministère des affaires étrangères (Direction de la coopération) apporte des assistances techniques.

Tableau 50. Répartition de l'aide française au secteur de l'eau par organisme
(en '000 US \$ constants)

Organisme	Total
AFD	1,124,746
MINEFI	765,509
MAE	5,720
MAE/FSP	1,296
Total	1,897,271

Sur le plan des bénéficiaires, ce sont la Tunisie (à partir de 1994) et le Maroc (depuis 1980) qui sont les deux plus grands récipiendaires d'aide française. En Méditerranée de l'Est, cette aide a surtout été dirigée surtout vers l'Egypte, mais aussi vers le Liban et la Turquie.

Graphique 25. Répartition de l'aide française par pays bénéficiaire
(en '000 US \$ constants)



L'incitation à des mesures de GDE transparaît ici (au moins) à 2 reprises :

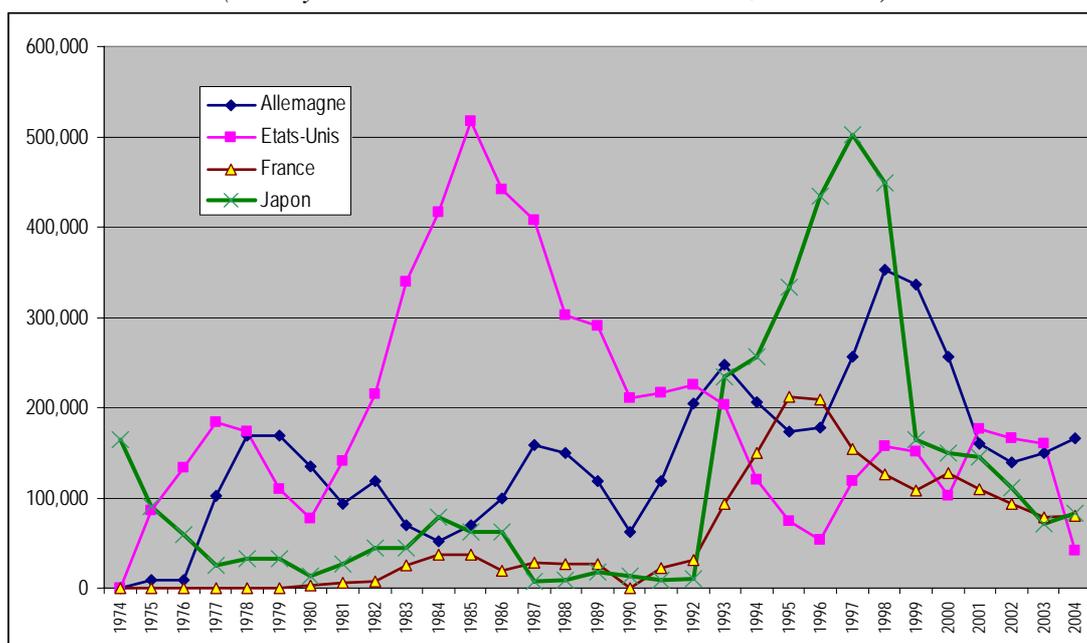
- appui à des projets visant à économiser la ressource en favorisant une plus grande efficacité de l'utilisation agricole de l'eau, ainsi que mentionné ci-dessus (extrait de la présentation de la stratégie générale de l'AFD, 2006) ;
- les économies d'eau : l'un des domaines vers lesquels sera orienté en priorité le doublement de l'aide prévu d'ici 2009.

Comparaison de l'aide des quatre donateurs principaux

Il est intéressant de procéder à une comparaison des caractéristiques des interventions de coopération dans le secteur de l'eau des quatre principaux donateurs. Le Graphique 26 ci-dessous nous montre très bien comment l'aide japonaise dans les années 90 est en très forte augmentation et prend le relais du fort déclin de l'année américaine qui a prédominé durant les années 80.

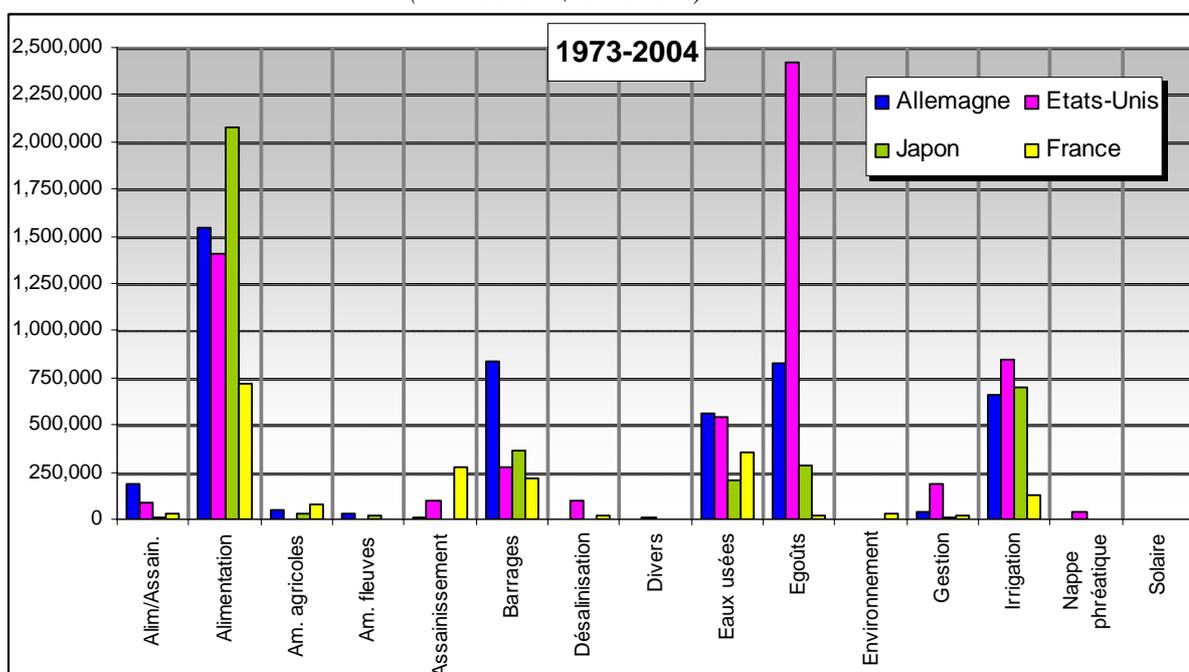
On voit aussi comment l'aide allemande est en augmentation par paliers (1990-1993 puis 1996-1998) durant les années 90, avant de décliner entre 1999 et 2001 pour remonter légèrement à partir de 2002. L'aide française, qui a été en déclin accentué à la fin des années 80, entame une remontée importante à partir de 1990, puis recommence à décliner à partir de 1996.

Graphique 26. Evolution comparée de l'APD des quatre principaux donateurs
(en moyenne mobile de trois ans et '000 US \$ constants)



Sur le plan des domaines d'intervention, le Graphique 27 ci-dessous nous donne les montants cumulés comparés de financement de chacun des quatre donateurs dans les diverses catégories de projets.

Graphique 27. Répartition des montants cumulés d'engagements des quatre principaux donateurs par catégories de projets
(en '000 US \$ constants)



La lecture de ce graphique nous confirme ce que nous avons passé en revue, à savoir la concentration des interventions américaines sur les systèmes d'égoûts, l'alimentation en eau et l'irrigation ; la concentration de l'aide japonaise sur

l'alimentation, l'irrigation, les barrages ; la concentration de l'Allemagne sur l'alimentation, les barrages, les égouts et l'irrigation; la concentration de la coopération française sur l'alimentation, le traitement des eaux usées et l'assainissement (pour les indiquer par ordre décroissant).

Il est intéressant de voir à la lecture du tableau ci-dessous la localisation (tout à fait indicative) des projets des donateurs principaux.

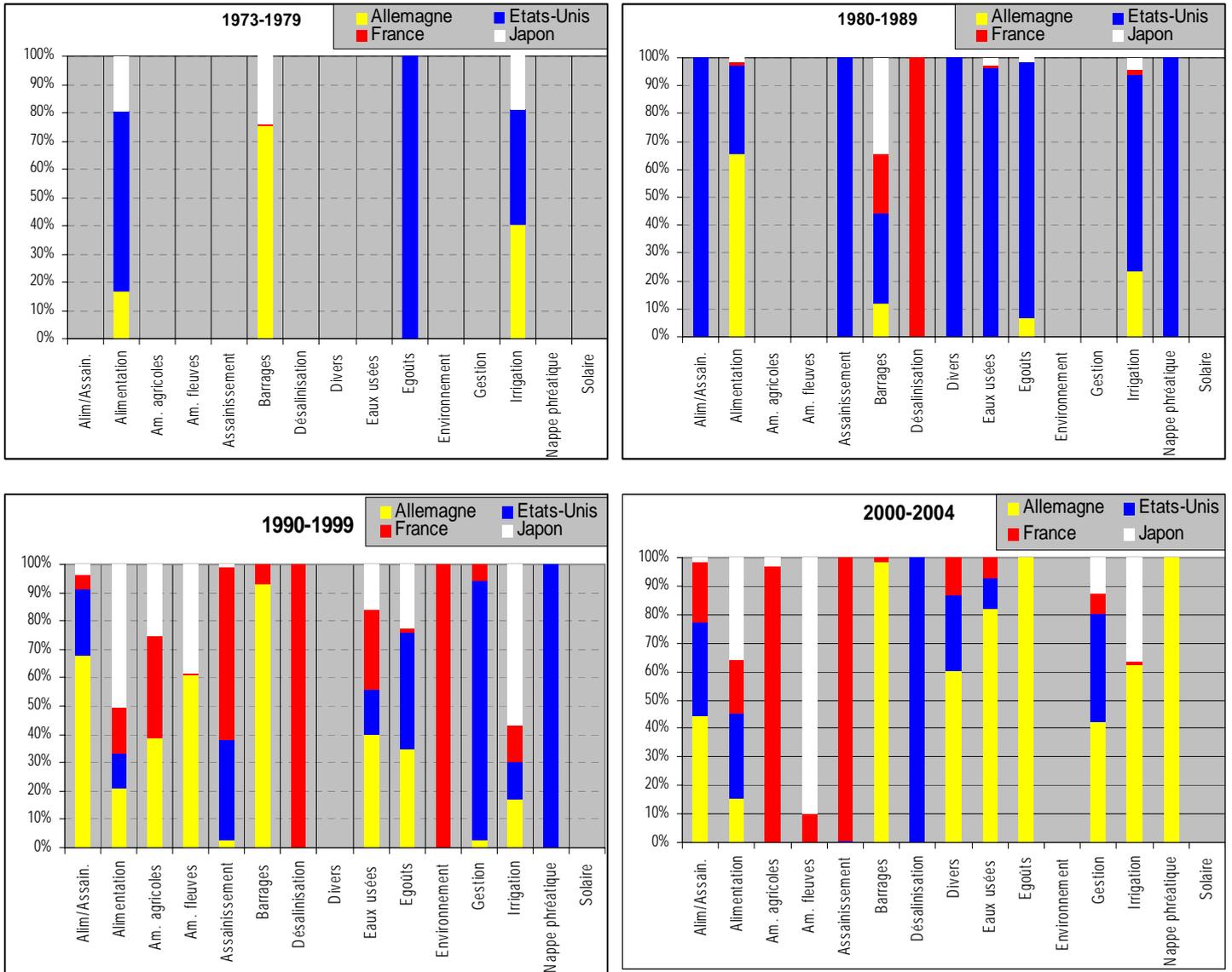
Tableau 51. Répartition de l'APD des quatre donateurs principaux suivant la localisation des projets (1973-2004)
(en '000 US \$ constants)

Localisation	Allemagne	Etats-Unis	France	Japon	Grand Total
Urbain	1,885,723	3,846,949	646,339	1,606,883	7,985,894
Rural	1,705,213	964,223	718,269	1,302,368	4,690,072
National	978,809	1,148,404	449,105	650,530	3,226,848
Littoral	52,453	358	50,999	143,551	247,361
Désert	80,728				80,728
Indéterminée	26,422	1,263	32,559	8,559	68,804
Municipal		58,469			58,469
Lacs	15,228				15,228
Régional	4,587	1,395		137	6,119
Grand Total	4,749,164	6,021,062	1,897,271	3,712,027	16,379,524

Il apparaît clairement que les Etats-Unis ont massivement concentré leurs interventions sur les projets en milieu urbain ou au niveau national, contrairement aux autres trois donateurs dont les financements sont beaucoup plus équitablement répartis entre l'urbain et le rural. Par ailleurs, les Etats-Unis sont aussi les seuls à avoir dirigé des financements sur les collectivités locales.

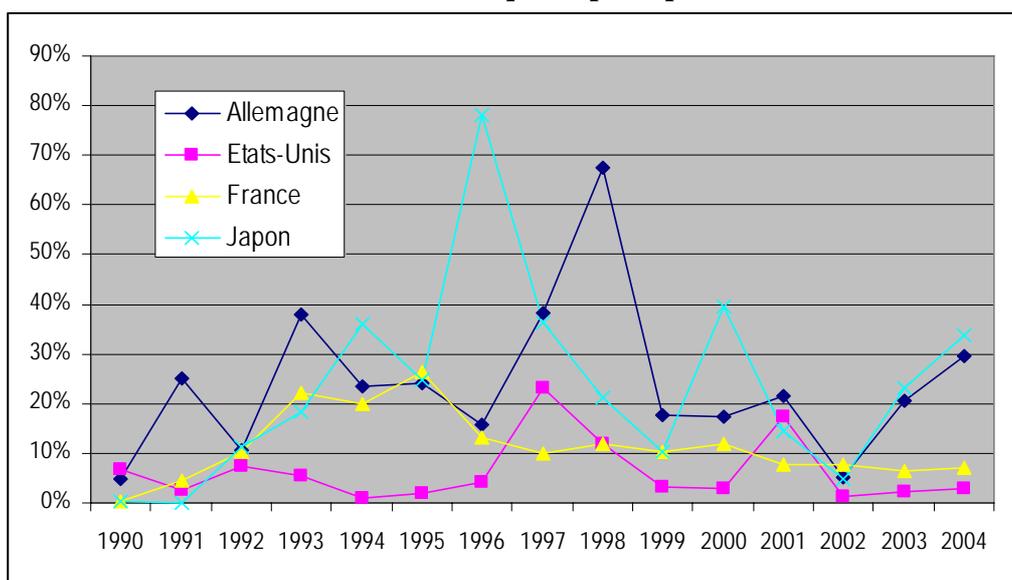
Par ailleurs, l'Allemagne est le seul pays, semble-t-il, qui ait financé des projets l'assainissement des lacs et en milieu désertique.

Graphique 28. Comparaison des domaines d'intervention des principaux donateurs dans le secteur de l'eau par périodes



Par ailleurs, le Graphique 29 ci-dessous nous indique l'importance de l'aide au secteur de l'eau dans le total de l'APD des quatre grands donateurs.

Graphique 29. Evolution du pourcentage de l'APD au secteur de l'eau dans le total de l'aide des quatre principaux donateurs



Ce graphique nous confirme que seuls le Japon et l'Allemagne ont augmenté la part de leurs engagements dans le secteur de l'eau au cours des dernières années, contrairement à la France ; les Etats-Unis ont très légèrement augmenté cette part.

La Commission européenne et la Banque Européenne d'investissement

Le programme indicatif régional de la Commission Européenne pour 2005-2006 a réitéré l'engagement de la Commission dans le secteur de l'eau, considéré comme « secteur clé », en même temps que l'énergie. En réalité, c'est depuis la Conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur l'environnement tenue à Helsinki en 1997 que la gestion intégrée de l'eau est devenue une priorité dans la politique d'aide au secteur de l'eau de la CE. De plus, comme nous l'avons mentionné dans la première partie de ce rapport, l'Union européenne a annoncé au Sommet de Johannesburg en 2002 une composante méditerranéenne à son Initiative sur l'eau (dénommée MED EUWI) qui met particulièrement l'accent sur la promotion de la gestion de la demande, mais aussi sur la gestion intégrée, une meilleure utilisation des fonds mobilisés pour le secteur, la mobilisation de nouvelles ressources financières, le transfert de technologies, la formation et la coopération. Un Plan d'activité pour la période 2004-2006 a été élaboré.

Nous avons déjà passé en revue dans la partie introductive de l'étude le développement de l'agenda euro-méditerranéen sur l'eau. Par ailleurs, le « *Programme régional euro-méditerranéen pour la gestion locale de l'eau* » dit « MEDA Eau » (géré par la Direction Générale « Relations extérieures » et EuropeAid, l'Office de coopération de la Commission) pour la période 2001-2006 a été doté d'un budget de 40 millions d'euros destiné à faire le point sur la situation de l'eau, définir les moyens de renforcer la coopération régionale, faire des propositions en vue de rationaliser la planification et la gestion des ressources en eau, contribuer à la création de nouvelles ressources en eau⁶⁵.

⁶⁵ Voir EUROPAID, *Programmes régionaux, Partenariat économique et financier, Programme régional euro-méditerranéen pour la gestion locale de l'eau*, 2002, www.europa.eu, 2006.

Ce budget est reparti sur neufs projets adoptés en 2002 – choisis parmi quarante projets proposés – pour le renforcement de la gestion locale des ressources en eau. Le programme vise à améliorer les conditions de la gestion locale de l'eau à trois niveaux : l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées, la gestion de l'eau d'irrigation et le renforcement de la participation locale.

Les projets du programme sont repartis en cinq catégories.

La première catégorie concerne la participation à la prise de décision dans le domaine de l'eau et l'assainissement dans les régions rurales, dont le projet EMPOWERS – Scénarios Participatifs des Ressources en Eau en Méditerranée - ⁶⁶. Dans le but de promouvoir la gestion locale des ressources en eau, EMPOWERS met en place les structures nécessaires aux autorités locales et aux citoyens afin de renforcer leur participation dans le processus de prise de décision. Le projet est appliqué au sein de neuf communautés en Egypte, en Jordanie et dans les Territoires Palestiniens avec un budget de 4,8 millions d'euros et sur une période de 52 mois.

La deuxième catégorie de projets est celle relative à la gestion de l'eau d'irrigation. Le projet MEDWA - Participation des acteurs locaux à la gestion durable de l'eau au niveau de l'exploitation agricole⁶⁷ - vise une meilleure participation et coopération des acteurs de l'eau pour l'irrigation au niveau des exploitations agricoles et se concentre aussi sur la capacité des acteurs institutionnels à coopérer avec la société civile. Ce projet est exécuté en Jordanie et dans les Territoires Palestiniens avec un budget de 5,49 millions d'euros et sur une période de trois ans. Le projet IRWA – Amélioration de la gestion de l'eau d'irrigation au Liban et en Jordanie⁶⁸ - vise à optimiser l'efficacité de l'irrigation à travers la réhabilitation du lit du Litani et ses affluents entre le lac de Qaraaoun et le village de Bar Elias au Liban et l'intervention au niveau de la vallée du Jourdain en Jordanie. C'est un projet d'une durée de quatre ans et d'un budget de 6,29 millions d'euros. Le projet ISIIIMM - *Innovations sociales et institutionnelles dans la gestion de l'irrigation en Méditerranée*⁶⁹ – cherche à concevoir de nouvelles perspectives pour la gestion des ressources en eau pour l'agriculture en méditerranée. Le projet vise à aider les communautés rurales à s'adapter aux problèmes résultant des ressources en eau à travers l'innovation institutionnelle. Le projet est appliqué en Egypte, au Liban et au Maroc avec un budget de 5,7 millions d'euros et sur une période de quatre ans.

La troisième catégorie de projets se concentre sur la gestion intégrée des ressources en eau et l'assainissement. L'objectif d'ADIRA - Concepts autonomes de systèmes de dessalement de l'eau de mer et de l'eau saumâtre dans des secteurs ruraux fonctionnant avec des énergies renouvelables⁷⁰ – est de développer de nouveaux concepts pour l'approvisionnement des régions rurales en eau douce à partir d'eau de mer ou d'eau saumâtre. Les pays qui bénéficient de ce projet sont Chypre, l'Egypte, la Jordanie, le

⁶⁶ Euro-med participatory water resources scenarios.

⁶⁷ Stakeholder participatory sustainable water management at farm level.

⁶⁸ Improvement of irrigation water management in Jordan and Lebanon -

⁶⁹ Institutional and social innovation in irrigation Mediterranean management

⁷⁰ Autonomous desalination system concepts for sea water and brackish water in rural areas with renewable energies – potentials, technologies, field experience, socio-technical and socio-economic impacts

Maroc et la Turquie. Le projet est doté d'un budget de 3,41 millions d'euros et s'étend sur une période de 56 mois. Le projet *EMWATER* - Gestion efficace, traitement et valorisation des eaux usées dans les Pays Méditerranéens⁷¹ - se focalise sur la gestion des eaux usées, leur traitement et leur utilisation à travers une technologie améliorée en Jordanie, au Liban, en Palestine et en Turquie. Le projet est doté d'un budget de 3,98 millions d'euros et s'étend sur une période de 56 mois. De même le projet *MEDAWARE* - Développement d'outils et lignes directrices pour le traitement des eaux usées et leur valorisation dans la production agricole⁷² - se focalise sur la promotion des systèmes efficaces de traitement des eaux usées et leur valorisation à Chypre, en Jordanie, au Liban, au Maroc, en Palestine et en Turquie. Le projet est doté un budget de 2,35 millions d'euros et s'étend sur une période de quatre ans. Le projet *Zero-M* - Concepts durables vers le « zéro gaspillage » dans les collectivités locales⁷³ - vise à tester et affiner les concepts et les technologies pour un meilleur usage de tous les flux d'eau dans les petites communautés, seul projet entièrement axé sur la GDE. Ce projet est exécuté en Egypte, au Maroc, en Tunisie et en Turquie avec un budget de 5,52 millions d'euros et sur une période de quatre ans.

La quatrième catégorie vise la gestion des sécheresses. Le projet *MEDROPLAN* - Développement de lignes directrices pour les plans de préparation à la sécheresse⁷⁴ - vise à développer des lignes directrices pour lutter contre la sécheresse dans les pays méditerranéens, notamment Chypre, le Maroc et la Tunisie. Ce projet est doté de 3,06 millions d'euros et s'étend sur une période de quatre ans.

La dernière catégorie se concentre sur le renforcement de la disponibilité des informations dans le domaine de l'eau à travers le projet *SEMIDE* (Système Euro-Méditerranéen d'Information sur les savoir-faire dans le Domaine de l'Eau) qui vise à faciliter l'accès à l'information dans le domaine de l'eau, développer la mise en commun d'informations et mettre en place des produits communs et des programmes de coopération. Ce projet est dote de 3.3 millions d'euros et s'étend sur une période de trois ans.

⁷¹ *Efficient management of wastewater, its treatment and reuse in the Mediterranean countries*

⁷² *Development of tools and guidelines for the promotion of sustainable urban wastewater treatment and reuse in agricultural production in the Mediterranean countries*

⁷³ *Sustainable concepts towards a zero outflow municipality*

⁷⁴ *Development of guidelines for drought preparedness plans*

Nom du Projet	Budget (en millions d'euros)	Durée
EMPOWERS	4.80	52 mois
MEDWA	5.49	36 mois
IRWA	6.29	48 mois
ISIIMM	5.7	48 mois
ADIRA	3.41	56 mois
EMWater	3.98	56 mois
MEDAWARE	2.35	48 mois
Zer0-M	5.52	48 mois
MEDROPLAN	3.06	48 mois
SEMIDE	3.33	36 mois

Source: *MEDA Water. The programme and its projects*,
<http://vague.eurecom.fr/initiatives/medaeau/>, 2006.

La Commission européenne finance par ailleurs d'autres programmes ayant des composantes « eau » (dont le programme INTERREG géré par la DG Regio, le programme LIFE géré par la DG Environnement...).

C'est la Banque Européenne d'Investissement qui fournit les ressources les plus importantes dans le domaine de l'eau. L'eau et l'assainissement constituent d'ailleurs ses deux domaines privilégiés d'intervention. Elle a accordé au cours des dix dernières années un montant de 16 milliards d'euros à ce secteur, dont 1,4 milliards en faveur des pays méditerranéens (sur 1,9 milliards d'euros consacrés à l'environnement pour la région), à l'exclusion de la Turquie qui a reçu 413,5 millions d'euros et des pays balkaniques qui ont reçu 52 millions d'euros. Les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique ont reçu 280 millions d'euros, l'Afrique du Sud 230 millions, les pays d'Amérique Latine et d'Asie 232 millions. On voit donc l'importance de la Méditerranée dans les interventions de la BEI hors des pays de l'UE qui ont absorbé 13,3 milliards d'euros⁷⁵.

Un important rapport d'évaluation de la BEI élaboré en 1999 et portant sur 17 projets financés par la banque dans le secteur de l'eau dans le bassin méditerranéen résume le résultat de l'étude de la façon suivante : « Malgré leurs performances souvent médiocres, les projets évalués ont en général réussi à apporter certains avantages sociaux, environnementaux et économiques. En outre, la BEI est consciente de l'importance critique que revêt le secteur de l'eau pour cette zone, et, par conséquent, de la nécessité d'apporter un appui permanent à la région dans son ensemble et pour le moins aux programmes de protection de l'environnement relatifs à l'eau. La BEI reconnaît être dans l'obligation de contribuer à remédier à ces problèmes en maintenant un volume approprié d'assistance dans le financement de projets pertinents. »⁷⁶.

⁷⁵ Voir, BEI, *La Banque européenne d'investissement et le secteur de l'eau et de l'assainissement*, Août 2006, www.bei.org, 2006.

⁷⁶ Voir, BEI, *Evaluation des 17 projets dans le secteur de l'eau dans le bassin méditerranéen financés par la Banque européenne d'investissements*, Rapport d'évaluation, Luxembourg, février 1999, www.bei.org, 2006, p.3.

Cette conclusion rejoint celle du rapport d'évaluation de la Banque mondiale que nous mentionnerons ci-dessous. « L'évaluation elle-même, est-il dit dans le rapport, a souffert d'un manque de fiabilité des données, dont la plupart auraient dû être disponibles directement auprès des compagnies des eaux visitées. La qualité des réponses fournies par les promoteurs était très variable : les chiffres étaient parfois contradictoires, voire douteux. Des données antérieures, provenant des dossiers de la Banque (instruction, rapports de fin de travaux) ont donc été utilisées, dans la mesure où elles n'étaient pas incompatibles avec d'autres résultats de l'évaluation »⁷⁷.

Le rapport mentionne aussi que les ressources affectées par la Banque au suivi des projets en cours et à la communication régulière des résultats obtenus sont inadéquates⁷⁸. Le rapport préconise aussi l'utilisation systématique d'indicateurs de résultats. Il préconise que la BEI ne se contente pas d'un rôle de bailleur de fonds, mais élabore une stratégie régionale en matière de gestion de l'eau et en recourant plus particulièrement aux réseaux internationaux pour le développement du secteur de l'eau dans la région.⁷⁹

La base de données de l'OCDE est incomplète pour ce qui concerne la Commission Européenne. En effet, seuls y figurent des projets pour les années 1980-1985, puis 1993 et ensuite de façon régulière 1995-2004. Nous ne savons pas à quoi est due cette anomalie qui résulte vraisemblablement de l'absence d'envoi des données durant les années manquantes dans la base de données.

Tableau 52. Montant annuel des engagements de la CE pour le secteur de l'eau
(en '000 US \$ constants)

1980	186,770	1995	39,713
1981	166,260	1996	19,613
1982	30,963	1997	149,989
1983	97,645	1998	30,250
1984	62,996	1999	100,989
1985	15,045	2000	118,505
		2001	207,953
		2002	49,101
1993	6,155	2003	13,664
		2004	49,476
Total	565,834		779,252
Total général		1,345,086	

L'aide de la CE est concentrée sur les barrages, le traitement des eaux usées, puis l'alimentation en eau et l'assainissement. En revanche, les financements pour les réseaux d'égouts, l'irrigation et autres travaux d'hydraulique agricole sont tout à fait marginaux.

⁷⁷ *Ibidem*, p. 5.

⁷⁸ *Ibidem*, p. 19.

⁷⁹ *Ibidem*, p. 18.

Tableau 53. Répartition de l'aide de la CE par catégorie de projets
(en '000 US \$ constants)

Categorie	Total montant	% au total	Nbre d'opérations	Montant moyen
Barrages	321,776	23.9%	5	64,355
Eaux usées	239,146	17.8%	17	14,067
Gestion	218,197	16.2%	9	24,244
Alim/Assain.	165,727	12.3%	7	23,675
Alimentation	131,778	9.8%	12	10,982
Assainissement	106,713	7.9%	7	15,245
Egoûts	49,897	3.7%	5	9,979
Am. agricoles	39,329	2.9%	1	39,329
Am. fleuves	34,901	2.6%	3	11,634
Irrigation	26,539	2.0%	4	6,635
Nappe phréatique	5,680	0.4%	1	5,680
Divers	5,402	0.4%	2	2,701
Désalinisation		0.0%		
Environnement		0.0%		
Solaire		0.0%		
Grand Total	1,345,086	100%	73	18,426

On y voit que le nombre d'opérations est assez réduit, ce qui n'est pas étonnant compte tenu du fait que plusieurs années de données manquent dans le fichier OCDE.

L'aide de la CE est surtout déboursée sous forme de dons, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous.

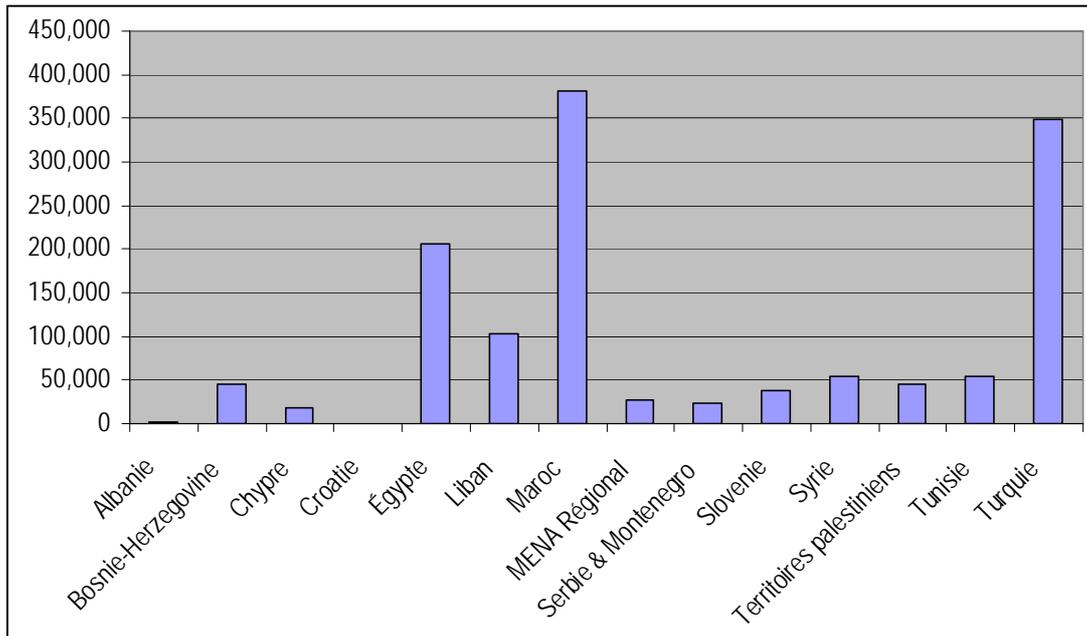
Tableau 54. Répartition de l'APD de la CE entre prêts et dons
(en '000 US \$ constants)

DONS	1,020,586	75.9%
PRETS	324,500	24.1%
Grand Total	1,345,086	100%

La répartition de l'aide par bénéficiaire nous est donnée par le Graphique 30 ci-dessous. Le Maroc, l'Égypte, la Turquie et le Liban sont les bénéficiaires principaux des financements de la CE.

Il est à signaler que les financements octroyés par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) n'ont pas été analysés dans le cadre de cette étude (il conviendrait de les prendre en compte dans le cadre d'un approfondissement de cette étude).

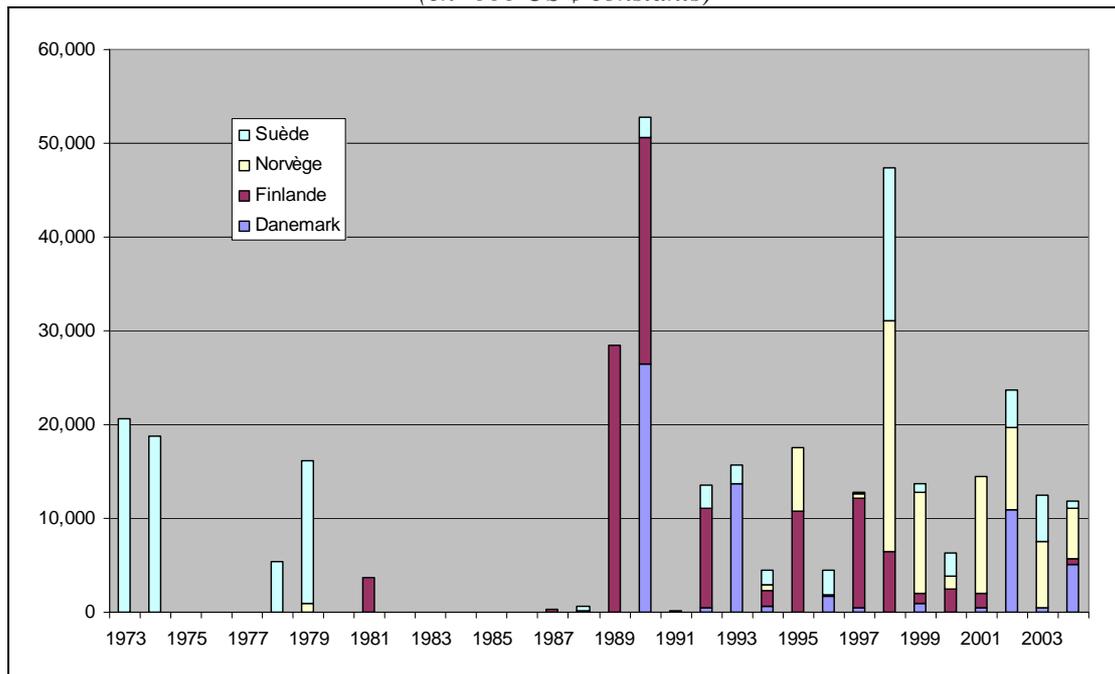
Graphique 30. Répartition de l'APD de la CE par pays bénéficiaires
(en '000 US \$ constants)



Autres pays donateurs

Il est intéressant d'examiner l'évolution et les composantes de l'APD des pays scandinaves. Les données chiffrées disponibles, reprises dans le Graphique 31 ci-dessous, nous montrent que seule la Suède a été présente dans le domaine de l'eau depuis 1973. Dans les années 90, la Finlande, le Danemark et la Norvège apparaissent comme donateurs. Le montant total des aides de ce groupe de pays à destination de la Méditerranée s'est élevé à 345 millions dollars.

Graphique 31. Evolution de l'aide des pays scandinaves au secteur de l'eau
(en '000 US \$ constants)



Par ailleurs, sur le plan de la nature des projets financés, le Tableau 55 ci-dessous nous montre la concentration de l'aide sur les réseaux d'égouts et les opérations d'alimentation et d'assainissement.

Tableau 55. Répartition de l'APD des pays scandinaves par catégorie de projets (1973-2004

(en '000 US \$ constants)

Categorie	Danemark	Finlande	Norvège	Suède	Grand Total
Egouts	40,259	51,691	74	10,630	102,654
Alim/Assain.	532	29,574	25,543	26,713	82,362
Alimentation	2,250	11,784	19,215	29,497	62,746
Gestion	5,077	5,941	30,103	3,561	44,682
Eaux usées	11,816		1,571	3,686	17,073
Divers				14,785	14,785
Am. agricoles	326		78	5,485	5,889
Irrigation			1,397	4,206	5,603
Désalinisation		4,799	24		4,823
Assainissement	566		20	1,050	1,636
Barrages	633		916		1,550
Am. fleuves			350	963	1,313
Environnement					
Nappe phréatique					
Solaire					
Grand Total	61,458	103,789	79,291	100,577	345,115

Sur le plan de la localisation des interventions, elles sont équitablement distribuées entre opérations urbaines et opérations rurales.

Tableau 56. Répartition de l'APD des pays scandinaves par localisation de projets (1973-2004)

(en '000 US \$ constants)

Localisation	Danemark	Finlande	Norvège	Suède	Grand Total
Désert		606			606
Indéterminée	505		11,186	2,589	14,280
Littoral		3,935			3,935
Municipal			1,395		1,395
National	21,482	48,037	44,733	19,652	133,904
Régional			3,099		3,099
Rural		18,464	7,080	68,337	93,880
Urbain	39,471	32,748	11,798	10,000	94,017
Grand Total	61,458	103,789	79,291	100,577	345,115

Le plus intéressant à noter est que la quasi-totalité de cette aide est déboursée sous forme de dons, comme le montrent les données du **Tableau 57**.

**Tableau 57. Répartition de l'APD par type de ressources
(pays autres que les quatre grands donateurs)**

(en '000 US \$ constants)

Donateur	DONS	PRET	Grand Total
Suède	94,117	6,461	100,577
Finlande	103,789		103,789
Norvège	79,291		79,291
Danemark	61,458		61,458
Total pays scandinaves	338,654	6,461	345,115
Italie	253,092	878,237	1,131,329
Pays-Bas	297,576	28,002	325,579
Royaume-Uni	312,534	4,030	316,564
Espagne	27,408	113,403	140,812
Belgique	56,873	11,722	68,595
Autriche	43,281		43,281
Suisse	8,816		8,816
Luxembourg	8,637		8,637
Grèce	1,602		1,602
Portugal	1,056		1,056
Irlande	773		773
Total autres Europe	1,011,648	1,035,395	2,047,044
Canada	93,804	222,438	316,242
Australie	145		145
Total autres OCDE	93,949	222,438	316,387
Total général	1,444,251	1,264,295	2,708,546

On peut noter aussi à la lecture du Tableau 57 que, dans les pays européens autres que l'Allemagne et la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, deux pays non méditerranéens, sont les deux plus importants donateurs, après l'Italie et bien avant l'Espagne ou la Grèce ; de plus, ces deux pays attribuent leur aide principalement sous forme de dons.

Sur le plan de la composition de l'aide de ces pays, on peut voir que la coopération italienne est fortement concentrée sur les barrages, l'alimentation et les traitement des eaux usées, ainsi que l'irrigation, cependant que l'aide du Royaume-Uni est axée sur les égouts et le traitement des eaux usées. L'Espagne, en revanche, a orienté ses opérations sur les barrages et l'irrigation. L'Autriche et la Belgique ont financé, en priorité, l'alimentation en eau potable.

Tableau 58. Répartition de l'aide des pays européens autres que la France et l'Allemagne par catégorie de projets
(en '000 US \$ constants)

Categorie	Autriche	Belgique	Espagne	Italie	Pays-Bas	Royaume-Uni	Grand Total
Barrages			69,120	678,589	4,268		751,978
Alimentation	26,035	37,411	10,597	162,524	106,731	32,888	376,187
Eaux usées	2,296	2,120	14,472	125,893	9,675	156,172	310,628
Egoûts	1,715			61,237	32,136	100,571	195,658
Irrigation		4,914	35,034	77,049	32,738	95	149,829
Gestion	5,796	10,187	5,183	9,573	51,538	130	82,408
Alim/Assain.	2,027	192	1,279	956	23,499	16,102	44,055
Am. agricoles			224	2,776	34,522	2,904	40,426
Assainissement	669	13,772	1,529	686	14,411	872	31,939
Nappe phréatique			359	14	10,802	6,800	17,974
Am. fleuves			1,251	4,830	5,038		11,119
Désalinisation	4,742		731	3,344			8,817
Divers			496	3,859	220	31	4,606
Solaire			536				536
Environnement							
Grand Total	43,281	68,595	140,812	1,131,329	325,579	316,564	2,026,160

Quant à la part de l'aide au secteur de l'eau dans le total de l'APD pour les pays autres que les quatre grands donateurs, elle nous est donnée par le Tableau 59 ci-dessous pour ce qui est des pays scandinaves. On peut voir que, mise à part la Finlande, les pays scandinaves n'ont pas spécialement mis l'accent sur le secteur de l'eau dans leur politique de coopération avec les pays méditerranéens au cours des dernières années. Comme les autres pays donateurs, c'est dans les années 90 que la part du secteur de l'eau est la plus importante avec des taux d'aide au secteur de l'eau ayant atteint plus de 50% certaines années durant cette décade.

Tableau 59. Evolution de la part de l'aide au secteur de l'eau dans l'APD des pays scandinaves

Donateurs	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	TOTAL 73-04
Suède	1.9%	2.6%	0.1%	2.8%	0.2%	13.8%	0.9%	1.9%	0.0%	3.8%	4.4%	0.8%	3.9%
Finlande	0.3%	21.3%	45.3%	0.3%	50.0%	33.4%	2.5%	6.0%	3.2%	0.0%	0.0%	1.7%	12.9%
Norvège	0.0%	3.8%	7.4%	0.0%	0.6%	12.8%	4.2%	1.0%	7.4%	7.9%	4.3%	3.8%	5.3%
Danemark	58.3%	0.8%	0.0%	3.9%	1.7%	0.0%	3.9%	0.0%	1.2%	11.3%	8.3%	19.6%	7.6%
<i>Moyenne du groupe de pays</i>	<i>12.0%</i>	<i>2.7%</i>	<i>5.7%</i>	<i>1.9%</i>	<i>6.6%</i>	<i>11.5%</i>	<i>3.2%</i>	<i>1.9%</i>	<i>3.9%</i>	<i>6.7%</i>	<i>4.1%</i>	<i>3.8%</i>	<i>6.4%</i>

Pour ce qui est des autres donateurs européens, le Tableau 60 ci-dessous nous montre une irrégularité complète des engagements annuels. L'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Belgique et le Royaume-Uni sont les pays donateurs dont la part allouée au secteur de l'eau dans le total de leur APD aux pays méditerranéens est la plus élevée. Ce n'est pas le cas de l'Autriche, de l'Irlande, de l'Espagne et de la Grèce (pourtant pays méditerranéens eux-mêmes), ni du Portugal.

Tableau 60. Evolution de la part de l'aide au secteur de l'eau dans l'APD des autres pays européens

Donateurs	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	TOTAL 73-04
Autriche				2.3%	3.6%	6.9%	6.1%	2.4%	3.7%	1.7%	1.9%	6.6%	1.8%
Belgique	42.9%	5.6%	2.6%	19.8%	22.3%	9.3%	10.9%	11.8%	16.3%	8.9%	12.4%	8.0%	6.9%
Espagne	1.3%	18.0%	0.0%	0.0%	4.4%	0.6%	1.1%	1.7%	19.7%	0.9%	3.2%	1.5%	4.7%
Grèce										0.8%	0.3%	0.6%	0.5%
Irlande								0.3%	4.5%	6.6%	0.4%	0.0%	1.8%
Italie	3.7%	12.0%	14.6%	11.9%	1.4%	13.5%	1.9%	10.8%	3.1%	22.1%	0.3%	1.9%	13.1%
Luxembourg									0.0%	33.3%	0.6%	15.7%	13.1%
Pays-Bas	37.3%	31.3%	4.1%	13.3%	5.5%	17.0%	0.8%	7.4%	6.8%	10.3%	2.0%	7.5%	10.5%
Portugal	12.6%	0.0%		0.0%	0.0%	0.0%	12.3%	0.0%	0.5%	1.7%	2.8%	0.0%	0.4%
Royaume Uni	0.0%	0.0%	6.2%	7.5%	0.0%	27.0%	3.5%	4.5%	14.5%	0.8%	0.0%	0.0%	11.6%
Suisse	0.0%	1.2%	0.0%	0.3%	0.3%	0.8%	0.9%	0.7%	0.0%	4.8%	0.0%	1.9%	0.8%
Moyenne autres Pays d'Europe	7.9%	12.5%	6.2%	8.6%	4.9%	9.4%	2.5%	5.5%	9.2%	4.7%	1.9%	2.6%	8.3%

Les organismes internationaux

Les opérations de la Banque mondiale

Nous avons déjà expliqué que le fichier de l'OCDE ne comprend pas les financements accordés par la Banque mondiale. Toutefois, à la lecture des rapports annuels de cette institution, nous avons extrait les financements accordés au secteur de l'eau pour les pays de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient (MENA) qui comprend les pays arabes méditerranéens (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte, Territoires palestiniens, Liban, Syrie), mais y ajoute la Jordanie, l'Irak, le Yémen et l'Iran (la Turquie en est exclue, car elle est incluse dans la région Europe).

Le Tableau 61 nous montre la part du secteur de l'eau dans les opérations du groupe Banque Mondiale (y compris l'Association internationale pour le développement - AID et la Société financière internationale – SFI, guichet de la Banque mondiale pour le soutien au développement des activités du secteur privé) pour la région MENA et les autres régions du monde. De ce tableau, on peut voir que la moyenne des opérations en faveur du secteur de l'eau pour la période 2002-2006 est en augmentation substantielle pour toutes les régions (sauf l'Amérique latine). Par ailleurs, c'est la région MENA qui a la plus forte part de prêts au secteur de l'eau dans le total des opérations du groupe de la Banque (15,6%), après la région Asie de l'Est et Pacifique (17%).

Il est clair aussi que la part des financements accordés au secteur de l'eau a augmenté dans les opérations de la Banque mondiale, puisqu'elle est passée d'une moyenne de 4,5% entre 1989 et 1993, à 5,1% pour la période 1994-2006 et 7,1% pour la seule période de 2002 à 2006. Toutefois, la région MENA qui connaît un stress hydrique très important qui est le même que celui que nous avons analysé pour la région méditerranéenne, reçoit un montant d'aide très inférieur à ce que reçoivent d'autres régions, telles que l'Asie de l'Est, l'Amérique latine ou l'Afrique. On se rappellera que, dans la partie précédente de l'étude, nous avons constaté que la part de l'APD au secteur de l'eau (code 140) pour l'ensemble des pays de l'OCDE était la plus élevée pour la région méditerranéenne.

Tableau 61. Evolution des opérations du groupe de la Banque Mondiale pour le secteur de l'eau

(en '000 US \$ courants)

<i>(en millions de dollars américains)</i>	Moyenne Annuelle 1989-1993	Total 1994-2006	Moyenne 2002-2006
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD			
Secteur de l'eau	49	1,626	178
Total prêts	1,650	15,946	1,137
<i>% au total</i>	<i>3.0%</i>	<i>10.2%</i>	<i>15.6%</i>
AFRIQUE			
Secteur de l'eau	219	2,640	281
Total prêts	3,609	43,971	4,064
<i>% au total</i>	<i>6.1%</i>	<i>6.0%</i>	<i>6.9%</i>
ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE			
Secteur de l'eau	197	3,997	440
Total prêts	4,680	64,138	2,588
<i>% au total</i>	<i>4.2%</i>	<i>6.2%</i>	<i>17.0%</i>
ASIE DU SUD			
Secteur de l'eau	146	1,725	173
Total prêts	3,641	44,352	3,728
<i>% au total</i>	<i>4.0%</i>	<i>3.9%</i>	<i>4.6%</i>
EUROPE ET ASIE CENTRALE			
Secteur de l'eau	84	2,070	142
Total prêts	2,677	56,489	3,978
<i>% au total</i>	<i>3.1%</i>	<i>3.7%</i>	<i>3.6%</i>
AMÉRIQUE LATINE ET CARAIBES			
Secteur de l'eau	299	3,384	269
Total prêts	5,775	75,304	5,316
<i>% au total</i>	<i>5.2%</i>	<i>4.5%</i>	<i>5.1%</i>
TOTAL DU SECTEUR EAU	994	15,441	1,483
TOTAL DE TOUS LES SECTEURS	22,031	300,199	20,812
<i>% au total</i>	<i>4.5%</i>	<i>5.1%</i>	<i>7.1%</i>

Source: *Rapports Annuels de la Banque Mondiale*, 1990, 1993, 1996, 1999, 2002, 2006.

La nature des opérations de prêts de la Banque au secteur de l'eau

La Banque mondiale a bien voulu nous communiquer la liste de ses prêts au secteur de l'eau pour les pays méditerranéens avec un bref descriptif des projets plus explicite que celui dont on dispose dans le fichier de l'OCDE. Beaucoup de projets ont un caractère mixte, notamment pour ceux destinés à renforcer, réhabiliter ou développer les infrastructures ; ils sont soit couplés avec des travaux d'évacuation et de traitement des eaux usées, soit avec des installations de traitement de l'eau pour la rendre potable.

De même, pour ce qui est des projets axés sur le renforcement institutionnel, ils comprennent toujours diverses composantes, dont le renforcement des capacités de contrôle des quantités utilisées à but d'une meilleure couverture de la facturation.

Les résultats du dépouillement de cette liste sont donnés dans le Tableau 62 .On peut voir que le nombre de projets axés sur le renforcement institutionnel ainsi que l'environnement est relativement important, mais que la prépondérance reste largement celle du financement des grandes infrastructures d'alimentation, d'évacuation et de traitement des eaux usées (près de la moitié des opérations recensées).

Tableau 62. Destination des prêts de la Banque mondiale au secteur de l'eau en Méditerranée

Nombre d'opérations	Irrigation	Alimentation/ assainissement	Alimentation/ eaux usées	Environnement/ Pollution	Institutionnel et gestion	Egouts et traitement eaux usées	Privatisation	Total
Algérie	3	1	3	1				8
Egypte	1	1	1	1	2			6
Liban	1		1					2
Maroc		4		1	3	1		9
Tunisie	2	3	1	1	1			8
Territoires palestiniens		2			1			3
Turquie		3	2	1	1		1	8
Albanie	1	3		4	2			10
Croatie				1				1
Serbie	1			1				2
Slovénie		1						1
Total	9	18	8	11	10	1	1	58

On voit aussi que la privatisation ne semble pas constituer une priorité dans les opérations de la Banque dans le secteur, ce qui est confirmé par l'analyse du rapport d'évaluation qu'a fait la Banque de ses opérations d'appui au secteur et dont les conclusions sont très importantes pour toute amélioration future dans les mécanismes de coopération.

Le Rapport d'évaluation des opérations de la Banque au secteur de l'eau (2003)

Nous sommes redevables à la Banque mondiale d'une excellente étude d'évaluation, déjà citée dans la première partie de ce rapport, de la structure et de l'impact des opérations de la Banque mondiale dans le secteur de l'eau.

D'après ce rapport, les orientations récentes de l'agenda international sur l'eau n'ont pas été suffisamment prises en compte dans les prêts de la Banque Mondiale et, lorsqu'elles l'ont été, les mécanismes mis en place pour s'assurer de leur bonne mise en œuvre n'ont pas été efficaces.

En effet, selon les termes de ce rapport paru en 2003, la Banque Mondiale a élaboré, au cours des années 90, une stratégie pour le secteur de l'eau visant à créer une capacité régulatrice pour le secteur de l'eau chez les bénéficiaires de ses prêts, ainsi qu'une association du secteur privé au développement des infrastructures. Sur ces deux points, le rapport du Département d'évaluation des opérations de la Banque conclut que « les efforts pour introduire une régulation efficace n'ont pas produit de résultats permanents. Il y a peu d'agences régulatrices de l'alimentation en eau et de l'assainissement qui fonctionnent correctement dans les pays en développement, et pratiquement aucune en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, en Europe et en Asie centrale et du Sud. Les meilleures agences, comme au Chili et en Colombie, ont été établies sans l'assistance de la Banque. Une réglementation économique et sur la

qualité de l'eau est largement absente ailleurs. Le Département a constaté que les huit indicateurs de performance adoptés en 1999 par le Conseil pour l'eau et l'assainissement de la Banque n'ont pas été mis en application de façon effective⁸⁰.

Le Département dénonce aussi le fait que la politique de tarification et de subvention n'a pas été rationalisée, « qu'aucun pays ne dispose d'une politique de tarification prédictible par l'application conséquente de règles transparentes », et que les efforts pour associer le secteur privé ont été un échec. Sur ce dernier point, les auteurs du rapport concluent que le PPP ne peut sans aucun doute être considéré comme une panacée face aux défis du secteur, ni comme la seule option disponible »⁸¹. Bien plus, le rapport estime que « la plupart des pays manquent de stratégies sectorielles décrivant la situation présente et analysant les politiques de réforme, identifiant les priorités et pré-identifiant les projets »⁸².

Le Rapport est non moins sévère pour ce qui concerne la réalisation de l'un des principaux objectifs du Millénaire en matière d'eau, à savoir l'accès régulier des pauvres à l'eau potable : « Bien que priorité soit donnée dans un projet au raccordement des ménages pauvres au réseau d'eau potable ou à l'amélioration de la qualité de l'eau fournie, cet objectif ne s'est pas traduit de façon explicite en terme de nombre additionnel de consommateurs pauvres qui seront desservis »⁸³.

Il est intéressant aussi de noter que le rapport met l'accent sur la nécessité d'introduire des indicateurs de performance dans les financements accordés par la Banque. Ces indicateurs sont classés sous trois rubriques⁸⁴ :

- *Service pour tous*
 - ✓ Pourcentage de couverture du réseau d'alimentation
 - ✓ Pourcentage de couverture du réseau d'égouts
 - ✓ Pourcentage de ménages ayant accès à un service continu
 - ✓ Pourcentage de ménages connectés recevant de l'eau désinfectée
- *Efficiences du service*
 - ✓ Eau perdue (unaccounted)
 - ✓ Employés par mille ménages connectés
- *Durabilité du service*
 - ✓ Ration de viabilité financière
 - ✓ Pourcentage d'eaux usées retraitées

Les conclusions de cet important rapport sont dégagées dans cinq directions majeures⁸⁵ :

1. Il convient de renforcer la mise en œuvre d'indicateurs de performance afin d'aider les pays à atteindre les objectifs du Millénaire,
2. La réglementation doit passer du stade de l'édiction à celui de la mise en œuvre,
3. La réalisation des Objectifs du Millénaire exige de les traduire dans des stratégies réalistes de développement du secteur de l'eau,

⁸⁰ *Efficient, Sustainable Service for all...*, *op. cit.*, pp. V et VI.

⁸¹ *Ibidem*, p. VI.

⁸² *Ibidem*, p. VII.

⁸³ *Ibidem*, p. 6.

⁸⁴ *Ibidem*, p. 24.

⁸⁵ *Ibidem*, pp. 31-32.

4. Le PPP a montré des résultats prometteurs et reste un outil important pour améliorer la couverture des besoins et la qualité des services,
5. Les opérateurs publics et privés doivent bénéficier d'encouragements spéciaux pour servir les ménages pauvres à travers un système transparent de subventions.

Sur ce dernier point, les auteurs du rapport recommandent d'avoir recours à (i) des aides directes pour payer tout ou partie de l'investissement nécessaire pour faire accéder les couches les plus pauvres au réseau d'eau potable, ces aides devant aussi cibler l'emploi de technologies appropriées et à coût réduit, (ii) à une structure tarifaire appropriée qui assure l'opérateur de sa rentabilité quand il pourvoit à un service de qualité aux couches défavorisées de la population⁸⁶.

Le Programme d'assistance technique pour la protection de l'environnement méditerranéen - METAP

Il convient de signaler ici la création en 1990 à l'initiative de la Banque Mondiale du METAP, partenariat regroupant, autour de la Banque, la BEI, la CE, le PNUD, le Ministère des affaires étrangères de Finlande (Coopération pour le développement) ; il collabore aussi avec le Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) et le Plan Bleu. Ce programme a fourni environ 60 millions de dollars aux pays méditerranéens.

Dans un document de 2001, le METAP a formulé une stratégie pour la gestion de la qualité de l'eau pour les pays arabes du Maghreb et du Machrek. La gestion de la qualité de l'eau y est définie comme « la planification, l'organisation, l'exécution et le contrôle de toutes les activités qui ont des retombées sur la qualité (chimique, biologique, visuelle, etc.) des ressources hydriques⁸⁷. Le document comprend un diagnostic de la situation dans le secteur de l'eau, centré sur la diminution des ressources disponibles par habitant (775 m³ par an en 2001 pour une estimation d'une diminution au niveau de 380 m³ en 2025), la surexploitation des eaux souterraines (en particulier en Jordanie, au Liban, en Tunisie et au Yémen) et l'infiltration de polluants et d'eau de mer. Les auteurs du rapport estiment que « les analyses de la qualité de l'eau ont montré des niveaux de polluants fréquemment, si ce n'est continuellement, bien au-dessus des valeurs limites imposées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) »⁸⁸.

Suivant ce rapport, les causes de la médiocre qualité de l'eau dans les pays concernés sont au nombre de trois :

- Les eaux de rejets industriels non traitées ou partiellement traitées,
- Les pratiques agricoles où le retour des eaux utilisées pour l'irrigation n'est pas épuré et contient des fertilisants et pesticides et où des eaux usées non épurées peuvent être employées pour l'irrigation,
- L'évacuation peu appropriée des déchets solides.

⁸⁶ *Ibidem*, p. 32.

⁸⁷ *Une stratégie pour la gestion de la qualité de l'eau pour les pays du METAP du Machrek et du Maghreb*, Secrétariat du METAP, 2001 (www.Worldbank.org, 2004).

⁸⁸ *Ibidem*, p. 5.

« Malgré le fait que le besoin d'une intégration de la qualité de l'eau dans le secteur de la gestion de l'eau en général se fait sentir et est reconnu, il n'apparaît pas qu'il y ait de cadre approprié pour l'action, estiment les auteurs du rapport⁸⁹ ». Même lorsque les législations et contrôles existent, ils sont rarement mis en application ; de même, comme il est remarqué dans d'autres documents sur la situation du secteur de l'eau dans les pays méditerranéens, « les systèmes de collecte de données et d'information et de diffusion n'ont pas été conçus en se basant sur les priorités et le besoin en information précis, mais plutôt sur les capacités et moyens existants⁹⁰ ».

En dépit de progrès accomplis par certains pays, le rapport du METAP estime que quatre questions clés demeurent au centre d'une stratégie pour traiter du secteur de l'eau dans les pays de la zone :

- Les politiques et plans d'action sont fragmentés,
- Les cadres légaux sont dans l'incapacité de fournir une réponse complète et satisfaisante à la gestion de la qualité de l'eau,
- Le cadre institutionnel reste compliqué,
- Les capacités de financement public sont gravement limitées⁹¹.

Le METAP a mis en œuvre un plan d'assistance technique bâti sur plusieurs modules pour améliorer la gestion de la qualité de l'eau. Un budget de 5 millions de dollars a été prévu pour la mise en œuvre de ce plan dans les différents pays couverts par le programme.

Il est à signaler que les projets soutenus par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) n'ont pas été analysés dans le cadre de cette étude. Il conviendrait de prendre en compte les financements issus du FEM et du FFEM dans le cadre d'un approfondissement de cette étude.

Conclusion : Mettre en accord l'approche par l'offre et celle par la demande

Il ressort clairement de l'analyse menée dans cette partie du rapport que, si les intentions des donateurs s'orientent de plus en plus vers la gestion intégrée des ressources en eau, la tendance lourde ancienne de financement des grandes infrastructures n'est pas encore épuisée. Ceci peut être attribuée aussi bien au fait que les financements d'aide internationale ont toujours été un moyen de promotion des exportations des pays développés vers ceux en développement, qu'au fait que la croissance démographique forte, en particulier dans les pays méditerranéens, induit par la force des choses une demande de financement pour l'extension des infrastructures d'alimentation, d'assainissement, d'écoulement et de traitement des eaux usées. De plus, aujourd'hui, à travers les efforts faits pour le développement du PPP, ce sont aussi les grandes multinationales de l'eau qui cherchent à développer leur clientèle dans les collectivités locales des pays émergents.

⁸⁹ *Ibidem*, p. 8.

⁹⁰ *Ibidem*, p. 8.

⁹¹ *Ibidem*, pp. 10-11.

Il est en tout cas normal qu'il faille du temps avant de parvenir à une réorientation effective de l'APD au secteur de l'eau dans les directions souhaitées par l'agenda international et par les diagnostics spécifiques aux problèmes de la gestion du secteur de l'eau dans les pays méditerranéens. Il sera sûrement nécessaire de mettre beaucoup plus l'accent sur les politiques de gestion de la demande, par rapport aux politiques menées jusqu'ici de développement de l'offre. Mais comme le dit très bien le rapport « L'eau des méditerranéens », déjà cité, « ces deux gestions (celle de l'offre et de la demande) ne devraient plus viser des objectifs séparés, voire contradictoires. Il ne s'agit pas d'opposer une approche par l'offre, qui fut trop prédominante jusqu'à présent, à une gestion unilatérale des demandes, face à des offres qui resteraient « bloquées ». Il s'agit de combiner les actions sur les divers facteurs d'équilibre entre offre et demande, et de réaliser les allocations de ressources les plus efficaces, afin de concilier le mieux possible les objectifs des politiques de développement et d'environnement »⁹².

*

*

*

Conclusion générale : Orientation et priorités de la coopération

L'analyse des données relatives à la coopération dans le secteur de l'eau en Méditerranée nous a montré une dichotomie profonde entre les recommandations et orientations de l'abondante littérature des organismes internationaux et des donateurs sur la question de l'eau et ses priorités, d'un côté, et le déclin accusé des financements accordés à ce secteur depuis la fin des années 1990, d'un autre côté.

Les deux rapports d'évaluation des financements accordés au secteur de l'eau que nous avons passés en revue (celui de la BM et celui de la BEI) confirment que, même sur le plan qualitatif, les principales recommandations pour une gestion intégrée des ressources en eau et pour des politiques assurant l'accès à l'eau potable aux couches les plus défavorisées ne semblent pas être vraiment mises en pratique.

Certes, de nombreuses initiatives ont été lancées en matière d'eau, notamment par la Commission européenne et par la Banque mondiale (METAP), mais elles apparaissent comme fragmentées et pas toujours coordonnées. De plus, les montants consacrés au financement de ces initiatives restent modestes.

On ne manquera pas ici de relever que la coopération à elle seule ne parviendra pas à résoudre les problèmes du secteur de l'eau qui sont devenus structurels dans les pays du sud et de l'est méditerranéen. Il est impératif que les Etats et collectivités locales se mobilisent et accordent une priorité à la mise en place des institutions chargées de la gestion du secteur ou à leur rénovation.

⁹² Jean MARGAT, *L'eau des méditerranéens*, op. cit., p. 11-4.

De même, les financements externes, à eux seuls, ne seront jamais suffisants pour faire face aux besoins de modernisation du secteur et de préservation des ressources en eau.

Ressource rare dans de nombreux pays méditerranéens, l'eau continue d'être abondamment gaspillée, mais aussi polluée. Les ajustements progressifs de tarification, certes importants, ne réussiront pas à eux seuls à réduire les sources de gaspillage et de pollution. Comme pour d'autres secteurs, en particulier l'éducation, **les administrations concernées doivent élargir leur vision de la bonne gestion du secteur en identifiant les liaisons pertinentes entre leurs problèmes et leurs causes dans d'autres secteurs, tels que l'industrie, l'agriculture, le tourisme.** Ces problèmes doivent être reconnus et pris en compte au niveau de la gestion de l'Etat, des collectivités locales et du secteur privé.

Il n'est pas possible d'obtenir du monde rural ou des ménages urbains des économies d'eau en dehors d'une **politique globale de mobilisation de tous les acteurs et utilisateurs concernés**, incluant la promotion de divers outils (dont outils de gestion de la demande en eau) et moyens technologiques appropriés (généralisation du goutte à goutte en irrigation, des filtres à eau individuels à des prix adéquats pour assurer la qualité de l'eau, de petits systèmes de recyclage et de purification des eaux usées ou de désalinisation de l'eau de mer, la généralisation des compteurs, etc...).

La pollution des eaux par les industries et l'emploi de pesticides et d'engrais en agriculture devra faire l'objet d'une **fiscalité appropriée basée sur le principe du « pollueur payeur »**.

De même, il devient urgent d'arrêter la pollution des nappes phréatiques du fait de l'absence ou de l'insuffisance criante de traitement des déchets solides, empilés dans des décharges à ciel ouvert en beaucoup d'endroits. Dans ce domaine, **il convient de mettre au point des systèmes d'encouragement des collectivités locales pour développer des décharges municipales suivant des normes appropriées, ainsi que des unités de traitement des déchets solides.** Les hôpitaux devront être appelés aussi à des efforts particuliers, leurs déchets liquides et solides pouvant être particulièrement toxiques et polluants.

Les pays bénéficiaires devront aussi mieux penser leur développement agricole et celui de leurs cultures principales, et ce en fonction de la plus ou moins grande disponibilité en eau et inclure, dans leurs calculs de rentabilité de ces cultures, le vrai coût de l'eau requise. De tels calculs peuvent aboutir à une réorientation de certaines cultures et à des économies d'eau substantielles.

De leur côté, les donateurs extérieurs devraient plus se concentrer sur l'assistance technique aux institutions concernées par la gestion du secteur de l'eau et être moins préoccupés par la promotion, auprès des bénéficiaires de l'aide, de leurs sociétés privées spécialisées dans le secteur de l'eau. La participation élargie du secteur privé dans le secteur de l'eau suppose d'abord que les compétences techniques et la capacité régulatrice du secteur public en charge du domaine de l'eau aient été sérieusement renforcées, au niveau de l'Etat central comme à celui des collectivités locales. Une bonne gestion de ce secteur requiert, en effet, une variété de compétences techniques et scientifiques différentes, ainsi que des

équipements adéquats (laboratoires, systèmes informatiques, instruments de mesures hydrologiques divers, systèmes de compteurs performants, etc...).

On peut noter ici que les secteurs privés locaux, dans beaucoup de pays méditerranéens, tirent profit de la situation de stress hydrique ou d'insuffisante qualité de l'eau par l'augmentation des ventes de bouteilles d'eau de source et même parfois l'importation d'eau en bouteille de pays européens. **Il n'est donc jamais sûr que les intérêts du secteur privé et du secteur public ne soient pas contradictoires, surtout en l'absence de réglementations régulatrices mises en application avec rigueur.**

Dans ce domaine, **une charte professionnelle et éthique des sociétés publiques et privées opérant dans le secteur de l'eau en Méditerranée** pourrait être élaborée et adoptée par l'ensemble des pays méditerranéens.

Par ailleurs, des **exemples de bonnes pratiques** pourraient être pris dans des pays comme **Malte ou Chypre** qui ont des ressources plus que limitées en eau par rapport à leurs besoins, notamment durant la haute saison touristique, et qui semblent avoir réussi à surmonter ce handicap. Il ne fait pas de doute, aussi, que les pays méditerranéens de l'UE, qui ont une expérience de stress hydrique dans certaines de leurs régions, pourraient augmenter leur coopération et mieux diffuser leur savoir-faire, notamment à travers une augmentation de la coopération décentralisée entre collectivités locales.

De même, on doit souligner ici le fait anormal que les trois plus importants donateurs dans le secteur de l'eau en Méditerranée ne soient pas des pays européens méditerranéens développés, mais des pays non méditerranéens (Japon, Etats-Unis, Allemagne). **Il serait plus normal que les pays riches de l'Union européenne à façade méditerranéenne soient ceux qui accordent le plus d'aide au secteur dans le cadre du renforcement de la coopération régionale euro-méditerranéenne et de la politique de voisinage.** Il est d'ailleurs dans l'intérêt de tous les riverains de cette mer que la gestion environnementale, dont le besoin est si pressant, soit vraiment commune et englobe le secteur de l'eau sous tous ses aspects, en raison de l'impact de ce secteur sur la protection de la Méditerranée elle-même.

L'ensemble des donateurs auraient intérêt à revoir leur politique de prêts ou de dons au secteur de l'eau dans les pays concernés, afin que l'aide ne soit accordée que dans le cadre d'une **stratégie nationale globale dans les pays bénéficiaires de l'aide et d'un plan de développement du secteur, ainsi que la mise sur pied d'une capacité de génération de données statistiques périodiques permettant l'élaboration d'indicateurs fiables pour mesurer les progrès réalisés et ceux restant à réaliser.** En dehors de l'existence de ces instruments, l'aide risque de ne pas être efficace ou de continuer à financer essentiellement des équipements pour les grandes infrastructures nécessaires au maintien des réseaux d'alimentation et d'évacuation de l'eau.

Le développement des capacités de gestion exige, en tout cas, des ressources financières adéquates pour faire face aux besoins de formation, de documentation, de systèmes statistiques et informatiques, de niveaux décents de salaires pour attirer les compétences techniques et scientifiques requises, locales ou étrangères. **La coopération peut être un adjuvant temporaire mais, au final, la durabilité d'une**

amélioration de la capacité de gestion exige que l'Etat et les collectivités locales dégagent localement les moyens financiers appropriés. La fiscalité et la tarification sont certes des instruments à mieux employer et à moduler en fonction des besoins spécifiques de chaque pays et de chaque région à l'intérieur des pays.

Toutefois, dans la mesure où l'eau et la qualité de l'eau sont des **biens publics globaux** sur le plan national, il convient que l'Etat et les collectivités locales puissent consacrer l'effort financier requis par la préservation des ressources en eau et le maintien de la qualité de l'eau.

L'eau étant aussi un bien public global, régional et international, les programmes de soutien régionaux au secteur de l'eau en Méditerranée devront acquérir plus de cohérence et disposer de ressources plus adéquates. Ces programmes devront être mieux coordonnés avec les autres programmes méditerranéens (ou euro-méditerranéens ou arabes) relatifs à l'environnement et à la mise en place de processus de développement durable en Méditerranée. Sur ce plan, on peut s'interroger sur l'efficacité des initiatives fragmentées, disposant de budgets modestes et s'appuyant sur des points focaux dans chaque pays compte-tenu de l'énormité des besoins du secteur de l'eau dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée.

C'est pourquoi, en se basant sur les résultats obtenus par le SEMIDE et d'autres programmes méditerranéens similaires que nous avons identifiés dans cette étude, il faudrait viser à développer un grand **Institut méditerranéen des métiers de l'eau**⁹³ qui aurait alors une double fonction (i) de formation des ressources humaines aux différents métiers de l'eau avec attribution de diplômes et avec une formation continue pour les techniciens en exercice et (ii) d'information sur l'évolution des techniques et des savoir-faire en Méditerranée.

Enfin, compte tenu des limitations que nous avons constatées dans la base de donnée de l'OCDE sur le contenu des projets d'aide, cette dernière devrait être considérablement développée ou bien **une base de données nouvelle, spécialisée dans les projets touchant le secteur de l'eau**, devrait être créée qui permettrait d'avoir une connaissance plus fine des objectifs, du contenu et des composantes de chaque projet de coopération. Ceci permettrait d'effectuer un suivi beaucoup plus conséquent de la coopération dans le secteur de l'eau en Méditerranée et, en conséquence, de mieux orienter cette coopération vers les domaines souhaités.

Comme on peut le voir, et en dépit de la multiplication des initiatives et du raffinement des agendas et recommandations concernant le secteur de l'eau, beaucoup reste à faire dans les pays méditerranéens, tant au niveau des Etats concernés qu'à celui des donateurs. **Il serait souhaitable sur ce plan que des efforts soient faits pour diffuser une plus grande connaissance de la spécificité des problèmes de l'eau dans les pays du bassin méditerranéen et de promouvoir la gestion de la demande en eau comme l'une des priorités essentielles des politiques nationales, comme des actions de coopération bilatérale, multilatérale et régionales.**

⁹³ Notons qu'il existe un Institut méditerranéen de l'eau (IME) créé en 1982 à Rabat au Maroc qui est un réseau d'experts rassemblant les opérateurs institutionnels et techniques dans le domaine de l'eau en Méditerranée. Cet Institut publie des études importantes et organise différents séminaires sur les questions liées à l'eau.

Annexe I

L'AFD et le secteur de l'eau en Méditerranée

(Note fournie par l'AFD)

1. Contexte général de l'intervention de l'AFD dans le secteur de l'eau

L'eau est un secteur d'intervention d'importance pour l'AFD et représenté globalement entre un tiers et un cinquième de ses engagements totaux dans les quinze dernières années.

Tableau 1: Part des interventions de l'AFD dans le secteur de l'eau par rapport aux engagements totaux AFD Etats Etrangers depuis 1990 :

% Eau dans AFD EE	
moyenne 1990-2000	28%
moyenne 2001-2005	20%

(Opérations courantes, lignes de crédit, utilisation PPTE et AT ex FSP)

Ainsi, plus récemment, le montant annuel moyen (de 2001 à 2005) des engagements de l'AFD (Etats Etrangers) dans le secteur de l'eau tous domaines confondus s'élève à environ 145 millions d'euros, soit 20% des engagements totaux de l'AFD sur cette période.

L'Afrique est le principal bénéficiaire des concours de l'AFD avec deux tiers des engagements du secteur : 45 % en Afrique sub-saharienne et 26 % dans les pays du Maghreb. La répartition en sous-secteurs sur l'ensemble des pays d'intervention est la suivante : 75 % eau potable et assainissement, 19 % irrigation et hydraulique pastorale et 6 % gestion des ressources en eau.

La part de la région Méditerranée Moyen-Orient dans les interventions de l'AFD dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement est de plus de 45% sur la période 2001-2005.

La stratégie de l'AFD dans le secteur de l'eau sur la période 2007-2009 s'articule autour de trois axes:

- gestion de la ressources (au sens large) pour en assurer la disponibilité (en qualité et quantité) et la pérennité ;
- accès durable pour tous à un service d'eau potable et d'assainissement de qualité, dans une logique respectueuse de l'environnement ;
- eau et l'agriculture pour répondre au défi de l'alimentation mondiale, économiser la ressource et favoriser une plus grande efficacité de son utilisation agricole.

La prise en compte de la gestion de la demande en eau se décline en plusieurs activités mis en œuvre à travers nos concours:

- économies d'eau par la réduction des pertes (réhabilitation des réseaux AEP et irrigation, renforcement de la maintenance, pilotage de l'irrigation, techniques agricoles à la parcelle), par la dépollution des ressources hydriques, et par la réutilisation des eaux usées,
- amélioration des systèmes de tarification de l'eau potable urbaine et rurale, et de l'eau d'irrigation, en vue du recouvrement progressif des coûts réels,
- augmentation de la productivité agricole, via en particulier l'amélioration/choix des techniques d'irrigation et modes de culture et valorisation économique de l'eau (ex : développement du semis direct sur couverture végétal, agriculture pluviale, agriculture de conservation). Ce type d'interventions renvoie aux choix d'allocation et aux politiques agricoles et d'aménagement du territoire.

2. L'intervention de l'AFD dans le secteur de l'eau en Méditerranée Moyen-Orient⁹⁴

2.1. Région

Modalités

Le groupe de l'AFD intervient dans le bassin méditerranéen depuis 1992 (depuis 1998 au Moyen-Orient), avec une implantation en Algérie, au Maroc et en Tunisie. L'extension géographique à l'intérieur de la Zone de Solidarité Prioritaire (ZSP) se fera progressivement, les premières interventions dans les Territoires Palestiniens et le Liban se faisant en 1998 et 1999.

L'extension du champ géographique de l'AFD hors de la ZSP a été autorisée par le gouvernement français en 2002. Cette extension a effectivement été initiée en 2004 en Turquie, puis en Jordanie et plus récemment en Egypte.

Hormis en Turquie et dans les Territoires Autonomes Palestiniens, l'AFD intervient principalement en faveur des Etats et de leur secteur parapublic, mais aussi du secteur privé, avec des prêts à conditions privilégiées (taux bas indexés sur l'Euribor et maturités longues généralement comprises entre dix et vingt ans), et selon les critères de l'aide déliée.

En Turquie, seuls les débiteurs non souverains (publics ou parapublics sans garantie de l'Etat ou secteur privé) sont actuellement éligibles aux financements de l'Agence. Dans les Territoires Palestiniens, l'AFD intervient en subventions.

Enfin, l'AFD finance sous forme de dons des études de faisabilités des projets soumis à son financement. Depuis 2006, l'Agence peut également financer de l'expertise technique en préparation ou en accompagnement des projets qu'elle soutient.

Projet régional

Suite à la réforme de la coopération française au début-milieu des années 2000, l'AFD a repris la gestion d'un projet régional d'appui à une *Stratégie de gestion et d'économie d'eau agricole au Proche-Orient* initié par le Ministère des Affaires Etrangères. Ce projet, d'un montant de près de 1M.EUR, vise à aider les gouvernements des Territoires Palestiniens, du Liban et de Jordanie (Vallée du Jourdain) dans les choix stratégiques qu'ils ont à faire en matière de gestion de l'eau, de protection de l'environnement et de développement agricole et rural.

Il comprend des études régionales sur certains sites agricoles et filières sélectionnés, des appuis aux structures en charge de la gestion de l'eau et du développement agricole sur des aspects institutionnels et/ou législatifs relatifs à la gestion de l'eau à usage agricole (problématique foncière dans la vallée du Jourdain, tarification de l'eau, gestion intégrée de la ressource en eau, allocation entre les différents usages, réutilisations des eaux usées traitées...), ainsi que des ateliers techniques et la capitalisation des résultats de ces travaux au niveau régional.

⁹⁴ Le système statistique de l'AFD comporte une répartition sectorielle selon deux secteurs : eau et assainissement d'une part et agriculture d'autre part sans distinction sous-sectorielle. Il en résulte qu'ils n'existent pas de statistiques consolidées sur l'appui institutionnel et la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) inclus(s) dans les projets, ni a fortiori sur la gestion de la demande en eau (GDE). En outre, il n'existe pas de statistiques consolidées concernant les études financées dans le secteur eau (préparation de projets par exemple).

2.2. Algérie

Depuis 1995, un projet 100% eau a été financé, il s'agit du projet de **Transfert d'eau potable du barrage de Taksebt vers Alger, d'un montant de 30 M.EUR**, en cofinancement avec la BEI, en faveur de l'Agence Nationale des Barrages et Transferts (ANBT), sous tutelle du Ministère des Ressources en Eau

Dans les régions de l'Algérois et de la Kabylie, les besoins en eau ne sont couverts qu'à hauteur de 55%. Les Autorités algériennes ont donc engagé i) une réforme sectorielle visant à améliorer la gestion du secteur de l'eau et à accroître les investissements notamment pour mobiliser plus de ressources en eau en faveur des zones urbaines.

Le projet Taksebt vise à :

- Améliorer les conditions de vie des populations urbaines de la région, en leur permettant de disposer d'une eau de qualité en quantité suffisante et d'une continuité de service,
- Contribuer à une gestion durable de la ressource en eau des régions de l'Algérois et de la Kabylie.

Plus spécifiquement, le projet contribuera à

- Augmenter la qualité, la quantité et la fiabilité de l'approvisionnement en eau potable des villes d'Alger et de Tizi-Ouzou, ainsi que le couloir Taksebt – Alger,
- Améliorer la capacité de la maîtrise d'ouvrage (ANBT) dans la gestion des projets

Le projet comprend la construction des infrastructures de transfert de l'eau (stations de traitement et de pompage, tunnels et canalisation etc.), des actions de formation des cadres du secteur et la mise en place d'un schéma directeur pour l'ANBT.

En dehors de ce projet, le projet Post séisme, mis en place en 2004 financé à hauteur de 50 M€ par l'AFD comprend, au titre de la composante 2 (28 M€) la réalisation de travaux de viabilisation, qui comprennent notamment l'assainissement et le drainage des eaux pluviales ainsi que les branchements au réseau d'eau potable de 20 000 logements sociaux détruits.

Par ailleurs, la composante 3 (9 M€) est entièrement consacrée à la réhabilitation d'infrastructures et services de base des sites endommagés par le séisme dans les centres urbains, notamment les raccordements de réseau dans les centres urbains endommagés par le séisme. Cette composante concerne les réseaux d'eau, d'assainissement, le drainage et l'électricité. Le domaine hydraulique en constitue donc la majeure partie.

2.3. Liban

Bien que le Liban, comparé à ses voisins, bénéficie de ressources abondantes en eau, favorisées par une pluviométrie importante, les experts prévoient un déficit hydrique sévère d'ici 10 à 15 ans. La médiocre gestion des eaux usées et des déchets solides au Liban menace la santé et la qualité de l'environnement.

La gestion durable de l'environnement et des ressources en eau constitue le domaine d'intervention prioritaire de l'AFD au Liban en raison de l'importance des investissements à réaliser et des besoins en matière de gestion des volumes disponibles et exploitables qui placent le pays parmi les mieux dotés de la région. A cet égard, les projets de l'AFD s'efforcent, conformément à la démarche engagée, de poursuivre une programmation équilibrée. Ils s'attacheront en outre à ouvrir la voie à une gestion privée du secteur, permettant d'en rationaliser l'exploitation et d'en assainir la situation financière.

Programme d'Alimentation en eau potable pour le Liban Sud, prêt de 12 M.EUR en faveur du Conseil du Développement et de la Reconstruction (CDR), 2002.

Le projet s'inscrit dans le programme d'urgence pour le Liban Sud. Le CDR a sollicité l'AFD sur deux sous-systèmes d'adduction d'eau potable :

- le sous-système de Nabatieh, à l'est de Saïda, géré par l'Office de Nabah El Tasseh. Ce sous-système dessert près de 160 000 habitants (soit 46% de la zone couverte par l'Office),
- le sous-système de Hebbariyeh-Hasbaya, à la frontière avec le Golan, qui dépend de l'Office de Jabal Amel. Ce sous-système dessert 50 000 habitants (soit 25% de la zone couverte par l'Office).

L'objectif du projet, commun à ses deux composantes, est de rétablir des systèmes d'adduction qui permettent une meilleure satisfaction de la demande à court et long termes, et une exploitation plus économique et mieux contrôlée de la ressource. Celle-ci est assurée par l'Etablissement des Eaux du Sud.

Parallèlement à la mise en œuvre du programme d'urgence, un diagnostic de la gestion des réseaux couvrant l'ensemble du périmètre de l'Etablissement en matière de besoins d'investissements, de modalités de gestion technique et commerciale, de ressources humaines, suivi d'un plan d'action comprenant un programme d'investissements, un projet d'organisation consolidée, des recommandations tarifaires, sera réalisé sur Fonds d'Etudes et de Préparation de Projet.

Le contrat de performance sur l'alimentation en eau potable de Tripoli, prêt de 20 M.EUR, 2000

En l'an 2000, l'AFD a entrepris de soutenir le montage d'un partenariat public-privé pour la gestion des eaux de Tripoli, deuxième ville du Liban, peuplée de 400.000 habitants. L'enjeu était double : premièrement améliorer tous les paramètres de la gestion de l'office public existants et faire le lit d'une délégation de service public pour un opérateur privé ; deuxièmement, accompagner le service public dans son effort de satisfaction des besoins en eau potable d'une population habituée à compter souvent sur des moyens de substitution.

Lorsque son nouveau partenaire, Ondeo Liban, est entré en lice en février 2003, la production d'eau potable de l'Office des Eaux de Tripoli était de 115.000 m³ par jour, mais le taux de perte dans le réseau était de l'ordre de 65 %. Le nombre de branchements réels, licites ou frauduleux, était estimé à 65.000 ; le taux de recouvrement des factures émises par l'office ne dépassait pas 30 % ; et le tarif forfaitaire du m³/jour pour le particulier était de 0,22 USD.

En quatre ans, le volume produit a pu être stabilisé. Certes, le taux de perte technique restant à 45 %, le résultat de la lutte contre les fuites n'est pas à la hauteur des espoirs, si bien qu'une nouvelle usine de production de 30.000 m³/jour est commandée, la demande continuant de progresser. Le taux de recouvrement des factures, qui n'est passé qu'à 40 %, reste un sujet d'étonnement, mais le tarif forfaitaire du m³/jour pour le particulier est passé à 0,30 USD.

Le progrès qu'a pu apporter le projet, dont les grands travaux d'investissement (augmentation de production et extension de réseaux) n'ont pas encore été réalisés, est dans la disponibilité du service d'eau courante maintenant assurée 24 heures sur 24 (une exception au Liban) et dans la confiance retrouvée des abonnés. Tous les facteurs pouvant influencer sur la maîtrise de la demande (niveau des pertes techniques, recouvrement des factures et tarification) ont été utilisés : on peut estimer que la stabilisation de la production est la meilleure illustration du fait que l'exploitation du service public de l'eau de la seconde ville du Liban a atteint le double objectif de la satisfaction de la demande et de sa maîtrise, même si de meilleures performances sont vraisemblablement encore possibles.

Programme d'eau et d'assainissement de l'Etablissement des Eaux du Liban Nord, prêt de 30 M.EUR, 2004

Ce projet s'inscrit dans la continuité du précédent projet en faveur de l'Office des Eaux de Tripoli, celui-ci ayant été « absorbé » par l'établissement du Liban Nord (EELN) dans le cadre de la réforme du secteur. L'objectif global du projet est d'améliorer le service de l'eau potable et de l'assainissement fourni par l'EELN. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- satisfaire les besoins prioritaires des populations mal desservies,
- consolider et étendre le partenariat public-privé
- favoriser l'évolution institutionnelle du secteur.

Une première composante concerne le financement des options élargissant le contrat de service entre l'EELN, qui a absorbé l'opérateur privé (Ondéo); la seconde le cofinancement de cinq stations d'épuration, de cinq réseaux de collecte d'eaux usées et d'un réseau d'eau potable dans cinq zones : Koura, Chekka, Batroun, Ehden et Bcharré.

Le lancement effectif du programme est retardé par les délais de ratification du Parlement, eux-mêmes allongés dus aux événements politiques auxquels le Liban a été confronté depuis l'octroi de ce financement.

2.4. Maroc

L'eau figure parmi les secteurs de concentration de l'AFD au Maroc depuis le début de son implantation. Ainsi l'AFD est maintenant reconnue comme chef de file des bailleurs de fonds sur ce secteur.

Dans le domaine de l'eau, les interventions de l'AFD ont porté ces dernières années sur trois sous-secteurs distincts : l'irrigation, avec l'appui aux offices régionaux de mise en valeur agricole comme l'ORMVAG et aux périmètres irrigués de petite et moyenne hydraulique, l'approvisionnement des populations en eau potable et l'accès à l'assainissement, via l'ONEP et le PAGER, ainsi qu'avec un soutien aux régies municipales.

Ces projets représentent depuis 1992, 38% des engagements de l'AFD avec le secteur public au Maroc. Au total, 303 millions d'Euros d'engagements nets ont été investis entre 1992 et 2005 sur ces trois axes : l'irrigation (96 M€), l'eau potable (140 M€) et l'assainissement (67 M€). Cependant ce taux est en diminution ces dernières années et avoisine les 30% d'engagements totaux de l'AFD au Maroc sur les dix dernières années.

Irrigation (96 M€)

- 3 programmes successifs en appui à la grande irrigation de l'ORMVAG sur le périmètre du GHARB, l'un de 1993 à 1999 (7 M€), l'autre de 1995 à 1997 (23 M€), et le troisième, en cours, de 2000 à 2005 (22 M€) ;
- Réhabilitation de périmètres irrigués de petite et moyenne hydraulique dans le Moyen Sebou, débuté en 1995, terminé en 1999, d'un montant de 24 M€;
- Rénovation de périmètres irrigués petite et moyenne hydraulique dans les provinces du Nord, de 1997 à 2002, pour un montant de 4 M€;
- Construction des deux barrages de Chakouka et de Bab Louta, de 1997 à 2001, pour 17 M€

Eau potable et assainissement en milieu rural et urbain (207 M€)

- Amélioration du service de l'eau potable en milieu rural (10 M€) dans le cadre du programme PAGER (Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau potable des populations Rurales) ;
- 7 programmes avec l'Office National de l'eau potable (99 M€), essentiellement en faveur de l'adduction en eau de petits centres urbains – le dernier porte également sur l'assainissement de centres moyens dans la région d'Al Hoceima ;
- Assainissement d'Agadir (13 M€) et de Meknès (12 M€).
- Programme de réhabilitation et d'extension du réseau de distribution d'eau potable et d'assainissement d'Oujda (12 M€).

- Programme de dépollution du Sebou, permettant le traitement de la pollution domestique et l'amélioration des rendements d'eau potable, sous maîtrise d'ouvrage de la Régie de Fès, à hauteur de 30 M€ Ce programme bénéficie d'un appui de l'Agence de bassin hydraulique du Sebou pour le traitement de la pollution industrielle, et d'un cofinancement avec la BEI (30 M€).
- Programme de généralisation de l'eau potable et d'assainissement en milieu rural, géré par l'ONEP, en cofinancement avec la Banque mondiale (30 M€).

Perspectives

Les réformes institutionnelles et tarifaires en cours au Maroc créent a priori, si elles sont menées à leur terme, les conditions pour que les investissements et aménagements qui pourront être financés soient compatibles avec une gestion durable de la ressource, avec l'efficacité économique, avec l'équilibre financier des gestionnaires d'infrastructures et de réseaux, et avec les objectifs sociaux que s'est donné l'AFD en matière d'eau potable. Les interventions à venir de l'AFD devront à la fois satisfaire à ces critères et avoir un objectif explicite de promotion des réformes.

Elles s'articuleront autour des 3 axes de travail suivants :

- accompagner la mise en œuvre effective de la gestion intégrée des ressources en eau ;
- développer l'accès des populations défavorisées aux services d'eau potable et de collecte et traitement des eaux usées ;
- appuyer les efforts pour rattraper les retards en matière de dépollution et d'assainissement.

Par ailleurs, pour tirer partie de la forte implication de l'AFD dans le bassin du Sebou, il apparaît que ces axes de travail pourront se décliner, de manière plus spécifique, pour accompagner l'initiative gouvernementale dans ce bassin, dans une optique d'aménagement du territoire.

FOCUS SUR LE SEBOU

Depuis son implantation au Maroc en 1992, l'AFD a orienté une part importante de son aide vers le bassin-versant du Sebou, en particulier dans le secteur de l'eau.

En effet, le bassin-versant du Sebou, qui couvre une vaste zone s'étendant de Kenitra à Taza, d'une superficie de 40.000 Km², concentre près de 6 millions d'habitants, soit 19% de la population marocaine. La densité de population y est forte, et l'industrialisation, principalement centrée sur le bipôle Fès-Meknès, est importante. Même si le bassin est riche en eau, avec près d'un tiers des ressources en eau de surface du Royaume, les problèmes de pollution y sont particulièrement préoccupants.

Les interventions de l'AFD sur le bassin du Sebou dans le secteur de l'eau, portent sur trois domaines essentiels :

1- L'accès à l'eau potable

Les concours de l'AFD ont permis l'accès à l'eau potable pour les populations rurales et pour les villes moyennes du bassin, via le PAGER et l'ONEP.

2- La protection de l'environnement et des ressources naturelles

En amont, le projet de protection des massifs forestiers d'Ifrane contribue directement à la sauvegarde du « château d'eau » du bassin-versant constitué par les cédraies et les chênaies du Moyen-Atlas. Concernant la gestion des ressources en eau, l'AFD a contribué au financement du barrage de Bab Louta, qui sécurise l'approvisionnement en eau de Taza, et a également appuyé l'Agence de bassin hydraulique du Sebou à définir sa stratégie. Plus en aval, l'AFD appuie les régies et l'ONEP pour l'assainissement et l'épuration des eaux usées urbaines, à Meknès, à Fès et pour d'autres centres urbains. Aux côtés de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), l'AFD aura ainsi contribué directement à l'épuration de près des deux tiers des eaux usées du bassin-versant, soutenant ainsi la mise en œuvre du Programme National d'Assainissement Liquide. L'impact positif de cette épuration est considérable, tant pour l'environnement que pour les populations du bassin du Sebou.

L'AFD a aussi financé l'aménagement du périmètre irrigué du Moyen-Sebou (6.500 Ha), ce qui a permis la modernisation de l'agriculture de cette zone. A la demande du Ministère de l'agriculture, l'AFD instruit actuellement la deuxième tranche de l'aménagement du Moyen Sebou, pour 5.200 Ha supplémentaires, pour laquelle un partenariat public-privé est envisagé à l'instar d'El Guerdane.

2.5. Territoires Autonomes Palestiniens

C'est **dans le secteur de l'eau et de l'assainissement** que se concentrent les engagements de l'AFD dans les territoires Palestiniens.

Un premier projet de renforcement des réseaux d'eau potable (7,7M€ fin 1998, terminé en 2003) a été financé dans la bande de Gaza, ainsi qu'en Cisjordanie, dans les zones de Bethléem, de Ramallah et de Qalqilya. Un second projet du même type (10 M€ en février 2001) a concerné la bande de Gaza et trois localités limitrophes de Jérusalem en Cisjordanie. Il comporte en plus d'une composante de renforcement des réseaux d'eau potable, un volet d'appui à la réforme institutionnelle du secteur (réforme de la WBWD, West Bank Water Département : création de la NWU, National Water Utility). Un troisième financement (10,5 M€) a été accordé en octobre 2003, pour améliorer la desserte en eau de villages de la région d'Hébron. Un quatrième projet (12 M€) dans la continuité des projets précédents, est actuellement à l'étude.

Ces opérations contribuent à réduire les fuites des réseaux existants pour économiser une ressource rare, améliorer la desserte de zones mal approvisionnées, renforcer les capacités de gestion de l'Autorité Palestinienne de l'eau, la PWA, et appuyer la réforme institutionnelle du secteur de l'eau.

Ce secteur est amené à demeurer un domaine de référence de l'AFD dans les Territoires Palestiniens. Les interventions pour les prochaines années poursuivront les objectifs d'alimentation en eau potable des populations mal desservies, de préservation des ressources

disponibles, et d'optimisation de leur exploitation par l'appui au processus de réforme institutionnelle du secteur.

Ces interventions sont désormais élargies au domaine de l'assainissement, crucial pour la préservation de l'environnement et de la ressource en eau du fait des risques de pollution des nappes dans certaines zones, notamment dans la bande de Gaza. Un financement de 12 M€ pour un projet de station d'assainissement au nord de la bande de Gaza a été octroyé en 2005. Ce projet est cofinancé par la Banque Mondiale, la coopération suédoise et la BEI, les financements de l'AFD intervenant dans la phase 2 du projet, au stade des travaux.

Au total, le montant des engagements dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement s'élève à 42% du total des engagements de l'AFD dans les TAP.

2.6. Tunisie

Les interventions de l'AFD en faveur de l'Eau et de l'Assainissement constituent un des axes stratégiques d'intervention de l'AFD depuis le démarrage de ses activités en Tunisie en 1992. Ses interventions ont porté dans ce cadre sur :

- l'extension des réseaux d'eau potable aux zones rurales regroupées et le transfert d'eau du Nord vers le Centre (régions du Sahel et de Sfax) ;
- l'assainissement urbain dans les quartiers populaires sur l'ensemble des villes du pays, et la protection du Lac Sud de Tunis au travers de l'interception des eaux pluviales de son bassin versant ;
- l'irrigation et le drainage avec la réalisation de périmètres irrigués par pompage sur forages ou sur lacs et l'assainissement de plaines arrosées ;
- la Conservation des Eaux et des Sols (CES) avec la réalisation de périmètres d'épandage de crues (dans les zones à moins de 300 mm), et de barrage collinaires dans les zones les plus arrosées.

L'AFD a financé 3 projets d'Alimentation en Eau Potable (AEP) avec la SONEDE pour un montant total de 77 millions d'euros (soit 123 millions de DT). Il s'agit :

- du **Projet d'AEP rurale 1 d'un montant de 19 M.EUR**, aujourd'hui achevé (2004). Il aura permis le raccordement de 319 regroupements soit 168 000 habitants au travers de la pose d'environ 1200 km de conduite d'AEP dans 21 Gouvernorats.
- du **Projet d'AEP rurale 2 d'un montant de 33 M.EUR**. Il vise le raccordement de 341 regroupements soit 115 000 habitants au travers de la pose d'environ 1000 km de conduite d'AEP ;
- du **doublement de la conduite de Belli à Sousse et du renforcement de la production et du transfert dans la région de Kairouan d'un montant de 25 M.EUR**. Ce projet vise à améliorer l'AEP des régions du Sahel et de Sfax au travers du renforcement (i) du transfert des eaux superficielles du Nord vers la région centrale, (ii) de la production et du transfert des eaux souterraines du Kairouanais vers la région centrale (forages, châteaux d'eau, conduites de transfert). L'AFD finance ce projet aux côtés de la SONEDE (75 millions de DT), de la BID (48,6 millions de DT) et de la BEI (123,5 millions de DT).

Avec ces projets, l'AFD aura contribué à l'accès à l'eau potable de plus de 90% de la population rurale, et de près de 97% de la population tunisienne.

L'AFD a financé 4 projets avec l'ONAS pour un montant total de 94 millions d'euros (soit 150 millions de DT). Trois concernent les programmes nationaux d'assainissement des

quartiers populaires (PNAQP), le quatrième l'assainissement pluvial du bassin versant du lac sud et la réhabilitation des ouvrages d'assainissement du Nord et de l'Ouest de Tunis.

Il s'agit:

- du **Projet PNAQP3 Tranche 1 d'un montant de 22,8 M.EUR** aujourd'hui achevé (31/12/04). Il aura permis l'assainissement de 164 quartiers dans 97 communes et 24 gouvernorats totalisant 155 000 habitants au travers de la pose de 450 km de réseaux et la réalisation de 28 000 branchements ;
- du **Projet PNAQP3 Tranche 2 d'un montant de 23 M.EUR**. 111 quartiers ont été assainis à la date de ce jour (sur les 128 envisagés dans 71 communes et 24 gouvernorats), au travers de la pose de 330 km de réseaux (sur les 400 prévus) et la réalisation de 20 800 boîtes de branchements (sur les 24 700 prévues). Le projet est quasiment achevé (à plus de 75 %) ;
- du **Projet PNAQP4 d'un montant de 34 M.EUR**. Il vise l'assainissement de 150 quartiers (au lieu de 115 prévus initialement) au travers de la pose de 450 km de réseaux et la réalisation de 32 000 boîtes de branchement. 21 quartiers ont été achevés, 24 sont en cours de réalisation, 70 font l'objet d'études, une trentaine restent à étudier;
- du **Projet d'assainissement pluvial du bassin versant du lac sud et de réhabilitation des ouvrages d'assainissement du Nord et l'Ouest de Tunis d'un montant de 14 M.EUR**. Les investissements engagés dans le cadre de ce financement sont pour certains achevés (canal est), les autres sont en cours de réalisation.

Avec les programmes d'assainissement des quartiers populaires, l'AFD aura permis d'assainir 450 quartiers totalisant environ 425 000 habitants au travers de la réalisation 1300 km de réseaux et de 84 000 boîtes de branchement.

L'AFD a financé **trois projets de développement rural et agricole intégrés** (PDRAI ou PDRI) avec le Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques, sur des Gouvernorats fortement soumis aux aléas climatiques (Sidi Bouzid, Siliana et Le Kef) en vue de la réalisation de périmètres irrigués, d'épandage de crues et d'actions de Conservation des Eaux et des Sols (CES). Ils se sont achevés respectivement début 2002, début 2003 et début 2005.

Le montant global investi par l'AFD dans ces projets s'élève à près de 43 millions d'euros (16,4 pour le Kef, 12,8 pour Siliana et 13,2 pour Sidi Bouzid) dont **37,5 millions d'euros**⁹⁵ consacrés au seul secteur de l'eau.

L'AFD contribue par ailleurs au **financement du Programme d'investissement sectoriel Eau** (PISEAU Sous maîtrise d'ouvrage du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques.) à hauteur de **25 millions d'euros**, avec la Banque Mondiale (112 millions d'euros) et la KFW (15 millions d'euros). Ce programme a pour but d'améliorer l'intégration de la mobilisation des ressources en eau de pluie, de surface et souterraine. Cet appui devrait se poursuivre au delà de la phase présente.

Ces programmes, dont notamment le PISEAU, ont contribué aux économies en eau (recherche de fuites, installation de matériel d'économie d'eau) et au renforcement de la stratégie de gestion par la demande (systèmes d'information, culture client et marketing, gestion participative et maintenance).

⁹⁵ 9,5 millions d'euros pour le Projet de développement rural intégré de Sidi Bouzid, 8,8 millions d'euros pour le Projet de développement rural intégré de Siliana, 19,2 millions pour le Projet de développement rural intégré du Nord Est du Kef.

FOCUS SUR LE PISEAU

Parmi les actions les plus remarquables allant dans le sens d'une meilleure gestion par la demande, on peut citer :

La Composante de Renforcement des institutions

Le processus de transfert de la gestion des grands périmètres publics irrigués à partir des Commissariats Régionaux au Développement Agricole (CRDA) à des Groupements d'Intérêt Collectif (GIC) s'est poursuivi sur huit gouvernorats (Béja, Jendouba, Kairouan, Nabeul, Sousse, Siliana, Ben Arous, Mannouba) avec le transfert de la gestion de 48 114 ha.

La Composante de Gestion des eaux souterraines

Elle a mis en œuvre de deux études lourdes :

- Une étude d'optimisation des réseaux de suivi des ressources en eau, en vue de rééquiper de manière optimale les données concernant les eaux de pluie (pluviomètres), de surface (limnigraphes) et souterraines (piézomètres) et d'alimenter le Système d'Information National des ressources en Eau (SINEAU).
- Une étude de mise en place d'un outil d'aide à la décision pour la gestion des ressources en eau de la plaine d'El Haouaria. Il s'agit de permettre la gestion concertée de la demande en eau pour mobiliser la ressource sans surexploiter la nappe, en jouant également sur les recharges artificielles (transferts d'eau) et la recharge par les eaux usées traitées.

Annexe II

Prêts de la Banque Mondiale au secteur de l'eau dans la région MENA

(Note fournie par la Banque Mondiale)

ALGERIA:

1-DZ-Water Supply and Sewage Rehabilitation Project (P004974) 2/6/1994:

The objective of this project is to assist the borrower in improving water supply and sewage services through:

- a- Rehabilitation of its urban water system in the city of Oran and in a pilot area of the city of Algiers
- b- The preparation of studies for the rehabilitation of sewage treatment plants and
- c- The rationalization of institutional arrangements and the improvement of cost recovery in the water sector by strengthening the operational and financial efficiency of the water authorities of the cities of Oran and Algiers.

2-Mediterranean Pollution Control (P004871) 6/4/1994- GEF:

The main objective of the project is to reduce the input of petroleum hydrocarbon into the international waters of the Mediterranean. The project would also, among other objectives, ensure commonality of approaches and methodologies to promote exchange of information and coordination and enhance monitoring capability between the countries in the region for preventing and combating oil pollution and improving the quality of the marine environment.

3- West Mitidja Irrigation Project (P004929) 30/5/1989:

The primary objective of the West Mitidja Irrigation Project is to complete an existing irrigation scheme and thereby expand the area under large-scale irrigation by 14,000 ha. Specifically, the project involves the following components:

- a- Water resources development involving construction of the Boukourdane pipeline and the Djer diversion;
- b- Irrigation, drainage and road development on 14,000 ha (net) and surface drainage and roads only on 1,800 ha (net);
- c- On-farm development involving installation of on-farm irrigation equipment and agricultural development; and
- d- Institutional development and support to strengthen the Project Unit (PU) of the National Irrigation and Drainage Authority (AGID), the Regional Irrigation Authority for Mitidja (OPIM), the National Agency for Water Resources (ANRH) and the National Institute for Plant Protection (INVPH) to prepare and implement a fertilizer and pest management plan.

4- Irrigation Loan Project (P004922) 24/6/1988:

The Irrigation Engineering Project consists of the following components to be implemented over a four year period: Small scale irrigation (SSI), Large-scale irrigation (LSI). A national 10-year plan for irrigation development for SSI and LSI. The project also involves technical assistance to the Ministry of Hydraulics and Forestry (MHF) and to the National Agency for Construction and Operation of Hydraulic Infrastructures for Irrigation and Drainage (AGID); and technical and scientific equipment such as vehicles, topographic equipment, micro-computers, etc., to enhance AGID capacity and efficiency.

5- National Water Supply and Sewage Project (P004899) 20/6/1985:

The National Water Supply and Sewerage Project will help expand water production and distribution in the metropolitan areas of Oran and Constantine to the levels required to meet the unsatisfied demand (currently representing 35 percent of production in Oran and 44 percent in Constantine) and future demand in the areas. In Oran the project provides for the construction of a new surface water production system, a demineralization plant and the rehabilitation of the existing production facilities. In Constantine it provides for the construction of new water production works and expansion of the distribution network, collection and treatment of wastewater for reuse in irrigation. Technical assistance will be provided under the project to the recently established regional water companies to help them streamline their organization, operational procedures and financial systems. It will also supply water for industrial and commercial development

6- National Water Supply and Sewage Project (02) (P004903) 25/5/1987:

This project is part of the national water supply and sewerage sector investment program included in the Second Five Year Development Plan. It is intended to provide for the development of four water supply and three sewerage subprojects. A further objective would be to help expand water production, treatment and transmission to meet the unsatisfied and future water demands of areas served by five regional water companies, and to help expand the distribution systems of areas served by all thirteen regional water supply companies. Finally, technical assistance would be provided to water sector entities and to the sector's portion of the local construction industry.

7- Cheliff Irrigation Project (P004913) 12/5/1987:

The project objectives are in the irrigation sub sector at the local level, the sector level and also the national level. At the local level, the project aims to implement the first priority investment package for the development of the Cheliff river basin; and to safeguard and improve farmers' income. Secondly, at the sector level, the project intends to develop and implement new institutional arrangements to ensure adequate water management, operation and maintenance in the Cheliff river basin and to develop and improve internal financing of Operation and Maintenance (O&M) by increasing user charges to fully cover costs. Finally, at the national level, the project seeks to develop efficient irrigation potential in the country by expanding the large-scale irrigation areas presently used for irrigation by about 25 percent. To accomplish

these objectives at each level, the project consists of several components. They involve:

- (a) Rehabilitation of existing irrigation infrastructure
- (b) Construction of new irrigation systems in Haut Cheliff
- (c) Provision for equipment and vehicles for extension and O&M staff; and
- (d) Technical assistance. Lastly, the project entails.
- (e) Training and recruitment.
- (f) On-farm investments

8- Algiers Regional Water Supply Project (P004913) 18/6/1984:

The Algiers Regional Water Supply Project will help expand water production and distribution in the Greater Algiers area to the level required to meet the unspecified demand and future peak demand up to 1993. It will also help increase the efficiency of the water distribution system in Greater Algiers. Assistance will be provided to strengthen sector planning and institutional development. The project will also assist in further strengthening EPEAL's organization, accounts, procedures and financial policies.

The project comprises: (i) construction of two dams, pumping facilities, a water treatment plant and water conveyance systems; (ii) expansion and improvement of the water distribution system of Greater Algiers; and (iii) technical assistance and studies. The project will benefit about 3.5 million inhabitants of Greater Algiers, of which about one-third are residents of low-income districts, and will also supply water for industrial and commercial development

EGYPT:

1- Second Matruh Resource Management Project (P074075) 6/3/2003:

The project objective is to improve the livelihood of the more disadvantaged rural people living in the Northwest Coastal Zone thereby contributing to poverty alleviation. This will be achieved through community development, building their capacity to access services to improve welfare and increase their income while at the same time strengthening their capacity to conserve, rehabilitate and use their natural resources in a sustainable manner.

2- Irrigation Improvement Project (P005173) 22/12/1994:

The project development objectives are to

- a- Increase agricultural production and farmers income by improving irrigation infrastructure, facilitating a more equitable distribution of water and improving on farm irrigation management;
- b- Improve long term sustainability through takeover of responsibility for operation and maintenance of the tertiary level irrigation system by the farmers and their sharing in the costs of tertiary level investments
- c- Strengthen the institutional planning and implementation capacity of MWRI in the irrigation sub sector. The environmental objectives are water quality management and monitoring program and an agricultural chemical management program

3- Matruh Resource Management (P005153) 27/5/1993:

The project would implement the government strategy for natural resource management in dry land areas. The main objective of the projects is to conserve the water, land and vegetation resources in the project area and to alleviate poverty and improve the quality of life of the local Bedouin population by providing support for improved natural resource management practices, coupled with agricultural and non-agricultural development. This would be accomplished by utilizing the existing tribal structure and encouraging maximum participation of the local population

4- Red Sea Coastal and Marine Resource Management Project (P004981) 23/11/1992:

Develop and implement CZM policies, plans and regulations that ensure that development is consistent with sound environmental management
Strengthen the capacity of relevant government institutions to carry out integrated multi sector coastal zone management activities
Develop and implement public- private partnerships
Develop and implement practical solutions for the establishment, management and recurrent funding of marine protected areas and marine recreation resources and develop a GIS data base and inventory of the coastal and marine ecosystems.

5 - Alexandria Water Distribution Project (P005058) 15/9/1988:

The objective of the second Alexandria water supply project is to:

- a- Improve the Alexandria water general authority's water distribution, its operation, maintenance and metering practices and its capital structure and financial performance. The project consists of
- b- The rehabilitation of secondary water distribution pipelines and replacement of associated connections. T
- c- The supply and instillation of water main transmission, pipelines and construction of water storage reservoirs and associated pumping stations
Providing parts, equipment and other materials to improve operations and associated pumping stations and the provision of parts equipment and other materials to improve operations and level of unaccounted for water.

6- Behaira Water Supply Project (P005032) 2/6/1981:

The Beheira Provincial Potable Water Supply Project consists of the following components to assist BWC:

- (a) Extension of two existing plants and construction of four new water treatment plants.
- (b) Installation of trunk water mains as well as additional storage and pumping facilities.
- (c) Rehabilitation of existing treatment plants at 9 locations and 106 boreholes and wells including the installation of new chlorination equipment.
- (d) Leak detection and repair of selected sections of the existing distribution system with serial extensions as required.

- (e) Rehabilitation of about 4000 public standpipes with provision of proper drainage facilities to reduce current pollution risks.
- (f) Provision of headquarters and five district center buildings, staff housing, vehicles and equipment.
- (g) Procurement and installation of meters for all house and standpipe connections. The project will also assist the establishment of a national water supply training center with staff and student accommodations as well as funds for the purchase of equipment and vehicles, and a small program to assist health authorities develop health measures complementary with project objectives. Finally, consultant services for management, engineering and training are included.

7- Fish Farming Project (P005027) 17/3/1981:

The project is a five year demonstration program of commercial fish farming on both a large and small scale, utilizing drainage water and land with no better alternative use. Components include: (a) establishment of fish farm facilities at Maryut, including construction of ponds, water supply and drain canals, pump station, an effluent pipeline, housing and other infrastructure, and provision of transport and operational equipment, and about 11 man-years of consultant services.

- (b) Provision of medium/long-term credits for improvement or establishment of about 100 individual fish farms in the Nile Delta.
- (c) Improvements to an existing mullet fry collection station, and provision of 4 man-months of consultant services.
- (d) Provision of additional facilities, equipment and about two and one-half man-years of consultant services for fish farm management training, plus 24 man-years of fellowships and 6 man-years of short-term training abroad.
- (e) Programs for strengthening extension services and monitoring and evaluation, including provision of equipment and 1 man-year of consultant services.
- (f) A fish marketing study and a project preparation study, including the provision of about four and one-half man-years of consultant services

LEBANON:

1- Ba'albeck Water and Wastewater Project (P074042) 4/6/2002:

The objective of the project is to develop and strengthen the institutional capacity of the Ba'albeck Herma Water and Irrigation Authority (BHWIA) and the Zahle and Chamsine Water Authorities. And to improve the access of customers of BHWIA to satisfactory water supply and waste water facilities and rationalize the use of water through the introduction of water meters.

2- Irrigation and Rehabilitation Project (P005344) 29/6/1994:

The objective of this project is to:

- a- Increase irrigated agricultural production
- b- Increase agricultural-based income in poor rural areas
- c- Improved and sustainable management of water resources
- d- Improve quality and marketability of agricultural produce

MOROCCO:

1- Rural Water Supply and Sanitation Project (P086877) 15/12/2005:

The project development objective is to support the government program to increase sustainable access to potable water supply in rural areas, while promoting improved wastewater management and hygiene practices.

2- Pilot Fisheries Development Project (P052247) 6/5/1999:

The project aims to strengthen the capacity of the Ministry of Maritime Fisheries (MOMF) to manage and develop the fisheries sector, mainly by improving sector planning and information systems and to test on a pilot basis new approaches to improve fish quality, upgrade landing infrastructure and consolidate dialogue with the industry at the local level

3- Lakhdar Watershed Management Pilot Project (P005519) 22/12/1998:

The project development objective is to test on a pilot basis participatory approaches to improved land use and natural resource management in mountainous areas.

4- Water Resource Management Project (P005521) 26/2/1998:

The project development objectives are to support the establishment of an institutional framework for integrated water resources management, support the creation of the River Basin Agency, Support the creation in water resources planning and management, improving water use efficiency, increasing the effectiveness of existing hydraulic infrastructure, introducing water pollution control measures

5- Rural Water Supply and Sanitation (P040566) 25/11/1997:

Provide safe water to rural people in six poor provinces as part of the total rural water program.

6- Morocco Second Sewage and Water Reuse Project (P005503) 30/4/1996:

The projects objectives are to protect the environment and improve hygiene and public sanitation in Fez through appropriate collection of the city waste water, strengthening the institutional capabilities of RADEEF (Regie Autonome Intercommunal de Distribution De'eau Electricite de Fez) and strengthening cost recovery in the sewage sub-sector of RADEFEF

7- Mediterranean Pollution Control (P005347) 6/4/1994- GEF:

The main objective of the project is to reduce the input of petroleum hydrocarbon into the international waters of the Mediterranean. The project would also, among other objectives, endure commonality of approaches and methodologies promote exchange of information and coordination, enhance monitoring capability between the 4 countries in the region for preventing and combating oil pollution and improving the quality of the marine environment.

8- Water Supply Project (05) (P005435) 23/11/93:

The objective of the project is to assist in strengthening institutional capabilities in the water supply sector and improving the delivery of potable water in urban and rural areas.

9- National Water Supply Rehabilitation Project (P005423) 2/7/1987:

The National Water Supply Rehabilitation Project constitutes the least cost solution to rehabilitate water supply systems in Morocco. It will introduce long term policy reforms that will strengthen the overall development of the sector. The project comprises : (1) provision of leak detection equipment and pipe and valve locating equipment; (2) rehabilitation of existing production facilities and distribution equipment; (3) the acquisition of water meters; and (4) studies to develop and/or update water master plans. It further includes (i) the introduction of new financial policies; (ii) studies of sector organization, cost accounting, management information systems, and provision of related computer equipment; and (iii) training, technical assistance and the development of an appropriate system to develop and coordinate water resources management.

10- Water Supply Project (P005396) 28/5/1981:

The primary objective of the Third Water Supply Project is to improve access to safe water supply of the low income population of at least 11 major towns and 80 smaller centers, and to bring water or improved water supply to the population around Karia Ba Mohamed and in the Ziz valley from Errachidia to Erfoud, as well as on the Tafilalet plain around Rissani. The project consists of: (a) revolving funds to finance credit granted to low income households for house connections in at least 11 major cities and about 80 other population centers; (b) a line of credit to ONEP, referred to later as the sector loan component, for subprojects consisting of improvements and expansion of water supply facilities in about 32 small centers; (c) construction of two regional water supply systems, in the areas of Karia Ba Mohamed (about 7,300 inhabitants), and Errachida-Erfoud-Rissani (170,000 inhabitants); (d) the development of water resources in some 24 centers; (e) the acquisition of laboratory equipment, water meters, leak detection equipment and materials, and equipment for maintenance and surveys; and (f) technical assistance, training, and studies.

TUNISIA:

1- Water Sector Investment Project (P035707) 22/6/2000:

The projects main objective is to promote effective integrated water resources management and to promote conservation of water resources and protection of the environment. These two objectives are expected to significantly improve the productivity of agriculture and increase the access of rural populations to safe water.

2- Urban Water Supply (P064836) 17/11/2005:

The main objectives are to sustain the reliability and quantity of water service in grater Tunis and selected urban centers through augmentation, upgrade and renewal of water supply infrastructure.

Enhance the competitiveness and sustainability of National Public Water Supply Utility operations through modernization of management practices and information systems, for better cost control, enhanced revenue and more responsive customer service.

3- Water Supply and Sewage (P005680) 28/7/1994:

The development objectives are Implement a demand management and an institution building program that would enhance water resources management and strengthen the National Public Water Supply Utility (SONEDE) and the Office National de L'Assianissement (ONAS) operations and finances, Provide and increase adequate and safe water supply and sanitation services in urban and rural areas, Promote treated wastewater re-use in irrigation and industry, Encourage subcontracting by SONEDE and ONAS to private sector of some operational activities.

4- Gulf of Gabes Marine and Coastal Resources Protection project (P069460) 10/3/2005:

The development objectives are to establish a functional integrated monitoring and participatory management system for the project area to manage biodiversity degradation in the Gulf of Gabes region

5- Water Supply Project (07) (P005659) 13/12/1983:

The seventh water supply project will extend public water supply services to a larger share of rural population, ensuring adequate operation and maintenance of these rural water systems and build up SONEDE's capacity to provide services to these areas.

6- Central Tunisia Irrigation Project P005649 25/1/1983:

The project is designed to increase agricultural production, farm incomes and employment in central Tunisia . It consists of investments in irrigation infrastructure, farm access roads credit , support services aquifer equipment, pilot livestock development program and animal production support services.

7- Water Supply Project (06) 27/4/1982:

The Antionmal rural water supply project will support SONEDE's investment program in rural areas and expanding access to piped water to the population of rural and urban areas.

8- Southern Irrigation Project. 22/1/1980:

The proposed project would support government's investment program for the mater plan for water resource development in southern Tunisia by developing the groundwater resources of the region with a view of increasing the production dates,

vegetables and forage improving the living standards of smallholders in existing oases and providing employment opportunity for far laborers in new oases.

WEST BANK AND GAZA:

1- Gaza Emergency Water (P065920) 7/6/2005:

The development objectives of this project are to improve the provision of adequate water and wastewater service in Gaza, Functionally establish the Coastal Municipalities Water Utility (CMWU) as an autonomous well-run modern utility, Strengthen PWA's (Palestinian Water Authority) capacity to assume sector regulatory functions.

2- Emergency Water project (P065921) 29/7/2003:

The main objective of the project is to help alleviate the chronic shortages of safe water supplies and reduce system losses, water costs and health risks

3- Southern Area Water Sanitation Improvement Project (P051564) 27/5/99:

The development objective is to improve sufficiency and efficiency of water and wastewater services in southern area of the West bank through preparation and implementation of an appropriate institutional framework for water and wastewater service provision including the implementation of a 4 year performance based management contract and strengthen institutional capacity of PWA to become sector regulator.

TURKEY:

1- Biodiversity and Natural Resource Management GEF Project (P044175) 13/6/2000:

The projects development objectives is to sustainable conserve the biological diversity and ecological integrity of selected forest, wetland, steppe and alpine ecosystems that are representative of turkey's four major biogeographically zones, which include the black sea and Caucasian mountain region, the central Anatolian plateau and the European and Mediterranean regions

2- Cesme-Alacati Water Supply and Sewage Project (P008985) 14/4/1998:

The objective of the project is to develop new institutional arrangements for management of water supply and sewage services in the Cesme-Alacati area, increase efficiency in the delivery of operations and improve water quality, sewage services and environmental conditions.

3- Privatization of Irrigation Project (P009072) 14/10/1997:

The projects development objectives are to strengthen irrigation related and technical support to

The State Hydraulic works(DSI) and the general directorate of rural services (GDRS) to provide guidance and technical support to the water users association (WUO) and by helping the WUO to fulfill their responsibility for funding and subsidizing the cost of irrigation operation and maintenance. Also relieve the public sector of its traditional responsibility for funding and managing irrigation investment and promote efficient and sustainable utilization of irrigation systems which would contribute to improved agricultural productivity

4- Antalya Water Supply and sanitation (P009093) 25/5/1995:

The projects development objectives are to improve the demand for water supply, sewage and storm water drainage thereby improving the environmental conditions and reducing the health hazards. And to develop new institutional arrangement for management of municipal water supply, sewage and storm water drainage and to introduce private sector participation in the operation of the services as well as implement appropriate cost recovery policies to enhance self financing of water and sewage services and to postpone the need to develop costly new water resources by improving the efficiency of utilization of existing sources and by reducing the volume of non- revenue water.

5- Bursa Water and Sanitation Project (P009065) 11/3/1993:

The objective of the project is to improve environmental conditions and reduce health hazards in greater bursa. Improve management of municipal water supply and sewer services. Meet the demand for water supply, sewage, flood protection, including the demand from the poor living on the fringes of the city. Postpone the need to develop new water resources by increasing the efficiency of water usage by reducing the percentage of unaccounted for water and implant appropriate cost recovery policies

6- Istanbul Water Supply and Sewage Project (P009034) 1/12/1987:

The objectives of the project are to improve and extend sewage services to 70% of the population of Istanbul by the end of 1994. Provide for appropriate disposal of sewage to protect the waters and shore pf the Sea of Marmara and the Bosphorous, reduce unaccounted for water and strengthen the operations and maintenance of industrial waste management capabilities

7- Izmir Water Supply and Sewage (P008971) 21/5/1987:

The project objectives are to promote better environmental conditions in Izmir, reduce health hazards, bring about major environmental improvements and economic benefits and help strengthen institutional and financial aspects of the water supply and sewage sector in Izmir

8- Istanbul Sewage Project (P008945) 28/5/1982:

The project is aimed at expanding and improving the sewage services in Istanbul, improving the city's environmental conditions, and strengthen the institutional framework for planning, financing and implementation of water supply and sewage facilities in Istanbul

THE BALKANS:

ALBANIA:

1- Natural Resources Development Project (P089061) 9/6/2005:

The project global environment objective is to reverse server degradation of upland and mountainous erosion-prone lands and sediment runoff to the Adriatic Sea, through rehabilitation and sustainable managing natural resources including globally significant biodiversity

2- Integrated Coastal Zone Management and Clean up Project (P086807) 21/6/2005:

The development objective of this project is to set up an integrated coastal zone management approach to reduce coastal degradation through enhancing regulatory policy and governance of the coastal zone , land use and regional planning and institutional capacity, initiating targeted municipal and community investment in southern coast to improve environmental conditions, enhance cultural resources and encourage community support for sustainable coastal zone management and reducing soil and groundwater contamination in the former chemical plant at Porto Romano

3- Water Resources Management Project (P082128) 3/6/2004:

The primary objective of the project is to increase agricultural production through the provision of reliable irrigation services increase the financial viability of irrigation and drainage schemes through institutional strengthening and reduce the risk of dam failures and floods through infrastructure replays.

4- Integrated Water and Ecosystem Management (P075156) 25/3/2004:

The development objective of the project is to improve the municipal wastewater services in the coastal; cities of Durres, Lezha, and Saranda. The global environment objective is to improve the health and habitat conditions of globally significant marine and coastal ecosystems along the coastline of Albania in an integrated manner.

5-Municipal Water and Wastewater Project (P041442) 28/1/2003:

The development objective is to improve and sanitation services in four participating cities and achieve financial viability in their water utilities by introducing a new incentive-based multi-city management contract approach

6- Pilot Fishery Development Project (P069479) 28/2/2002:

No information is available about this project

7- Water Supply Urgent Rehabilitation Project (P066491) 24/2/2000:

The water supply urgent rehabilitation project (WSURP) will rehabilitate components of water supply systems in the cities of Durres, Fier and Saranda, which prone to failure and /or which are causing extremely high operation cost or health risk due to their state of despair.

8- Support to Butrint National Park Management (Albania Coastal Development) (P067355) 28/9/1999:

IDF grant: to assist the ministry of culture, youth and sports to begin to develop capacity to protect and manage the Butrint site on the Albanian coast.

10- Irrigation and Drainage Project (2) (P043178) 3/6/1999:

The primary objective of the project is to achieve sustainable and equitable use of irrigation water for agriculture production and reduce the risk of floods. It would also support the government initiative in taking the first steps toward establishing an institutional and legal framework for dam safety

11- Durres Water Rehabilitation Project (P008260) 12/5/1998:

The objective of the project is to reduce water shortages and associated health risks to the existing population in the service area of the Durres District Water Works (DDWW) institutionally and financially

BOSNIA:

1- Mostar Water Supply & Sanitation Project (P057951) 3/6/2000:

The two major objectives of the project are: to create a unified water supply and sanitation utility for the city of Mostar and to improve service by establishing a modern planning and management system, network system rehabilitation and major improvement in financial management and bill collection.

2- Water Sanitation and Solid Waste Urgent works (P044458) 28/3/1996:

The project objective is to restore water, sanitation and solid waste services to the population on piped water supply and water borne sewage systems to a level that would mitigate public health risks in priority areas.

Develop a long term strategy to rebuild and strengthen sector institution so that the improvement will be sustainable

CROATIA:

1- Coastal Cities Pollution Control Project (P065416) 23/5/1989:

The project objective is to improve the quality of Croatia's Adriatic coastal waters to meet EU ambient quality standards in the participating municipalities, in a financially and operationally sustainable manner.

SERBIA:

1- Irrigation and Drainage Rehabilitation Project (P087964) 12/7/2005:

The projects main objectives are to improve the capacity for increased agricultural yields through support to high priority rehabilitation of drainage and irrigation infrastructure, reduce the risk of damage from flooding to land, crops, property, infrastructure as well as reducing risk of life loss from flooding in project areas and improve water resources management and strengthen the associated water resource management institution and policies

2- Environmentally Sensitive Tourist Areas Project (Montenegro) (P079116) 11/9/2003:

The main objective of the project is to create ecological and commercially sustainable solid waste collection and disposal services in Montenegro coastal municipalities needed to maintain a clean environmentally attractive coastal area.

SLOVENIA:

1- Istria & Slovene Coast Water Supply and Sewage Project (P039003) 23/5/1989:

The project objectives are to eliminate existing water shortages through provision of source works and rehabilitation treatment plants provide additional water supply capacity needed for expansion of the tourist industry and reduce unaccounted for water through provision of training and control systems existing water sources and coastal tourist areas from pollution and increase the overall efficiency of water supply and sewage services.

Annexe III

BIBLIOGRAPHIE

- AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD). 2006. *L'eau potable et l'assainissement*, www.afd.fr.
- AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD). 2006. *La stratégie de la France pour l'eau*, www.afd.fr.
- AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD). 2006. *Présentation de la stratégie générale*, www.afd.fr.
- BEI. 1999. *Evaluation des 17 projets dans le secteur de l'eau dans le bassin méditerranéen financés par la Banque européenne d'investissement*, Rapport d'évaluation, Luxembourg, février 1999.
- BEI. 2006. *La Banque européenne d'investissement et le secteur de l'eau et de l'assainissement*, www.bei.org, août 2006.
- BENOIT Guillaume, Aline COMEAU, PLAN BLEU. 2005. *Méditerranée. Les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement*, Sophia Antipolis, Plan Bleu.
- CLERMONT Florence, WORLD WATER COUNCIL. 2006. *Official Development Assistance for Water from 1990 to 2004: Figures and Trends*, mars 2006.
- COMMISSION EUROPEENNE. 1995. *Déclaration de Barcelone*, Le Partenariat euro-méditerranéen (MEDA), www.emwis.org.
- COMMISSION EUROPEENNE. 1996. *Déclaration de Marseille*, Conférence ministérielle euro-méditerranéenne de Marseille sur la gestion locale de l'eau, 25-26 novembre 1996, www.emwis.org.
- CONSEIL MONDIAL DE L'EAU. 2006. *La Déclaration de Marrakech*, www.watercouncil.org.
- EUROPAID. 2002. *Programmes régionaux, Partenariat économique et financier, Programme régional euro-méditerranéen pour la gestion locale de l'eau*, www.europa.eu.
- FEDERAL MINISTRY FOR ECONOMIC COOPERATION AND DEVELOPMENT (BMZ). 2006. *Safeguarding Water Resources*, www.bmz.de.
- GERMAN TECHNICAL COOPERATION (GTZ). 2006. *Water Policy*, www.gtz.de.

- GLOBAL WATER PARTNERSHIP. 2004. *"...Integrated Water Resources Management (IWRM) and Water Efficiency Plans by 2005" Why, What and How?*, www.gwpforum.org.
- GOUVERNEMENT DU JAPON. 2003. *Charte de l'aide publique au développement du Japon*, 29 août 2003, www.mofa.go.jp.
- GOVERNMENT OF JAPAN. 2006. *Water and Sanitation Broad Partnership Initiative (WASABI)*, mars 2006, www.mofa.go.jp.
- INSTITUT MEDITERRANEEN DE L'EAU. 2002. *La ville et l'eau, demain en Méditerranée. Comment prévenir et gérer les risques liés à l'eau dans les grandes villes et mégapoles méditerranéennes*, www.ime-eau.org.
- INSTITUT MEDITERRANEEN DE L'EAU. 2004. *Atelier international de lancement de l'observatoire Méditerranéen de l'irrigation : Actes*, www.ime-eau.org.
- INSTITUTE FOR INTERNATIONAL COOPERATION (JICA). 2002. *The Study on Development Assistance in Water Sectors, Response to Water Problems in Developing Countries*, novembre 2002.
- INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT. 2000. *Report And Recommendation of the President to the Executive Board on a Proposed Technical Assistance Grant to the Arab Center for the Studies of Arid Zones and dry Lands for the Applied Research Programme for the Utilization of Brackish/Saline Water in North Africa*, Rome, www.ifad.org.
- INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT. 2006. *Agricultural Water Infrastructure and Management*, Rome, www.ifad.org.
- INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT. 2006. *Linking Land and Water Governance*, Rome, www.ifad.org.
- JAPAN BANK FOR INTERNATIONAL COOPERATION (JBIC). 2005. *Basic Strategy of Japan's ODA loan (The Medium-Term Strategy for Overseas Economic Cooperation Operations) April 1, 2005 – March 31, 2008*, avril 2005, www.jbic.go.jp.
- JAPAN INTERNATIONAL COOPERATION AGENCY (JICA). 2006. *ODA and JICA*, www.jica.go.jp.
- KALDOR Mary (dir.), Martin ALBROW, Helmut ANHEIR, Marties GLASIUS. 2006. «Water : A Global Contestation », in *Global Civil Society 2006/7*, SAGE publication, Londres.
- KFW Entwicklungsbank. 2005. *Promoting of Developing Countries, Water – A Vital and Scarce Resource*, mai 2005, www.kfw-entwicklungsbank.de.
- KFW Entwicklungsbank. 2006. *Water: KFW supports the provision of clean drinking water for the poor and the protection of precious water resources*, www.kfw-entwicklungsbank.de.

- KFW Entwicklungsbank. 2006. *Cooperation with donors in the European Union*, www.kfw-entwicklungsbank.de.
- MARGAT Jean, PLAN BLEU. 2004. *L'eau des méditerranéen : Situation et perspectives*, PAM, MAP Technical Report Series N°158, Athènes.
- MED EUWI. 2003. *Progress Report 2003-2004*, MED EUWI, Strategic Partnership on Water for Sustainable Development, Bruxelles.
- MED EUWI. 2004. *Activity Plan 2004-2006, Draft 1*, MED EUWI, Strategic Partnership on Water for Sustainable Development, Bruxelles.
- MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES (France). 2005. *Stratégie sectorielle : eau et assainissement – mai 2005*, www.diplomatie.gouv.fr.
- MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS (Japan). 2006. *Japan's ODA on water*, www.mofa.go.jp.
- NATIONS UNIES. 1997. *La Conférence des Nations Unies sur l'eau, Mar del Plata, 14-25 Mars 1977*, Publication des Nations Unies, Sales No. E.77.II.A.12.
- NATIONS UNIES. 2000. *Déclaration du Millénaire des Nations Unies*, (A/RES/55/000), 18 septembre 2000.
- OCDE. 2003. *A statistical overview of aid flows in the water sector*, prepared by the DAC Secretariat for the 3rd World Water Forum in Kyoto, mars 2003.
- OCDE. 2006. *Measuring aid for water - Has the downward trend in aid for water reversed ...?*, World Water Forum - Mexico, mars 2006.
- OCDE.2004. *Aid for water supply and sanitation*, Secretariat of the Development Assistance Committee (DAC) of the OECD, World Water Week, Stockholm, 19 août 2004.
- BERTUZZI Carla, OECD. 2004. *Aid to the Water Sector in the Mediterranean: Statistical Overview*, 10th Meeting of the Multi- Stakeholder Forum on the EU Water Initiative, OECD Environment Directorate, Bruxelles.
- OFFICE FOR OFFICIAL PUBLICATIONS OF THE EUROPEAN COMMUNITIES. 2004. *EU Water Initiative: Water for Life*, Luxembourg.
- UNEP. 2006. *UNEP support for achieving the IWRM 2005 target North Africa "accelerating the process"*, Denmark.
- UNESCO. 2006. *Water, A Shared Responsibility: The United Nations World Water Development Report 2*, Paris.
- USAID. 2005. *Testimony before the House International Relations Committee*, Jacqueline E. SCHAFER, 29 juin 2005, www.usaid.gov.

USAID. 2006. *USAID Investments in Global Water Resources Management*, www.usaid.gov.

WORLD BANK & HELLENIC PRESIDENCY OF THE EU. 2003. *Athens Declaration, "Actions to Promote Sustainable Management of Transboundary Water Resources in the Southeaster Europe and Mediterranean Regions"*, Recommendations for Actions, Athènes.

WORLD BANK. 2001. *Une stratégie pour la gestion de la qualité de l'eau pour les pays du METAP du Machrek et du Maghreb*, Secrétariat du METAP, www.worldbank.org.

WORLD BANK. 2003. *Efficient, Sustainable Service for All? An OED Review of the World Bank's Assistance to Water Supply and Sanitation*, Operation Evaluation Department, Report No. 26443, Washington, 1 septembre 2003.

WORLD WATER COUNCIL. 2004. *E Conference Synthesis: Virtual Water Trade – Conscious choices*, WWC publication N°2, mars 2004, www.worldwatercouncil.org.

WORLD WATER COUNCIL, CAMDESSUS Michel. 2003. *Financing Water for All, Report of the World Panel on Financing Water Infrastructure*, mars 2003, www.worldwatercouncil.org.

WORLD WATER COUNCIL. 2006. *Costing MDG Target 10 on Water Supply and Sanitation: Comparative Analysis, Obstacles and Recommendations*, www.worldwatercouncil.org.

WORLD WATER COUNCIL. 2006. *Official Development Assistance for Water from 1990 to 2004: Figures and Trends*, www.worldwatercouncil.org.

WORLD WATER COUNCIL. 2006. *Task Force on Financing Water for All Report 1: Enhancing access to finance for local governments financing water for agriculture*, Marseille, www.worldwatercouncil.org.

4th World Water Forum. 2006. *European Regional Document: Europe, Water and the World*, www.worldwaterforum4.org.

4th World Water Forum. 2006. *Middle East and North Africa Regional Document*, www.worldwaterforum4.org.

SEI, UNDP. 2006. *Linking Poverty Reduction and Water Management*, Poverty-Environment Partnership (PEP), www.who.int.

UNITED NATIONS. 2002. *Plan of Implementation of the World Summit on Sustainable Development*, Department of Economic and Social Affairs, www.un.org.

BASE DE DONNEES

OCDE. 2006. *International Development Statistics (IDS) online, Databases on aid and other resource flows, Database on Aid Activities*, www.oecd.org/dataoecd .

OCDE. 2006. *Statistique sur le développement international, Système de notification des pays créanciers, Activité d'aide 1973-2004*, CD-ROM, Paris.

WORLD BANK. 2005. *World Development Indicators*,
www.publications.worldbank.org.